ANNEXION DE NAZARETH A RIMOUSKI ?

(LIRE NOTRE EDITORIAL EN PAGE 4)

Le CONCILE, signe de VITALITE pour l'EGLISE

Le deuxième Concile Oecuménique du Vatican sera une manifestation de la grande vitalité de l'Eglise catholique. Voilà ce qu'a déclaré Son Ex. Mgr C.-E. Parent, archevêque de Rimouski, qui s'adressait, ces jours derniers, aux membres du Club Richelieu de Rimouski.

Nous donnerons, la semaine prochaine, un compte rendu substantiel de l'allocution de Mgr l'Archevêque.

L'ECHO DU BAS ST-LAURENT

Le numéro : .10 — Rimouski, mercredi, le 10 janvier 1962 — 29e ANNEE — No 45

Bibliothèque du Séminaire, Rimouski Séminaire 15-3-61 -84



L'HON. JULES-A. BRILLANT, C.L., prononce l'Adresse en réponse au discours du trône et RECLAME

L'EXPANSION INDUSTRIELLE AU NIVEAU REGIONAL

POPULATION : 23,703 dans le Grand Rimouski

La population du Grand Rimouski, à la fin de l'année 1961, était de 23,703 âmes. Ceci marque une augmentation de près de 1,000 sur le chiffre de 22,733 à la fin de l'année précédente.

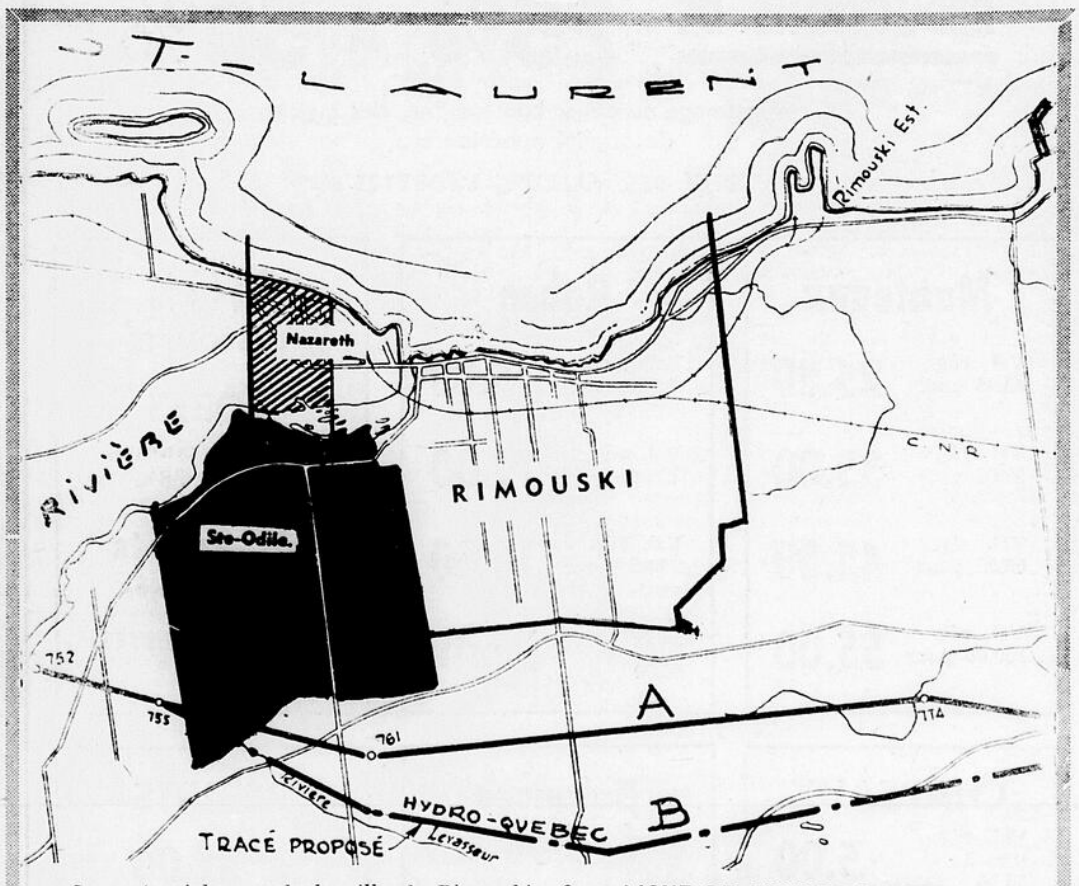
A ce rythme, l'agglomération comptera 25,000 âmes à la fin de la présente année.

On trouvera ici le tableau de la population pour les 9 paroisses du Grand Rimouski et le total de la population pour les 10 années précédentes.

On notera que la population actuelle est le double de celle de 1941 et le quadruple de celle de 1921. Les statistiques indiquent donc que la population double à tous les 20 ans.

St-Germain	5767
St-Robert	5400
St-Pie X	2323
Nazareth	22 7
Ste-Agnès	2263
St-Yves	725
Sacré-Coeur	1608
Ste-Odile	1750
Pointe-au-Père	650
Total :	23,703

1921	6,700
1941	12,000
1951	16,989
1952	16,850
1953	17,155
1954	19,656
1955	17,768
1956	18,189
1957	20,678
1958	19,302
1959	21,981
1960	22,733
1961	23,703



La carte ci-dessus, de la ville de Rimouski et de la banlieue, illustre trois projets d'actualité :

1 — ANNEXION DE STE-ODILE

La partie noire illustre le territoire du village de Ste-Odile qui sera sous peu annexé à la ville de Rimouski. Par cette annexion, la ville agrandira considérablement sa superficie.

2 — ANNEXION DE NAZARETH

La partie de la carte rayée représente la partie Ouest de la paroisse de Nazareth qui fait actuellement partie de la municipalité de N.-D. du Sacré-Coeur. Il est actuellement question de la possibilité de l'annexer à la ville de Rimouski.

3 — LIGNE DE L'HYDRO-QUEBEC

Le troisième projet illustré sur la carte ci-dessus est celui de la ligne de transmission de l'Hydro-Québec qui doit passer au Sud de la ville de Rimouski.

Le projet "A" a été abandonné. C'est le tracé proposé "B" qui sera exécuté. A noter qu'il passe beaucoup plus au Sud de la ville de Rimouski, permettant un développement selon le plan d'urbanisme directeur.

C'est pour le déplacement de la ligne que la Commission Hydro-Electrique du Québec réclame de Rimouski la somme de $14,350.00.

Nous avons déjà critiqué cette réclamation de l'Hydro-Québec à la ville de Rimouski, qui nous paraît illogique.

Il est indispensable que l'Institut de Marine demeure à Rimouski

Nous ne pouvons qu'encourager le projet d'un tronçon de la route transcanadienne

Il faut recourir à la décentralisation et lancer un programme d'expansion industrielle au niveau régional. Dans le Bas St-Laurent, nous avons pris conscience de cette nécessité depuis plusieurs années en cherchant des solutions avec des moyens trop limités".

Ainsi s'exprimait l'hon. Jules-A. Brillant, conseiller législatif, représentant de la division du Golfe à la Chambre Haute de la province, alors qu'il proposait, mercredi après-midi, l'adresse en réponse au discours du trône.

L'hon. Brillant est membre du Conseil législatif depuis 20 ans, soit depuis le 14 janvier 1942.

PROBLEMES REGIONAUX

En plus de la décentralisation industrielle, l'hon. Jules-A. Brillant a abordé, dans son discours, plusieurs problèmes régionaux. Il a notamment insisté pour que l'Institut de Marine demeure à Rimouski et que soit construit le tronçon "B" de la route trans-Canada dans le Bas St-Laurent.

L'hon. Conseiller législatif a traité assez longuement de la loi électorale. Ainsi, il a préconisé

- une meilleure répartition de la carte électorale,
- la prise en charge par l'Etat d'une partie des dépenses électorales des candidats,
- l'utilisation de cerveaux électroniques pour le vote,
- que les jeunes de 18 à 21 ans soient admis dans le corps électoral,
- que le vote soit rendu obligatoire pour tous les électeurs.

On pourra lire, en page 4, de larges extraits de l'allocution de l'hon. Brillant.

Nous réservons pour la semaine prochaine la partie du discours qui traite de la planification économique, de la Société de financement et de la sidérurgie.

STE-ODILE APPROUVE L'ANNEXION

Mercredi après-midi, le 10 janvier, les propriétaires de Ste-Odile, sous la présidence de M. le maire Bertrand Lepage, ont accepté, presque à l'unanimité, l'annexion de la partie du village de leur municipalité à la ville de Rimouski. La question s'est décidée en moins d'une heure.

La ville de Rimouski profitera de l'annexion pour continuer la 12e rue jusqu'à la route qui conduit à Ste-Blandine, pour que les écoliers des paroisses environnantes puissent se rendre plus facilement à la future école secondaire régionale.

Campagne de recrutement : Ch. de Commerce

M. Roger Alary, ancien président de la Chambre de Commerce de Rimouski, a été désigné comme président de la campagne de recrutement qui vient d'être lancée. Voilà ce qu'annonce le président du comité de recrutement de la Chambre, M. Aristide Girardin.

Au cours des dernières années la Chambre de Commerce de Rimouski comptait quelque 300 membres. M. Alary espère que ce nombre sera dépassé cette année.



La pêche dans des cabanes posées sur la glace serait très populaire dans le lac de l'aqueduc, près de St-Anaclet.

A propos de l'aqueduc, il faut noter que le lac a maintenant atteint son niveau normal. Ceci fait mentir les prévisions de ceux qui ne s'attendaient pas à ce que le lac soit plein avant deux ans.

Rimouski peut maintenant dormir en paix sans redouter de disette d'eau avant un an. Par ailleurs, le conseil de ville peut reprendre son souffle et étudier le projet d'approvisionnement d'eau à tête reposée.

Quand M. Anatole Laliberté voudra faire reculer sa maison, il saura à qui s'adresser . . . Le véhicule d'une police provinciale a frappé la demeure, ces jours derniers.

Depuis plusieurs années 50 propriétaires de taxis étaient autorisés à faire leur métier dans Rimouski. Le Conseil de ville a décidé de diminuer à 40 le nombre des licences qui seront émises. Le nombre ne diminuera, toutefois, qu'au fur et à mesure que des licences seront abandonnées.

On dit que le maire de Rimouski et les échevins ont préféré porter la limite de vitesse maximum de 20 à 30 milles à l'heure dans la municipalité, plutôt que de s'acheter une voiture et un cheval . . . L'article de L'Echo aurait donc été efficace !

Québecair a décidé de retourner à la compagnie Canadair deux avions de type Convair 540 qui avaient été achetés l'an dernier.

Les Chevaliers de Champlain de Rimouski ont augmenté leurs effectifs lors d'une initiation qui s'est déroulée mardi soir.

Une personne qui avait toujours prétendu que le Père Nouvel serait trop gros était au nombre de ceux qui sont restées sur le quai parce qu'il n'y avait plus de place sur le traversier, ces jours derniers.

Gilles Daigneault quitte la Traders Finance pour entrer au service de Crédit St-Laurent, une compagnie du même genre. Il exercera son travail dans la région . . .

Les responsables du Mont-Blanc organiseront des compétitions de ski avec des skieurs de la Côte Nord. Nos visiteurs pourront trouver à Rimouski, gîte et nourriture à des prix spéciaux . . .

Les amateurs de carioles pourront se balader à loisirs puisque les dirigeants du Centre de Ski font une innovation en ce sens. On pourra faire des randonnées aux alentours du Mont-Blanc . . .

Dans le but de suivre le progrès constant de leur profession, les Optométristes de la région se réunissent tous les mois dans des cercles d'études . . .

La période des fêtes terminée, c'est le couronnement de Reines qui s'amène et Dieu sait comme il y en a . . . Le Centre de Ski en présente quatre à ce titre et votre encouragement est sollicité . . .

Le capitaine Jules Jourdain, de Cap-Chat, est le nouveau "maître" à bord du Père Nouvel. Le capitaine Lindsay est en vacance . . .

Les employés municipaux de Mont-Joli ont reçu une dinde à l'occasion de Noël. Pour leur part, les employés municipaux de Rimouski ont reçu une gratification.

On dit que la première automobile à franchir la passerelle du Père Nouvel, à Baie-Comeau, était celle d'un employé de la Compagnie de Transport du Bas St-Laurent . . .

DECES DU R.P. S. BEAUDOIN

ancien supérieur de la Maison des Retraites Fermées de Mont-Joli

A Val-d'Or, le 23 décembre 1961, est décédé le Rév. Père Siméon Beaudoin. o.m.i., à l'âge de 66 ans et 9 mois, des suites d'une longue maladie. Le Père comptait 37 ans de vie religieuse et 42 ans de sacerdoce. Un premier service a été chanté à Rouyn, mardi le 26 décembre, et un second fut chanté en l'église du Sacré-Coeur, d'Ottawa, jeudi le 28 décembre. L'inhumation eut lieu au cimetière des Oblats, de Hull.

Né à Ste-Cécile de Masham, diocèse d'Ottawa, le Père Beaudoin était avantageusement connu comme missionnaire prédicateur. Spécialisé dans les retraites sacerdotales, religieuses et retraites fermées, il laisse un souvenir vivant d'un apôtre dévoué.

Ordonné prêtre le 29 juin 1919, à Mont-Laurier, par Mgr Brunet, il entrait chez les Oblats en 1922 et faisait profession religieuse en 1924. Il fut successivement curé de la paroisse Sainte-Famille, d'Ottawa, de 1924 à 1929; prédicateur de retraites au Cap-de-la-Madeleine, de 1929 à 1930; aussi prédicateur aux retraites fermées du Sacré-Coeur, de Hull, de Hull, de 1930 à 1934; supérieur et directeur des retraites fermées à Mont-Joli, de 1934 à 1946; supérieur et directeur des retraites fermées de Rouyn, de 1946 à 1953 (notons qu'il fut le fondateur de cette maison qui fait tant de bien dans cette région minière); enfin prédicateur de retraites spécialisées pour prêtres et religieuses, avec résidence à Sainte-Agathe-des-Monts, de 1953 jusqu'à sa mort.

ATTENTION
BELLE OPPORTUNITE

Pour personne désireuse de se lancer en affaires dans le commerce de spécialités pour hommes. Bonne clientèle. Excellent poste de commerce dans le centre de Rimouski. Abandon des affaires pour cause de santé. Conditions avantageuses.

S'adresser à :

**Case postale 110,
Département 15,
Rimouski, Qué.**

LA VENTE D'EPARGNES
DE JANVIER aux

CREATIONS CHEZ MADAME

COMMENCANT JEUDI, LE 11 JANVIER

REDUCTIONS DE 25% A 50%

C'est le temps de payer bon marché, des articles de qualité supérieure

VOICI DES VALEURS VEDETTES :

Manteaux

Val. rég. 49.95 pour **25.00**
Val. rég. 59.95 pour **35.00**
Val. rég. 69.95 pour **45.00**
Val. rég. 100.00 pour **55.00**

Robes

Balances de lignes **5.00**
Val. rég. 19.95 pour **12.00**
Val. rég. 29.95 pour **16.00**
Val. rég. 35.00 à 50.00 **½ prix**

25% D'ESCOMPTE

ROBES
Grandes pointures 14½ à 28½

Vêtements de maternité

GILETS et VESTES "Lansea"

CHAPEAUX

Val. rég. 9.95 à 14.95 **5.00**
Val. rég. 16.95 à 19.95 **9.00**
Val. rég. 29.95 à 34.95 **16.00**

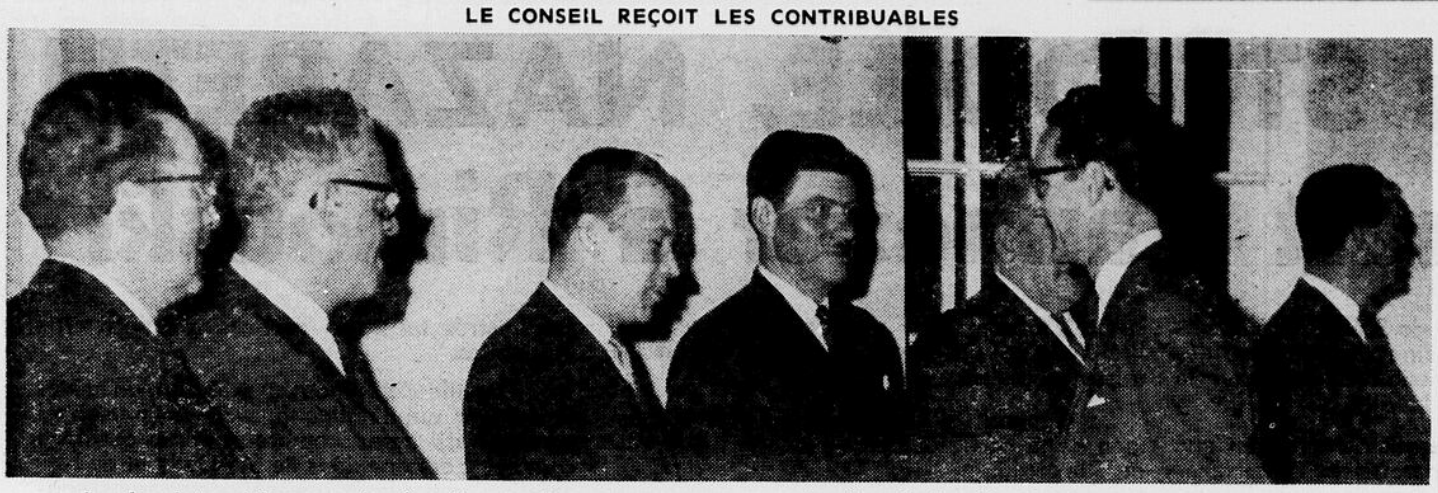
Balances de lignes
1/2 PRIX
Jupes - Slacks - Carcoat Gilets sport - Passe-montagne - vêtements de base.

REDUITS
à $2.00
DUSTERS
BABY DOLL
ROBES DE NUIT
en coton

Satisfaction garantie
ou
argent remis

LOT DE FOULARDS
Carrés de tête SPECIAL : **.98**

LE CONSEIL REÇOIT LES CONTRIBUABLES



Sur la photo ci-dessus, prise à cette occasion, on reconnaîtra, de g. à d.: MM. les échevins Jean-Médard D'Astous, Paul Dufour, Léonidas Lévesque, Paul Malenfant et Robert Joncas et S.H. le maire Maurice Tessier.

Le Conseil de ville de Rimouski a fait une innovation au Jour de l'An en offrant une réception aux contribuables qui avaient bien voulu aller échanger leurs voeux avec les autorités municipales.

Territoire de Ste-Luce annexé a Luceville

Depuis le 1er janvier 1962, le territoire de la municipalité de la paroisse de Ste-Luce est annexé à la municipalité du village de Luceville.

La proclamation concerne un territoire de la paroisse de Ste-Luce, comprenant une partie des lots 63 et 64 du cadastre officiel de ladite paroisse, et dont le périmètre se décrit comme suit: partant du coin sud-ouest dudit lot 64; de là, successivement, en référence au susdit cadastre officiel, la ligne sud-ouest dudit lot 64, sur une longueur de 260.6 pieds; une ligne perpendiculaire à ladite ligne sud-ouest du lot 64, en allant vers le nord-est, traversant le lot 64 et continuant dans le lot 63, sur une longueur totale de 400 pieds; une ligne parallèle à la ligne sud-ouest du lot 64, en allant vers le sud-est, sur une longueur de 568.4 pieds, jusqu'à la limite actuelle de la municipalité du village de Luceville, et enfin, suivant cette dite limite, une ligne droite, en allant vers l'ouest, jusqu'au point de départ; lequel territoire est, à compter du premier janvier, détaché de la municipalité de la paroisse de Sainte-Luce, dans le comté municipal de Rimouski, et est annexé à la municipalité du village de Luceville.

Dans le Bas St-Laurent

Les producteurs-fournisseurs de lait recevront $4.59 le 100 livres

Une nouvelle ordonnance de la Commission de l'Industrie Laitière de la province, adoptée le 19 décembre 1961, décrète que le prix du lait payé aux producteurs-fournisseurs sera de $4.59 net le 100 livres à 3.4% de matière grasse, dans la région du Bas St-Laurent.

Voici le texte de l'ordonnance qui est entrée en vigueur le 1er janvier 1962.

L'article 3 de l'ordonnance No 37-56 du 15 décembre 1956 est remplacé par le suivant:

"3. Les marchands de lait, les sociétés coopératives et les syndicats coopératifs doivent payer à leurs producteurs-fournisseurs, pour chaque 100 livres de lait qu'ils reçoivent de ceux-ci, $4.59 net, F.A.B. la place d'affaire dudit marchand, et à même cette somme payer à la Commission de l'Industrie Laitière de la province de Québec, une demi-cent par 100 livres de lait ainsi reçu.

Le paiement du lait aux producteurs-fournisseurs se fera sur une base de 3.4% de matière grasse:

a) Plus une prime de six cents par 100 livres de lait, pour chaque dixième de 1% au-dessus de ce pourcentage;

b) Moins un rabais de six cents par 100 livres de lait, pour chaque dixième de 1% au-dessous de ce pourcentage".

Signé:

Noslasque April, président,
Joseph Hébert, commissaire,
Paul-Abel Arès, commissaire,
Cyril E. Dahms, commissaire,
Paul Charette, commissaire.

Certifié:

Alphonse Savoie, secrétaire.

M. L.-P. Rioux critique la formule de calcul du prix du lait

Un délégué de l'U.C.C. qui assistait à la présentation d'un mémoire au gouvernement provincial, M. L.-P. Rioux, de Sayabec, président de la Fédération des Laitiers du Bas St-Laurent, s'est plaint du fait que 37 ordonnances ont été passées récemment par la Commission de l'Industrie Laitière décrétant que le lait serait acheté à un prix basé sur la quantité de gras contenu dans le lait.

M. Rioux dit que les producteurs-fournisseurs n'ont aucun moyen de vérifier la teneur en gras dans le lait.

Le ministre de l'Agriculture, qui assistait à la présentation du mémoire, a déclaré que le gras du lait est vérifié sur place par les inspecteurs de la Commission de l'Industrie laitière.

M. Courcy a ajouté en outre que les producteurs sont représentés dans la Commission de l'Industrie Laitière, mais M. Rioux dit que cette représentation n'a pas toujours donné satisfaction.

GAGNANT

Le coffre de cèdre, mis en râfle par M. Yvon Banville, de Ste-Odile, a été gagné par M. Jean-Pierre Leblanc, de Ste-Odile, porteur du No 921.

Frappé à mort par un train à St-Octave

Un verdict de mort accidentelle a été rendu par le Dr Georges Joubert à la suite de l'enquête du coroner tenue à l'hôtel de ville de Mont-Joli sur la mort de David alias Joseph Pelletier, de Rivière-du-Loup, tué le 28 décembre dernier par l'Océan Limitée, près de St-Octave de Métis.

L'homme de 56 ans a pu être identifié grâce aux empreintes digitales qu'on avait de lui à Mont-Joli et à l'aide du dossier qui s'entassait dans les classeurs de la police. L'enquête préliminaire a été conduite par M. Fernand Long, du Canadien National, assisté du capitaine Romuald Bérubé, de la sûreté municipale de Mont-Joli.

La victime marchait sur la voie ferrée lorsqu'elle fut heurtée à mort par le train vers 8 heures 37, le 28 décembre. Le conducteur de l'Océan Limitée était M. H.A. Dryden et le chauffeur, M. H.A. Adam. La mort a été constatée par le Dr René Lepage, de Mont-Joli.

Renseignez-vous sur la culture physique

La culture physique bien comprise reste un des meilleurs moyens d'augmenter la résistance vitale du corps humain. Elle a pour but de donner au corps de la vigueur, de la souplesse, plus de force et de beauté.

Le Centre de Culture Physique du Centre des Loisirs St-Germain vous invite à visiter son local, au numéro 313. Des moniteurs qualifiés se feront un plaisir de vous renseigner sur tout ce que pourrait vous fournir la culture physique. On peut également prendre des informations en téléphonant, le mardi et le jeudi soir, de 6 à 9 heures, à 723-2500.

Troubles fête à la cathédrale et à St-Robert

Semaine du 25 au 30 déc.

Deux jeunes gens de la ville, coupables d'avoir troublé les assistants à la messe de minuit, à St-Robert Bellarmin, parce qu'ils étaient sous l'influence de la boisson, ont payé chacun $5.00 d'amende et les frais.

Un jeune homme de la paroisse, qui n'en est pas à sa première offense, a plaidé coupable d'avoir pillé à la cathédrale de St-Germain de Rimouski et à l'église de St-Robert. Il recevra sa sentence le 9 janvier.

Agrandissement du Foyer Ste-Bernadette

MONT-JOLI — Une nouvelle aile est en voie de construction au foyer Ste-Bernadette, de Mont-Joli. Entrepris le 15 décembre dernier, les travaux seront complétés en février. Ils sont exécutés par la firme Maurice Ross pour la somme d'environ $12,000.

Cette nouvelle aile pourra accueillir une dizaine de personnes de plus, ce qui portera à 25 environ le nombre des pensionnaires. Le foyer Ste-Bernadette est situé sur le boulevard Jacques-Cartier Nord et fut fondé il y a trois ans par M. et Mme Léopold Goyette à l'intention des personnes âgées.

AVIS

Le docteur Jos Bellavance, chirurgien-dentiste, avise sa clientèle, qu'il est maintenant de retour à son bureau.

Cours de formation professionnelle

Comme les cours d'apprentissage et de perfectionnement pour les sans-travail se sont révélés un grand succès l'an dernier, l'entente va donc continuer cette année.

Sous la présidence de M. Gaston Gagné, gérant du Service National de Placement, il a été décidé, jeudi, le 21 décembre, de quelques-uns des cours qui seront donnés cette année.

Ceux de sténo-dactylo ont commencé le 8 janvier au collège Mondor et se donnent toute la journée. 28 candidats sont inscrits et d'autres pourront s'ajouter cette semaine.

Un cours de briquetage, à l'Institut de Technologie, débutera lundi prochain, le 15 janvier. On compte déjà 15 candidat.

Les autres cours recevront leur approbation finale à la prochaine assemblée.

Absent

Le Docteur A. Saucier avise qu'il sera absent de son bureau jusqu'au 1er mars.

À VOTRE ÉPOUSE...

...la Sun Life du Canada offre la sécurité. Après votre décès, le produit de la police peut lui garantir un revenu régulier pendant une période spécifiée ou la vie durant. Permettez-moi de vous montrer, sans aucune obligation de votre part, comment le programme d'assurance Sun Life Assurance Company of Canada approprié peut protéger l'avenir de votre épouse.

SUN LIFE DU CANADA



PAUL DUVAL
18-A Parent coin St-Rob.
Bur. 723-9201
Rés. 723-7222

ON DEMANDE

une Sténo-Dactylo

Agée de 18 à 23 ans, ayant une belle personnalité. Expérience non nécessaire. Pour travailler pour une importante compagnie de finance à Amqui. Bénéfices sociaux, tels que fond de pension, assurance-groupe, assurance-maladie, etc.

S'ADRESSER PAR LETTRE OU EN PERSONNE A:

HOUSEHOLD FINANCE CORPORATION

52, DE LA CATHEDRALE — RIMOUSKI, Qué.

Si par malle, donnez expérience, degré d'instruction et âge

Après STE-ODILE, NAZARETH pourrait s'annexer â Rimouski

L'annexion du village de Ste-Odile à la ville de Rimouski est à peine réalisée que, déjà, l'on parle de la possibilité d'annexer la paroisse de Nazareth à la ville.

Un sondage nous a permis de constater que l'opinion générale des paroissiens de Nazareth est favorable au détachement de la partie Ouest de la paroisse, de la municipalité de Notre-Dame du Sacré-Coeur. Par ailleurs, notre sondage nous a aussi permis de conclure que les autorités municipales de Notre-Dame du Sacré-Coeur ne s'objecteront pas au détachement de la partie ouest de la paroisse de Nazareth de leur municipalité.

La situation des paroissiens de Nazareth (qui sont à la fois contribuables municipaux) est assez compliquée. Il importe, de prime abord, de bien distinguer entre le territoire de la paroisse de Nazareth et le territoire municipal. Comme paroisse religieuse, Nazareth forme une entité propre. Pour fins municipales, la paroisse est coupée en deux, une partie étant attachée à la ville de Rimouski et une autre à la municipalité de Notre-Dame du Sacré-Coeur; pour fins scolaires la paroisse est partie de la municipalité scolaire de Rimouski.

Les contribuables sont donc soumis à des systèmes de taxation divers soit qu'ils appartiennent à N.-D. du Sacré-Coeur, à Rimouski ou à la municipalité scolaire.

•

Le détachement de la partie ouest de la paroisse de Nazareth de la municipalité de N.-D. du Sacré-Coeur pourrait se faire de deux façons différentes. La première solution, préconisée par un groupe de paroissiens consisterait à constituer une nouvelle municipalité civile qui épouserait le territoire de la paroisse religieuse.

La seconde solution serait celle de l'annexion de la partie ouest de Nazareth à la ville de Rimouski.

Cette dernière solution nous semblerait plus avantageuse. La paroisse religieuse garderait son entité complète, la municipalité civile deviendrait un prolongement de la ville de Rimouski qui correspondrait exactement avec les limites de la municipalité scolaire de Rimouski.

Notons que cette dernière solution a déjà fait, à deux reprises, l'objet de représentations des intéressés auprès des autorités municipales de la ville de Rimouski. Les deux demandes ont essuyé un refus. Cependant, interrogé sur la situation actuelle, le maire de Rimouski, Me Maurice Tessier, nous a déclaré que, personnellement, il serait en faveur de l'annexion de Nazareth à la ville de Rimouski.

•

L'annexion nous semble pouvoir offrir des avantages aux deux parties. Les contribuables de Nazareth verraient se simplifier leur système de taxation tant au municipal qu'au scolaire et la paroisse, une fois intégrée à la ville de Rimouski, bénéficierait de tous les avantages des services municipaux.

Pour Rimouski, l'annexion comporterait aussi des avantages. L'addition à Rimouski de plusieurs centaines de contribuables augmenterait les revenus de la ville. Par ailleurs, la ville mettrait à la disposition de ses nouveaux administrés tous ses services administratifs et publics.

La ville de Rimouski a atteint un développement qui l'oblige à avoir un personnel administratif assez nombreux et un outillage complet. Les annexions de Ste-Odile et de Nazareth n'imposeront que peu de charges nouvelles à Rimouski. Le personnel administratif et l'outillage permettront de donner les services municipaux aux nouveaux territoires annexés.

Si les services de la ville de Rimouski pourraient s'étendre à Nazareth sans trop de frais, il n'en irait pas de même si la paroisse devenait une municipalité distincte. On imagine ce qu'une si petite municipalité devrait investir pour donner aux contribuables tous les services modernes qu'ils sont en droit d'exiger.

•

Sur le plan de l'urbanisme, l'annexion de la partie ouest de Nazareth à Rimouski présenterait aussi de nombreux avantages. L'aménagement du territoire aurait beaucoup plus de chance de se réaliser dans l'ordre s'il suivait le plan directeur de la ville.

Reste à savoir si les contribuables de la partie ouest de Nazareth paieraient plus de taxes municipales une fois soumis à la ville de Rimouski. Quoiqu'il en soit, il leur appartient de prendre une décision.

Le sort des paroisssiens de Nazareth est dans la balance. Voilà pourquoi il nous a paru opportun d'apporter ces commentaires. Du choc des idées jaillira, espérons-le, la lumière.

Jean-Paul LEGARE.

L'adresse en réponse au discours du trône de l'Hon. J-A. Brillant

(extraits)

Monsieur le président,
Honorables conseillers,

L'on estime, à juste titre, comme un grand honneur le privilège de proposer l'adoption de l'Adresse en réponse au discours du Trône. Mon tempérament étant ce qu'il est, j'aurais fort volontiers renoncé à un tel honneur. Toutefois, j'ai accepté cette tâche, de bon gré, considérant le choix du gouvernement comme un hommage à toute la population de la division du Golfe que je représente à ce Conseil, division englobant les comtés de Rimouski, Matane, Matapédia, Gaspé-Nord et Sud, Bonaventure et les Iles-de-la-Madeleine.

Première femme député

Enfin, vous m'en voudriez certes de ne pas souligner l'élection, à l'Assemblée législative, de la première femme député. Madame Marie-Claire Casgrain, que j'ai eu le plaisir de connaître, est une femme intelligente, douée d'un charme et d'une grande délicatesse qui sauront sans doute plaire aux membres de la Chambre Basse. Ayant collaboré de près à l'oeuvre de son regretté père, l'honorable Kirkland, le nouveau député de Jacques-Cartier possède les connaissances et l'expérience capables d'aider ses concitoyens et de réclamer avec chaleur les droits de la femme. L'événement doit être considéré non seulement comme historique dans nos annales politiques mais aussi comme un bon point dans l'évolution de la mentalité québecoise.

Développement économique

Le Québec a connu, au cours des dernières années, un développement économique accéléré. Cet essor a été réalisé, à peu d'exception près, sous le signe de l'initiative privée. Cependant, les industries se sont groupées en majeure partie dans les grands centres, sauf lorsqu'il fallait absolument les localiser à proximité des matières premières ou des sources d'énergie.

DECENTRALISATION INDUSTRIELLE

Une telle centralisation comporte évidemment des avantages, mais elle n'est pas sans danger pour le reste d'un immense état comme le nôtre, où vit une population disséminée. Nous savons que l'embauchage au Québec accuse un accroissement régulier même s'il n'est pas au niveau de l'augmentation de la population. Cela cause déjà un grave problème à long terme. A courte échéance, par ailleurs ,il s'ensuit que la mobilité du travail est souvent excessive. A certains moments, des régions offrent de l'emploi et d'autres pas. La main-d'oeuvre, obligée de se déplacer, s'exile loin des familles. De plus, il serait imprudent de laisser une population à la merci d'un chômage soudain et presque total. C'est le cas d'une localité à une seule industrie, forcée d'arrêter sa production par suite d'une mauvaise conjoncture économique.

Pour remédier à cet état de choses, il faut recourir à la décentralisation et lancer un programme d'expansion industrielle au niveau régional. Dans le Bas St-Laurent, nous avons pris conscience de cette nécessité depuis plusieurs années en cherchant des solutions avec des moyens trop limités.

Services régionaux

Nous avons doté la région des services d'électricité et de télécommunication indispensables à sa vie économique, services eux-mêmes devenus deux des principaux employeurs. Connaissant les besoins de former une main-d'oeuvre spécialisée et compétente, nous avons fondé un institut de technologie. Plusieurs diplômés exploitent aujourd'hui leur propre commerce. D'autres occupent des postes importants dans nos entreprises de service et les quelques industries de la région. Trop de ces étudiants, hélas, doivent quitter leur milieu, faute de trouver un emploi.

L'INSTITUT DE MARINE

Le Golfe a, de tout temps, fourni de nombreux marins à la marine marchande. Nos jeunes, élevés au bord de la mer, y voient une carrière toute naturelle. Nous avons créé un institut de Marine afin de leur enseigner les techniques actuelles de la navigation. Cet institut rend de précieux services.

Qu'il me suffise de signaler que la Compagnie de Navigation, fondée par des gens d'affaires tant de la Côte Nord que la Côte Sud, opérant depuis le 31 décembre un transbordeur des plus modernes entre Pointe-au-Père et Baie-Comeau, a recruté sur place son personnel et ses techniciens en navigation.

Vu dans l'optique de la décentralisation et de l'expansion régionale, il est indispensable que l'Institut de Marine demeure à Rimouski. Situé au coeur de la division du Golfe, il est comme un phare rappelant à notre jeunesse que la navigation est un idéal et une carrière toute désignée.

Planification de l'enseignement

Souhaitons ardemment que dans la grande planification de l'enseignement, nos instituts ne disparaissent pas au profit de nouvelles institutions plus ou moins adaptées. Ils sont le fruit de travail, de fondations et de souscriptions populaires répondant aux besoins spécifiques d'une région. Une véritable planification, à mon sens, doit être positive; c'est-à-dire qu'elle doit tenir compte des suggestions de la direction locale, qu'elle doit surtout conseiller, aider, organiser.

TRONÇON DE LA ROUTE TRANS-CANADA

Il reste beaucoup à faire en Gaspésie. Le tourisme, étant une industrie majeure, les moyens de communication sont essentiels à son développement. Nous ne pouvons qu'encourager le projet d'un tronçon de la route transcanadienne, longeant la rive sud du fleuve pour rejoindre le Nouveau-Brunswick par la vallée de la Matapédia, amenant ainsi les voyageurs aux portes mêmes de cette péninsule qui renferme nos plus beaux paysages.

Par ailleurs, sait-on qu'à toutes fins utiles les seuls moyens de transport et de communication, reliant les Iles-de-la-Madeleine au continent, se terminent dans les provinces maritimes, attirant leur économie vers cette section du pays. Il y a là une anomalie à corriger.

Communications

Face à la Côte Nord avec qui elle entretient des relations amicales et fraternelles, à l'entrée de la voie maritime du St-Laurent qui donne accès jusqu'au coeur même du continent, la division du Golfe occupe une place de choix. Ses ports sont accessibles à l'année longue. Elle est reliée aux grands centres par air, par rail et par route.

A ces facilités de transport s'ajoute un réseau de télécommunication par ondes micrométriques d'une capacité quasi-illimitée. On vient tout juste d'utiliser cette voie pour prolonger, jusqu'à Montréal, les circuits venant de Londres par le nouveau câble transatlantique dont le terminus au Canada est situé à Grosses-Roches, dans le comté de Matane. Ces circuits, qui font partie d'un projet d'ensemble, encercleront le globe et relieront entre eux tous les pays du Commonwealth. Ce sont là de précieux avantages qu'il y a lieu de mettre à profit.

La taxe d'affaires augmentera-t-elle?

Le règlement municipal des licences et taxes d'affaires subira-t-il des modifications? Le projet soumis par le représentant de la firme Dufresne & McLagan est présentement à l'étude par les autorités municipales qui ne semblent pas complètement d'accord sur la question, même si les modifications prévues augmenteraient les revenus de quelque $14,500 par année.

Le projet n'a amené aucun commentaire de la part des échevins qui se sont contentés de remettre la question "à l'étude" à la dernière séance.

Le conseil a également donné suite à une autre recommandation des experts de la firme à l'effet d'augmenter le salaire du greffier municipal, parce que ce dernier agira comme greffier de la Cour municipale lorsque cette dernière siégera.

L'ECHO

Publié par :
L'Echo du Bas St-Laurent Inc.
160-B, rue St-Germain — RIMOUSKI
C. P. 110

Membre de "Audit Bureau of Circulation" (ABC).
Membre de l'Association des Hebdomadaires de Langue Française du Canada.
Membre de Canadian Weekly Newspapers Association (C.W.N.A.).

• Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

ABC CIRCULATION — LES HEBDOMADAIRES DE LANGUE FRANÇAISE DU CANADA 1936

Administrateur : Jean-Paul Legaré
Abonnement : Canada : $3.00;
Autres pays : $3.50

VENTE DE JANVIER AU

Le Syndicat de Rimouski inc.

COMMENCANT JEUDI LE 11 JANVIER A 9 HEURES A.M.

AUBAINE

MANTEAUX

AUTOMNE-HIVER

A SOLDER

à demi-prix

- SACOCHES

RABAIS 25%

- FOULARDS

LOT A 98¢

LINGERIE POUR DAMES

Ensemble de nylon, déshabillé et robe de nuit. Valeurs : $19.95 à $34.95.

REDUIT DE 33⅓%

- JUPONS
- GILETS DE LIT
- ROBES DE NUIT
- BABY DOLL

Prix intéressants

$1.98 - $2.98

VETEMENTS SPORT

- CANADIENNES et
- COUPE-VENT DE SKI

33⅓%

- PANTALONS DE SKI

25%

- COSTUMES DE TRICOT

Valeurs : $39.95 à $69.95

REDUITS DE 33⅓%

ROBES

Prix de liquidation

Premier groupe :
Prix réguliers : $39.95 et $34.95
Réduit à $24.95

Deuxième groupe :
Prix régulier : $25.00
Réduit à $14.95

Troisième groupe :
Prix réguliers : $24.95 et $19.95
Réduit à $12.95

Quatrième groupe :
Un seul prix $5.00

Cinquième groupe :
Un seul prix $1.98

CHAPEAUX

BONNETS DE LAINE

Premier groupe :
Valeurs régulières : $2.95 à $8.95
REDUITS A $1.98

Deuxième groupe :
Valeurs régulières : $9.95 à $23.95
1/2 PRIX

BLOUSES

Lot considérable
A SOLDER POUR
$1.98

JUPES ET PANTALONS

Premier groupe :
$1.98

Deuxième groupe :
RABAIS DE 25%

Bottillons et bottes de cuir suède noir, brun, olive, rouge

Valeurs : $8.95 à $10.95
Réduits à $6.95

Valeurs : $16.95 à $19.95
Réduits à $11.95

SOULIERS POUR DAMES

Premier groupe :
Prix régulier : $18.95
REDUIT A $6.95

Deuxième groupe :
Prix réguliers : $15.95 et $13.95
REDUIT A $4.95

Troisième groupe :
UN SEUL PRIX $1.98

GILETS

POUR DAMES

Pullovers, cardigans tout laine et ban-lon. Belle valeur.

Premier groupe :
$3.95

Deuxième groupe :
$5.95

Troisième groupe :
$8.95

ENFANTS

MANTEAUX DE FILLETTES

Valeurs régulières : $10.95 à $24.95
SACRIFIES A 33⅓%

ROBES

DE TOUS STYLES
2 à 3X - 4 à 6X - 7 ans à 14X
25% DE RABAIS

CHAPEAUX ET BONNETS

Belle valeur — Prix variés
98¢ - $1.98

CHAPEAUX DE FEUTRE

1/2 PRIX

HABITS DE JEUX

Modèles une pièce et deux-pièces
2 ans à 6X
Valeurs régulières : $10.95 à $19.95
RABAIS 33⅓%

CANADIENNES

POUR FILLETTES
5 ans à 14 ans
Valeurs régulières $7.95 à $22.95
RABAIS 33⅓%

MITAINES

REDUITES A
98¢ - $1.29 - $1.98

GILETS

98¢ - $1.98 - $2.95

Le Syndicat de Rimouski inc.

226, rue St-Germain - RIMOUSKI - Tél. : 723-2761

GAGNANT D'UN RADIO-PHONO



Sur cette photo, nous reconnaîtrons, de g. à d., M. Yvon Catellier, de 17, rue de l'Eglise, Nazareth, qui s'est vu attribuer un magnifique radio-phono stéréophonique. Ce prix était l'enjeu d'un concours auquel M. Catellier a su trouver la réponse. Le prix, d'une valeur de $225, était offert par la maison Adrien Guay & Fils Inc. Nous voyons également le chef Yvon Desrosiers qui a procédé au tirage, ainsi que M. Adrien Guay, président de cette maison.

Chorale du Grand Séminaire à Radio Sacré-Coeur

Les causeries de la semaine du 15 au 20 janvier CJBR - 7 h. 15 a.m.

LUNDI : Emile Muller, s.j. A mes amis artistes. Chant par Mlle Marie-Claire Pichaud, de France.

MARDI : Emile Muller, s.j. A la recherche du moraliste compétent. Chant par les Pères de St-Vincent de Paul, Ste-Foy.

MERCREDI : Jacques Martineau, s.j. Comment prier. Chant par les élèves du Grand Séminaire de Rimouski.

JEUDI : Rosaire St-Laurent, A.A. Oécuménisme à domicile. Chant par Mlle M. Robichaud, de Verdun.

VENDREDI : François Sabia, N.D.S. A l'heure de la Nouvelle Delhi.

SAMEDI : François Sabia, N. D. S. Rome et l'oecuménisme.

Cours au CED Mont-Joli

Le Cercle d'Economie domestique est heureux d'annoncer à ses membres ainsi qu'aux dames et aux demoiselles de Mont-Joli qu'il vient d'obtenir du Service de l'Education familiale des cours de chapellerie, du 13 mars au 13 avril. L'inscription aura lieu le 12 mars.

Le maximum des participantes est fixé à 96.

Mlle Armande Bujold sera en charge de ces cours.

Les cours d'art culinaire, 1ère et 3e séries, seront donnés du 8 mai au 8 juin. L'inscription : le 7 mai.

Pour la 1ère série, le nombre d'élèves n'est pas limité. Mlle Monique Talbot sera le professeur.

Ces cours sont des plus intéressants et nul doute que nos dames et demoiselles ne manqueront pas ces occasions de perfectionnement.

Au Comité de la Bibliothèque

L'échevin Victor Lepage a été désigné par le conseil pour représenter la ville au nouveau comité de la bibliothèque municipale. On sait que la ville vient de se porter acquéreur de la bibliothèque, à la suite d'un nouveau règlement municipal adopté en deuxième lecture à la séance du 3 janvier.

Un nouvel octroi a également été demandé au gouvernement provincial dans une résolution adoptée à la dernière séance.

Etudiants vainqueurs au curling

L'équipe de Winston Wells, skip, Jacques Boutet, Pierre Martin et Jocelyne Doucet a remporté les honneurs de la finale du tournoi de curling des étudiants qui se tenait au club de curling de Rimouski, la semaine dernière.

Neuf équipes, formées d'étudiants de Rimouski, prenaient part à ce tournoi qui a remporté un vif succès. L'enjeu était le trophée "Au Gourmet", don du sportif Placide Plante. L'équipe défaite en finale était composée de Gordon Wells, skip, Denis Belzile, Mireille Tessier et Denise St-Pierre.

Les Filles d'Isabelle de Rimouski au secours des pauvres

Le conseil 1057 des Filles d'Isabelle du cercle St-Germain de Rimouski est heureux de communiquer au public quelques résultats de ses activités à l'occasion des fêtes.

A l'occasion de Noël, elles ont distribué 25 paniers de provisions à autant de familles dans le besoin. Ceci a été rendu possible grâce à la bienveillante coopération de M. Aurèle Laplante, directeur des études, qui nous a permis de solliciter l'aide des écoles de filles sous la juridiction de la commission scolaire de Rimouski. Nous le remercions du fond du coeur d'avoir contribué à semer quelques rayons de soleil dans des foyers assombris par le malheur.

Nous remercions aussi très sincèrement les parents des élèves qui ont répondu si généreusement à notre appel.

Merci aussi aux magasins Paul-Emile Lavoie, Albert Michaud, Dominion, qui ont bien voulu participer généreusement à la décoration des paniers de Noël.

Les Filles d'Isabelle lancent un appel à toutes les familles qui pourraient se départir de linge usagé au profit des pauvres, de bien vouloir appeler aux numéros 723-7186 ou 723-7101. On se chargera d'aller cueillir les offrandes.

A tous et à chacun ainsi qu'aux membres des Filles d'Isabelle, du cercle St-Germain 1057, de Rimouski, bonne et heureuse année.

Mme D.-Omer Heppell,
régente.

Cours de préparation au mariage

A CAUSAPSCAL

Comme par le passé, les responsables du Service de Préparation au Mariage, de Causapscal, sont heureux d'organiser, pour la sixième année consécutive, un cours pour tous les fiancés ou ceux et celles qui prévoient se marier au cours de l'année.

Ces cours ont débuté lundi, le 8 janvier, en la salle du couvent. Les cours sont sous la direction de M. l'abbé Léopold Thibault et de nombreux conférenciers de marque seront entendus.

Cours de préparation au mariage

A ST-GERMAIN

L'inscription pour les cours de préparation au mariage aura lieu à 8 heures p.m., dimanche, le 14 janvier, au Centre des Loisirs St-Germain, de Rimouski.

Sont admises seulement les personnes qui prévoient sérieusement se marier au cours de l'année.

Pour renseignements, s'adresser à Mlle Raymonde Deschênes, tél. 723-7895 ou 723-7935.

A ST-ROBERT BELLARMIN

Un cours de préparation au mariage sera donné à St-Robert. L'inscription se fera dimanche soir, le 14, à 8 heures, à l'Ecole Dubé, rue St-René. Le premier cours se donnera mardi, le 16 janvier.

Les responsables des cours sont M. et Mme Romain Hudon, tél. 723-9156; Mlle Gisèle Garneau, tél. 723-2789; Mlle Gisèle Charette, tél. 723-3293; Mlle Rosaline St-Pierre, tél. 723-7309; M. Laurent Deschênes, tél. 723-7425; M. Réjean Ross, tél. 723-8190; M. l'abbé Roland Labrie, aumônier, tél. 723-3232.

Perdu

Un porte-monnaie contenant une très forte somme d'argent a été perdu entre Rimouski et Mont-Joli, le jour de l'an au soir. Une récompense est promise. Veuillez vous adresser, charges renversées, à tél. 775-4751, Yvon Corriveau, Mont-Joli.

Succès dans l'enseignement

Mlle Jeanne d'Arc Drapeau, i.d., de St-Jean de Dieu, enseignant au couvent de Rivière-Trois-Pistoles, a reçu une gratification de $20 du Département de l'Instruction publique pour succès dans l'enseignement. Cette prime lui a été décernée par l'entremise de M. Jean Thériault, i.é., de Trois-Pistoles.

BONNE VENTILATION

Une bonne ventilation atténue la fatigue. L'air vicié, à la maison ou à l'atelier, est dommageable au système respiratoire, surtout si l'air est sec. Durant la nuit, il faut ouvrir la fenêtre de sa chambre, même d'un pouce ou deux par temps froid, pour permettre la circulation de l'air. La ventilation favorise un sommeil reposant. Il est préférable d'avoir des couvertures chaudes mais légères et de l'air frais dans la chambre. Un verre de lait chaud invite souvent au sommeil.

CINEMA

AUDITORIUM

RIMOUSKI

Représentation dimanche en matinée à 2 heures. Tous les soirs à 7 heures et répétition du premier film Suite au changement

DU SAM. AU VEND.
13 AU 19 JANVIER

Horaire : 8.35 p.m.

Le Maître de Forges

Cinémascope en couleurs

avec

ANTONIO VILAR

VIRNA LISI

La plus sublime histoire d'amour. Ce film est le drame d'une femme à l'âme tourmentée qui épouse un homme qu'elle n'aime pas, mais devra renier son orgueil et sa fierté pour reconquérir un amour perdu.

AUSSI

Horaire : 7 et 10.25 p.m.

ECHEC AU PORTEUR

avec

PAUL MEURISSE

et

JEANNE MOREAU

Film policier. La plus sensationnelle course contre la montre que vous n'avez jamais vue dans ECHEC AU PORTEUR.

CINEMA

Centre des Loisirs

ST-GERMAIN

Rue Ste-Marie — Tél. 723-4040

Présente, dim., lun., mar., mer., les 14, 15, 16 et 17 janvier

Représentations à 7 et 10.30 p.m.

Signé ARSENE LUPIN

COMEDIE POLICIERE FRANÇAISE

avec

Robert LAMOUREUX
Alida VALLI
Roger DUMAS

Ce film ne manque pas de rythme ni d'humour. Un film qui ne déçoit pas.

AUSSI

Représentation à 8.30 p.m.

JE REVIENDRAI A KANDARA

EN CINEMASCOPE ET COULEURS

DRAME POLICIER

avec

Daniel GELIN et
François PERRIER

Un suspense qui ne vous laisse pas d'une semelle. Des acteurs qui jouent avec conviction.

EN MATINEE : Dimanche à 1 h. ainsi que mercredi
EN SOIREE : Dimanche à 7 h. 30,
Lundi, mardi, mercredi à 7 heures.

LA VENTE D'EPARGNE DE JANVIER

ZELLER'S
DETAILLANTS AUX CANADIENS ECONOMES

"SOYEZ AVISES EN '62" — Votre résolution sera d'autant plus facile à tenir si vous magasinez chez Zeller . . . surtout durant la formidable Vente d'Epargne de Janvier. Un événement vous permettant de faire fructifier vos dollars en vous procurant plus de marchandise pour le même prix ! Approvisionnez-vous donc dès maintenant à des prix super-économiques ! Et souvenez-vous : vous pouvez "Porter vos achats à votre compte" . . . sans versement comptant !



SPECIAL ! EPARGNEZ $3.11

4.88 ET 5.88

GRANDEURS : 2-3X, 4-6X — Epargnes fort substantielles sur costumes de neige très appropriés ! Modèles à une seule ou deux fermetures éclair permettant entière liberté de mouvements et confectionnés de résistant tissu à chaîne de nylon; doublure piquée. Rég. $7.99 et $8.99 !



EPARGNEZ $1.02

2.97

ENVELOPPE de bébé - Modèle "chaton". Capitonnage de "Celacloud"; lavable. Ravissant petit chien appliqué. Rég. $3.99 !

COSTUMES de ski

Epargnez $6.11

REG. $14.99

8.88



GRANDEURS : 3-6X — pour garçonnets ou fillettes. Conçus pour les jeux extérieurs turbulents, confectionnés de nylon très résistant avec chaude doublure piquée; renfort double aux genoux; fermeture éclair à la hanche; capuchon amovible.

ACHETEZ DES MAINTENANT ! "PORTEZ A VOTRE COMPTE"

SPECIAL ! Epargnez 40%



EPARGNE FORMIDABLE sur ravissantes chemises sport en flanelle taillées pour une mise tout-aller impeccable et un ajustement parfait. Vaste assortiment de tartans jouissant de la préférence masculine. Grandeurs pour hommes : P-M-G.

POUR DAMES ET DEMOISELLES



BAS DE MICROFILET SANS COUTURE

.43

EPARGNE SPECIALE sur bas de nylon de première qualité. Teintes "en vogue"; grandeurs 8½ à 11.

ECONOMIE ALLECHANTE SUR BIJOUTERIE

A LA MODE

DES VALEURS DE $1.99 A $4.99 — Vous économisez jusqu'à $4.05. Ne manquez pas ce Spécial "en vogue" de Zeller !

.94
L'ENSEMBLE

GAINE VALANT REG. $1.99

SPECIAL

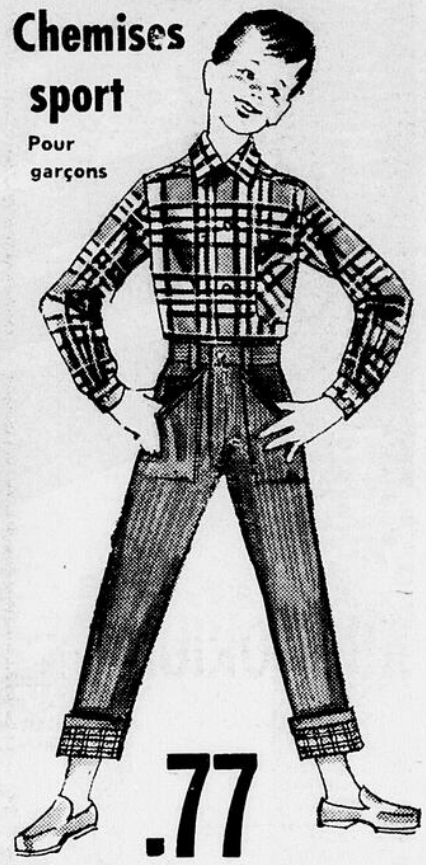
Dos et panneaux latéraux en élastique, devant de satin. Grandeurs : P-M-G.

1.57

AUBAINE

Chemises sport

Pour garçons



.77

Belles chemises en flanellette lavable à motifs carreautés, manches longues. Grandeurs 6-16.

JEANS

Tenue en cordé random pour garçons. Grandeurs 6-12. Régulier 3.99.

3.47

'Aubaines' épatantes

COSTUME SOMMEIL ET JEU DE 3 PIECES

36% de rabais. Corsage genre pull-over, pantalons et ravissantes petites pantoufles. 3 à 12 mois. **.64**

VETEMENT DE NUIT POUR ENFANTS EPARGNEZ 41%

En flanellette d'excellente qualité garnie de ravissants nids d'abeilles. Motifs enfantins. Rég. .99 **.47**

PYJAMAS POUR GARÇONS EN SPECIAL !

Flanellette soit rayée ou à motifs de fantaisie. Coupe ample. 8 à 16 — Rég. $1.99. **1.67**

Imprimés "Cottage" !



36 POUCES DE LARGEUR — vaste choix de modèles gais et enjolivants pour la cuisine. Rég. .79 la verge. **Spécial** **.53**

ZELLER'S, 134-A St-Germain - Rimouski - Tél. 723-9251
Commandes postales acceptées

Le commis au comptoir des viandes *au* DOMINION recommande un

POT-AU-FEU

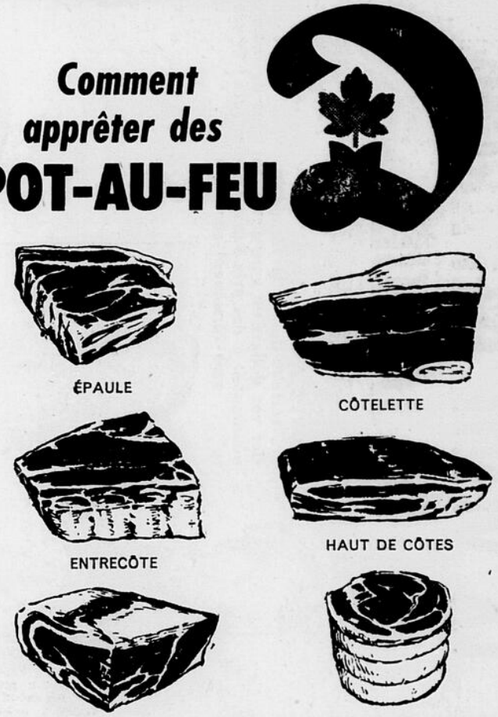
savoureux, tendre et économique!



Vous économisez entre 10¢ et 15¢ la livre quand vous servez à votre famille un pot-au-feu au lieu d'un rôti au four. Vous économisez bien au-delà de $1.00 sur un rôti. Beaucoup de gens préfèrent un pot-au-feu tendre, juteux et de saveur exquise. Alors, dès cette semaine, servez-en à votre famille, tout en économisant!

Servez-vous PERSONNELLEMENT ou FAITES-VOUS SERVIR AU COMPTOIR en toute confiance!

Comment apprêter des POT-AU-FEU



Le pot-au-feu est une méthode de cuisson à chaleur humide d'une grande variété de rôtis de boeuf. Pour obtenir de meilleurs résultats, placer le rôti dans une grande marmite ou un "Dutch oven". Bien faire brunir sur tous les côtés. Assaisonner. Ajouter 2 à 3 cuillerées à table d'eau. Bien couvrir la marmite pour retenir la vapeur et faire rôtir lentement sur feu doux du dessus du poêle, ou à four modérément chaud (325°F.) jusqu'à ce qu'il soit tendre et complètement cuit (température interne de 170°F. au thermomètre à viande). Ajouter des légumes durant les quinze ou dix dernières minutes de cuisson.

JUS DE TOMATES "He nz" - De fantaisie - Délicieux — 8 Boîtes 20 oz. **1.00**

SOUPES aux tomates ou aux légumes "Aylmer" - Nourrissantes — 8 Boîtes 10 oz. **1.00**

TOMATES ROUGES Mûries à point "Domino" - De choix — 2 Boîtes 28 oz. **.45**

ROTI DE HAUT DE COTES Boeuf de l'ouest inspecté Bien préparé - Tendon enlevé — Lb **.43**

ROTI DE COTES DE CHOIX Boeuf de l'ouest inspecté Le Roi des Rôtis - Coupe courte — Lb **.69**

BOEUF HACHE Toujours frais haché - 85% maigre — Lb **.39**

TOMATES Mûries à point — 2 Boîtes 28 oz. — .45
"Domino" - De choix

SHORTENING PUR — 2 Lb — .63
"Jewel" - Idéal pour vos cuissons

PAPIER DE TOILETTE — 4 Rouleaux — .29
"Opal" - Blanc - Fort - Economique

CATSUP AUX TOMATES — 2 Bout. 11 oz. — .39
"Aylmer" - Epicé à point

PAPILLOTES "Bélanger" — Sac 16 oz. — .29
Beurre d'arachides - Les enfants en raffolent

FARINE "PRE-TAMISEE" — 7 Lb Sac — .65
"Robin Hood" - Tout usage

POIS A SOUPE — Sac 2 lb — .33
"North Star" - Entiers - Jaunes

BLE D'INDE (genre crème) — 4 Boîtes 10 oz. — .43
"York" - De fantaisie

MELANGE A GATEAU — 2 Boîtes 15 oz. — .35
"Robin Hood" - Blanc, choc., doré, épices

BOEUF HACHE — Lb — .39
Toujours frais haché - 85% maigre

PAINS de poissons — Lb — .47
Enroulé de chapelure - Chauffez et servez - Délicieux

POULETS "BARBECUE" Env. 2½ lb — 1.39 Chacun
Grade "A" - Assaisonnés - Chauds

Le pot-au-feu est une méthode de cuisson à chaleur humide d'une grande variété de rôtis de boeuf. Pour obtenir de meilleurs résultats, placer le rôti dans une grande marmite ou un "Dutch oven". Bien faire brunir sur tous les côtés. Assaisonner. Ajouter 2 à 3 cuillerées à table d'eau. Bien couvrir la marmite pour retenir la vapeur et faire rôtir lentement sur feu doux du dessus du poêle, ou à four modérément chaud (325°F.) jusqu'à ce qu'il soit tendre et complètement cuit (température interne de 170°F. au thermomètre à viande). Ajouter des légumes durant la cuisson si désiré. Découvrir le pot-au-feu au four pendant la dernière demi-heure afin de bien brunir.

DURÉES DE CUISSON

	MINUTES PAR LIVRE SUR LE POÊLE	AU FOUR 325°F.
Epaule, côtelettes ou entrecôtes, pot-au-feu sans os	25 à 30	30 à 35
Petit os d'épaule, *pointe de poitrine, *haut de côtes	30 à 35	35 à 40

NOTE: Allouer la durée de cuisson la plus longue par livre pour les morceaux de (3 à 6 livres) et la plus courte pour ceux de (6 à 8 livres).

*Faire bouillir ces morceaux est une autre bonne méthode de cuisson.

ARTICLES DIVERS

Demi-tablier
Pour Dames - Coton
Couleurs gaies
Chacun — .29

PATE DENTIFRICE

Pepsodent Format rég.	Fluoride Format géant	Nouveau Economique
.37	.67	1.05

TAPIS genre plateau pour chaussures
Garde les planchers propres
"CADDY" Pratique Résistant — 1.59

FRUITS ET LEGUMES FRAIS DU JOUR

ORANGES "FLORIDE" — 2 Dz. — .69
No 1 - Idéales pour le jus - Grosseur 252 - Sucrées

POMMES "CORTLAND" — 5 Lb Sac — .45
Récolte du Québec - De fantaisie - Pour cuire ou manger

CAROTTES — 5 Lb Sac — .29
Récolte du Québec - No 1 - Fraîches - Tendres

TOMATES — 2 Cello 12 oz. — .39
Floride No 1 - Rouges et fermes

PRODUITS CONGELES

JUS D'ORANGE — 5 btes 6¼ oz. — 1.00
"Dominion" - Concentré

POIS VERTS — 4 Boîte 12 oz. — .69
"York" - Délicieux - Spécial

BATONNETS — 3 btes 10 oz. — 1.00
De poissons
"Blue water" - Délicieux

En vente au Dominion seulement

GINGER ALE — 2 bout. 30 oz. — .29
"Domino" - Pétillant Rafraîchissant

FROMAGE tranché — .29
"Domino"-Délicieux - 8 oz.

Chocolat en barre — 5 barres .10 — .39
"Dominion"-Frais - Lait pur

- Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.
- QUALITE - SERVICE
- TOUT EST 100% GARANTI
- PERSONNEL AMICAL
- STATIONNEMENT GRATUIT A L'ARRIERE DU MAGASIN

MAINTENANT! VOUS POUVEZ CHOISIR PARMI PLUS DE

500 CADEAUX GRATUITS

DANS LE PLAN DOMINION

Prix en vigueur jusqu'à la fermeture, samedi, le 13 janvier 1962

RECUS VERTS

NOUVEAU CATALOGUE DE CADEAUX

- *Le plus grand choix d'articles de marques connues!*
- *Magnifiques cadeaux pour la famille et la maison!*

DOMINION



EN MARGE DU HOCKEY . . .

Malgré la période des Fêtes, la ligue de hockey de cité nous a fourni de très bons programmes et, pour autant que les équipes continueront à montrer de la bonne volonté, la lutte sera doublement intéressante au cours des prochaines semaines. Les Carabins, qui étaient inactifs pour cette période, reviennent dans la mêlée et semblent bien décidés à reprendre la position qu'ils ont perdue durant leur absence.

Si l'on jette un regard sur le classement actuel, nous pouvons constater que les cinq équipes sont bien balancées. La marge de points entre la première et la dernière position est très normale et toutes les parties sont susceptibles d'apporter du changement. Pour les clubs qui doivent subir les effets du départ de certains joueurs, la situation peut paraître mauvaise, mais nous croyons que le meilleur moyen d'y remédier est de conserver le bon moral pour toute l'équipe.

Tous les changements qui ont été faits, à date, l'ont été pour le mieux et nous avons la preuve qu'ils étaient nécessaires pour le bon fonctionnement du circuit. La décision de la ligue de se montrer très sévère, fut sage et il était temps d'en arriver là pour prouver que les responsables sont capables de garder un plein contrôle. Les arbitres ont reçu l'ordre de ne laisser passer aucune infraction et, depuis, les joueurs apprennent à éviter les punitions inutiles pour jouer du bon hockey.

Maintenant que les joutes sur semaine sont disputées le mardi et le jeudi, les joueurs sont plus en mesure de donner le meilleur d'eux-mêmes. C'est dire que les équipes aussi bien que la ligue s'en porteront mieux. Les amateurs ont fort goûté les derniers programmes et pour conserver un bon public, qu'on continue de faire l'impossible pour présenter du beau hockey.

LE SKI A SON MEILLEUR . . .

C'est avec plaisir que les amateurs de ski ont vu tomber la neige au cours des derniers jours ce qui a permis à bon nombre de se rendre dévaler les belles pentes du Mont Blanc. Depuis le début de la saison, les skieurs avaient eu à subir les effets des intempéries et il leur a fallu attendre impatiemment la neige pour pouvoir skier aisément. ment.

Dans sa deuxième année d'opération, le Centre de Ski Mont-Blanc, connaît un succès monstre et il est dû au travail de tous les organisateurs et de tous les membres qui se sont fait un devoir de joindre les rangs afin de consolider l'organisation. Les responsables ne ménagent rien lorsqu'il s'agit d'améliorer le centre et c'est pour cette raison que les skieurs sont heureux de pouvoir pratiquer avec facilité ce très beau sport.

Au domaine des améliorations, le Centre de Ski est à organiser des randonnées en carioles, une pente pour les amateurs de traîne sauvage et un service d'autobus pour permettre aux gens de se rendre sur les lieux. C'est dire que tous ceux qui iront au Mont-Blanc auront tous les moyens à leurs dispositions pour passer d'agréables moments.

CHOSES ET AUTRES...

Bien qu'il ait fallu canceller quelques joutes à cause de la mauvaise température, les ligues midget-juvéniles poursuivent leurs cédules et, dans les deux circuits, les pilotes aussi bien que les joueurs se divertissent admirablement bien. Il est quelque fois nécessaire de remettre un peu d'ordre et les responsables s'acquitent très bien bien de leur tâche...

•

Depuis lundi dernier et pour tous les lundis à venir, la ligue juvénile présentera un programme double au colisée. Les locataires du colisée ont jugé bon d'accorder gratuitement cette période ce qui permet à la ligue d'avoir une cédule plus longue puisqu'on joue à l'extérieur également. Pour les jeunes c'est un grand plaisir d'évoluer au colisée...

•

L'équipe-surprise à l'heure actuelle dans la ligue de cité, est sans contredit le St-Robert. Nous avons là une preuve que les succès d'une équipe dépendent de sa conduite sur la glace et, les conseils d'un connaisseur comme André Goulet sont indispensables...

•

Un nombre record de jeunes suivent l'entraînement afin d'évoluer avec les Pee Wee. Au colisée, Jules Blais en a plus de 80, à Nazareth 36 et au Village Brisson 35. Luceville, St-Fabien et Ste-Blandine en ont également plusieurs à l'entraînement...

•

On organisera plusieurs ligues de hockey parmi ces jeunes et les meilleurs de chaque équipes seront groupés afin de prendre part au prochain Tournoi International, à Québec, en février prochain. Jules Blais à bonne confiance...

•

Une ligue de hockey strictement junior qui fonctionne très bien à Mont-Joli. Quatre clubs en forment les cadres et les amateurs de l'endroit ont beaucoup d'intérêt pour ce circuit...

•

Ouverture de la ligue de hockey des Utilités Publiques, vendredi soir. Le Téléphone, le Pouvoir, la Cie Mitis et le Jeune Commerce seront représentés...

•

S'il nous était permis de faire un souhait, ce serait celui-ci: "que Gilles Daigneault demeure à Rimouski". Les sportifs en ont besoin...

Ligue de hockey midget
St-Germain et St-Robert annulent

Samedi dernier, dans une rencontre de la ligue midget, disputée sur la patinoire des Frères du Sacré-Coeur, le St-Germain et le St-Robert, respectivement pilotés par Jean-Luc Drapeau et Roger Pesant, ont fait match nul 1-1.

Les compteurs furent, pour le St-Germain, Marc-A. Marquis, et pour le St-Robert, Jacques Côté.

CLASSEMENT

St-Robert	5
St-Germain	5
St-Pie X	0
Ste-Agnès	0

COMPTEURS

Mario Bellavance	7
Jacques Côté	7
Claude Morin	3
Richard Michaud	2

Ligue de hockey OTJ-Nazareth
Les Etoiles en tête

	Pts
Etoiles	10
As	7
A. J. C.	3
Alouettes	2

COMPTEURS

	B	A	Tot.
Hugues Lavoie	14	6	20
Nelson Migneault	9	2	11
Laval Parent	7	4	11
Jacques Bouillon	7	4	11
Raymond Parent	4	6	10
Marcel Thériault	5	5	10

Moyenne des gardiens

Robert Duchesne	2.00
Yvon Lavoie	3.00
Clément Pineault	5.20
Gaétan Tremblay	5.33

Les commanditaires des clubs sont les suivants: Alouettes, Restaurant "Au p'tit Bedon"; As, Construction St-Hilaire Ltée; A.J.C., Garage Michaud Automobiles.

Centre d'art acrobatique installé à Rimouski

Un Centre d'Art Acrobatique qui comprendra l'acrobatie, le trapèze et l'adagio, sera ouvert à Rimouski dans le local des Chevaliers de Colomb, rue St-Germain.

M. Benny Bell, de Mont-Joli, est le gérant-instructeur de ce centre et prévoit l'ouverture pour lundi prochain, le 15 janvier. L'entraînement consiste en une série de leçons primaires d'acrobatie, d'adagio et de trapèze. En plus de nombreux avantages physiques, la pratique de certains mouvements aidera à vaincre la peur du risque et la gêne chez les élèves.

Les cours se donneront, pour les garçons, le lundi et le mercredi; pour les filles, le mardi et le jeudi. Tous les intéressés peuvent s'inscrire dès maintenant en s'adressant à Mont-Joli au téléphone 775-5309, entre 2 heures et 6 heures, et le soir, à Rimouski, 723-7624, tous les soirs, de à 9 heures. Le nombre d'élèves est limité.

ABATS DE RIGUEUR

J.-M. Desrosiers nouveau champion

On a couronné un nouveau champion, dimanche dernier, au tournoi "Abats de Rigueur". En effet, Jean-Marc "Bee" Desrosiers est devenu le 2e champion de cette compétition en l'emportant successivement sur J.-C. Pomerleau, Marcel Canuel et Roland Lévesque.

Desrosiers a réussi 79 en comparaison de 71 par Pomerleau dans la 1ère partie, 83 dans la 2e contre 74 par Canuel et 89 contre 66 par Lévesque dans la 3e rencontre.

Dimanche soir prochain, Desrosiers aura à faire face à André Lizotte, Marc Côté et André Gagné dans le troisième programme de la saison qui débute à 7 h. 30.

HEURE DES QUILLES JUNIOR

2e victoire de Donald St-Pierre

Donald St-Pierre a défendu avec succès son championnat pour la 2e semaine consécutive en triomphant de l'aspirant Gaétan Proulx par la marge de 145 quilles.

St-Pierre a réussi des parties de 111, 109 et 137 pour un triple de 357, pendant que Proulx enregistrait des simples de 92, 57 et 63 pour 212.

La semaine prochaine, Gérard Jenniss, classé 6e avec une moyenne de 101.1, sera l'adversaire de St-Pierre.

HEURE DES QUILLES SENIOR

Jacques Lebel 6e champion

Jacques Lebel est devenu le 6e champion de l'heure des quilles senior dimanche dernier en défaisant le monarque des 3 dernières semaines, Abel Bélanger, par la différence de 31 quilles.

Lebel a réussi des parties de 184, 177 et 129 pour un total de 490, tandis que Bélanger enregistrait des simples de 195, 149 et 115 pour un triple de 459.

Dimanche prochain, le nouveau champion affrontera Gilles Dionne, classé 13e avec une moyenne de 153.2.

Salle de quilles St-Robert

LIGUE FEMININE

Position

Maurice Dechamplain 40 Pts

Club des 500

Lucie Gagnon	510
Micheline Desrosiers	523
Suzanne Pineault	500

Club des 200

Gladys Burgess	200

LIGUE MIXTE "B"

Position

Côté & D'Amours 43 pts

Moyennes

Colette Marcoux	106.8
Gonzague Drapeau	136.5

Club des 200

Jean Côté	209
Jacques St-Pierre	205

LIGUE MIXTE "A"

Position

Coca-Cola et Pepsi-Cola, 37 pts

Moyennes

Denyse Dubé	137.1
Jacques Lebel	168.3

Club des 500

Mme Bernadette Fillion	504
Suzanne Pineault	502

Club des 200

Lucie Gagnon	211
Mme Murielle Proulx	202

Club des 500

Jacques Lebel	607
Claude Michaud	553
J.-M. Desrosiers	572
Gilbert Proulx	526
Réal Desrosiers	557
Wilson Janelle	550
Jean-Marc Bouchard	559
Jean-Louis Tremblay	545

Club des 200

Jacques Lebel	231
Claude Michaud	238
Jean-Marc Desrosiers	229
Gilbert Proulx	207
Wilson Janelle	253
Jean-Louis Tremblay	221
Marcel Canuel	218
Jean-Yves Audy	218
Charles Guimond	223

Heure des quilles

Mlle Lucie Gagnon rencontrera Mme Bernadette Fillion, qui s'est classée troisième. Rendez-vous le 14 janvier.

Fiançailles

Panneton-Hins

Le jour de Noël ont eu lieu les fiançailles de Mlle Pierrette Hins, g.m.g., fille de M. et Mme Antonio Hins, de Nazareth, avec M. Guy Panneton, t.d., fils de M. et Mme A. Panneton, de Montréal.

Economisez en allant au-devant de l'hiver!

VENTE de pneus

GOODYEAR SUBURBANITE

ÉCONOMISEZ $13.00 LA PAIRE

PAR EXEMPLE 670/15 ÉTAIT 26.50

EST 19.95 et VIEUX PNEU



Nous mettons ces économies à votre portée pour vous faciliter l'essai des Suburbanite. Le rude hiver arrivé, vous roulerez en sécurité avec des pneus Suburbanite—les meilleurs pneus d'hiver qui soient. Procurez-vous les vôtres dès aujourd'hui. Epargnez-vous temps, ennuis et argent.

AUTRES DIMENSIONS— MÊMES ÉCONOMIES

Vulcanisation Moderne Ltée

362, St-Germain - RIMOUSKI - Tél. 723-7843

Ressemelage - Accessoires "Good Year"

POSE GRATUITE

BRILLANT RETOUR DES CARABINS

Les Carabins, des écoles Commerce-Normale, ont brillamment souligné leur retour dans la ligue de cité en l'emportant, mardi soir, par le compte de 7-4, contre le St-Robert, détenteur de la première place du classement.

Privé des services de l'excellent compteur Georges Bouchard, le St-Robert fut menaçant à la première période mais, à la suite d'une poussée des hommes de Paul Dufresne, dans les deux derniers engagements, il dut s'avouer vaincu.

Jacques Dubé a marqué quatre buts pour les gagnants, Roland Proulx, Paul-Emile Tremblay et Clément Bérubé, les autres. Pour le St-Robert, Gilles Labbé, Camille Ouellet, Jean-Yves Côté et Urbain Dionne furent les compteurs.

STE-ODILE 4
RIMOUSKI-EST 2

Dans l'autre joute, le Ste-Odile s'est rallié à la troisième période et les trois buts de Réal Beaupré qui a joué une partie colossale, ont permis au Ste-Odile de l'emporter par le compte de 4-2 contre le Rimouski-Est.

Outre Beaupré, Gratien Lévesque a marqué l'autre but. A la défense, Jacques Tremblay a bien protégé un Marcel Pelletier à son meilleur. Pour le Rimouski-Est, Jean-Louis Samson et Vic Côté sont les pointeurs.

CLASSEMENT

St-Robert	18
Ste-Odile	17
Rimouski-Centre	12
Carabins	10.5
Rimouski-Est	9

COMPTEURS

	B	A	Pts
Georges Bossé	10	19	29
Geo. Bouchard	14	14	28
Gaston Côté	14	12	26
Guy Harrisson	10	16	26
Gaston Lebel	13	12	25
Réal Beaupré	10	15	25
Gaétan St-Pierre	13	11	24
Camille Ouellet	7	15	22

Rimouski-Est et St-Robert annulent

Dans un intéressant programme double de la ligue de cité, disputé dimanche dernier, St-Robert et Rimouski-Est ont annulé 4-4 et Rimouski-Centre a défait Ste-Odile par le compte de 2-1 dans l'autre joute.

La troisième période, enlevante au possible, avec du jeu parfait, ne donna aucun résultat puisque St-Robert et Rimouski-Est firent partie nulle 4-4.

Côté, Jean-Louis Samson, Herman Hins et Claude Brisson furent les compteurs du Rimouski-Centre, tandis que Georges Bouchard, avec deux buts, Gaétan St-Pierre et Jean-Yves Côté obtinrent les autres.

Riki-Centre 2
Ste-Odile 1

L'autre joute s'est terminée par une victoire de 2-1 pour le Rimouski-Centre contre le Ste-Odile. Gaston Côté à marqué les deux buts des vainqueurs et René Roy fut le seul à déjouer Jean-Luc Drapeau qui fut à la hauteur de la situation dans ses filets.

4 JANVIER

Ste-Odile 4
St-Robert 2

René Roy a marqué deux buts pour les vainqueurs, Gratien Lévesque et Réal Beaupré les autres. Pour le St-Robert, Georges Bouchard et Jean-Yves Côté furent les pointeurs.

Rimouski-Est 4
Rimouski-Centre 4

Pour le Rimouski-Centre, Gaston Lebel, Ghislain Fiola, Charles Parent et Georgie Martin. Guy Harrisson a obtenu deux buts pour le Rimouski-Est, Claude Brisson et Sylvain Proulx les autres.

2 JANVIER

St-Robert 4
Rimouski-Est 2

Georges Bouchard, deux buts; André Goulet et Gaétan St-Pierre les autres. Pour les perdants, Claude Brisson et Herman Hins furent les pointeurs.

Rimouski-Centre 5
Ste-Odile 0

Georges Côté, deux buts, Gaston Côté, Gaston Lebel et Charles Parent furent les autres compteurs.

Vainqueurs à Mont-Joli

Les grands prix pour le concours de décorations des Fêtes organisé par le Jeune Commerce de Mont-Joli ont été décernés à M. R.S. Long pour la section résidentielle, et au Magasin J.-H. Thibault pour la section commerciale.

C'est au cours d'une fête organisée par le Jeune Commerce de Mont-Joli qu'on a fait connaître le verdict des juges Jacques Côté, Jean-Paul Morissette et Lorenzo Fortin.

Le donateur des trophées, M. Richard Fillion, était alors accompagné de MM. Eddy Caron, président du Jeune Commerce de Mont-Joli, et Robert Bourassa, président du comité de Décorations des Fêtes.

Des mentions honorables sont allées à MM. Elphège Plante et Roma Plante pour la section résidentielle, et à Canada Gulf, Les Fleurs Bleues et le Salon Marcelle dans la catégorie commerciale.

Le trophée décerné aux associations a été remporté par la troupe scoute de Mont-Joli pour la décoration originale qu'ils ont faite à la grotte Notre-Dame de Lourdes.

Ligue juvénile de hockey

ST-PIE X EN TETE

Malgré une défaite de 8-2, subie lundi soir, contre le L. & R. Proulx, de St-Robert, l'équipe des Loisirs St-Pie X est demeurée en tête du classement de la ligue juvénile de hockey. C'était le premier programme double de ce circuit qui était disputé au Colisée.

Les points des vainqueurs sont le travail de Guy Bouchard, Gilles Lévesque et Gilles Bouchard avec deux buts chacun. Denis Blanchette et Marc Dionne ont compté les autres. Pour le St-Pie X, Jacques Ross et Hugues Lévesque furent les compteurs.

ST-GERMAIN 3
STE-AGNES 2

Dans l'autre joute, l'équipe du Meuble Bertrand Ross, de St-Germain, a eu difficilement raison du Au Gourmet, de Ste-Agnès, par le compte de 3-2.

Marcel Proulx, Claude Gagnon et Jules Ferland ont marqué les buts des gagnants tandis que Réal Francoeur réussissait les deux buts des perdants.

CLASSEMENT

St-Pie X	7
St-Robert	4
St-Germain	4
Ste-Agnès	3

LOISIRS St-Germain

Voici la nouvelle cédule à suivre au gymnase du Centre des Loisirs St-Germain :

LUNDI

4.00 à 5.00	Hockey intérieur, garçons de 6 à 12 ans
5.30 à 6.30	Conditionnement physique pour hommes
6.30 à 7.30	Ballon-panier pour filles
7.30 à 8.30	Ballon-panier pour adultes
8.30 à 10.30	Badminton pour adultes

MARDI

2.30 à 3.30	Conditionnement physique pour dames
6.30 à 7.45	Ballon-panier, ligue inter-collégiale
7.45 à 8.45	Gymnastique pour les garçons
8.45 à 10.00	Tir à l'arc pour adolescents et adultes

MERCREDI

4.30 à 5.30	Ballon-panier pour filles
5.30 à 6.30	Conditionnement physique pour hommes
7.00 à 8.00	Scouts
8.00 à 9.30	Badminton pour adultes
9.30 à 10.30	Ballon-panier pour adultes

JEUDI

2.30 à 3.30	Conditionnement physique pour dames
6.30 à 8.00	Badminton pour adolescents
8.00 à 9.00	Gymnastique pour garçons
9.00 à 10.00	Badminton pour adultes

VENDREDI

4.30 à 5.30	Ballon-volant pour filles
5.30 à 6.30	Conditionnement physique pour hommes
6.45 à 7.30	Louveteaux
7.30 à 10.00	Ballon-panier pour garçons

SAMEDI

9.00 à 10.00	Gymnastique pour petites filles
10.00 à 11.00	Hockey interieur pour garçons de 6 à 12 ans
11.00 à 12.00	Hockey intérieur par garçons de 12 à 15 ans
1.00 à 2.00	Ballon-volant pour les filles
2.00 à 3.00	Gymnastique pour les filles de 15 à 19 ans
3.00 à 5.00	Gymnastique et hockey intérieur pour les garçons

DIMANCHE

1.00 à 2.00	Ballon-panier, ligue inter-collégiale
2.00 à 3.00	Ballon-panier pour les filles
3.00 à 4.30	Badminton mixte pour adolescents
7.00 à 10.00	Tennis

TRAVAUX MANUELS

Les jeunes de 9 à 15 ans, désireux de suivre des cours de travaux manuels, sont priés de venir s'inscrire au Centre des Loisirs. Le coût d'inscription est de $3.00 pour défrayer le coût du bois et autres matériaux qui serviront à ces cours.

CONDITIONNEMENT PHYSIQUE

Les cours de contionnement physique pour hommes et femmes sont commencés. Ceux et celles qui aimeraient s'inscrire à ces cours peuvent encore le faire tous les jours de la semaine, au Centre des Loisirs.

GOLF MINIATURE

Ceux et celles qui sont intéressés à pratiquer le golf miniature peuvent le faire et ceci tous les soirs de la semaine. Pour plus de détails, s'adresser à M. Charles Desrosiers, superviseur du gymnase. Les cours auront lieu de 7.00 à 10.00.

BOXE

Les amateurs de boxe seront heureux d'apprendre que l'entraînement débutera très bientôt. Pour plus d'information, on est prié de suivre la radio et les journaux, qui donneront plus de détails.

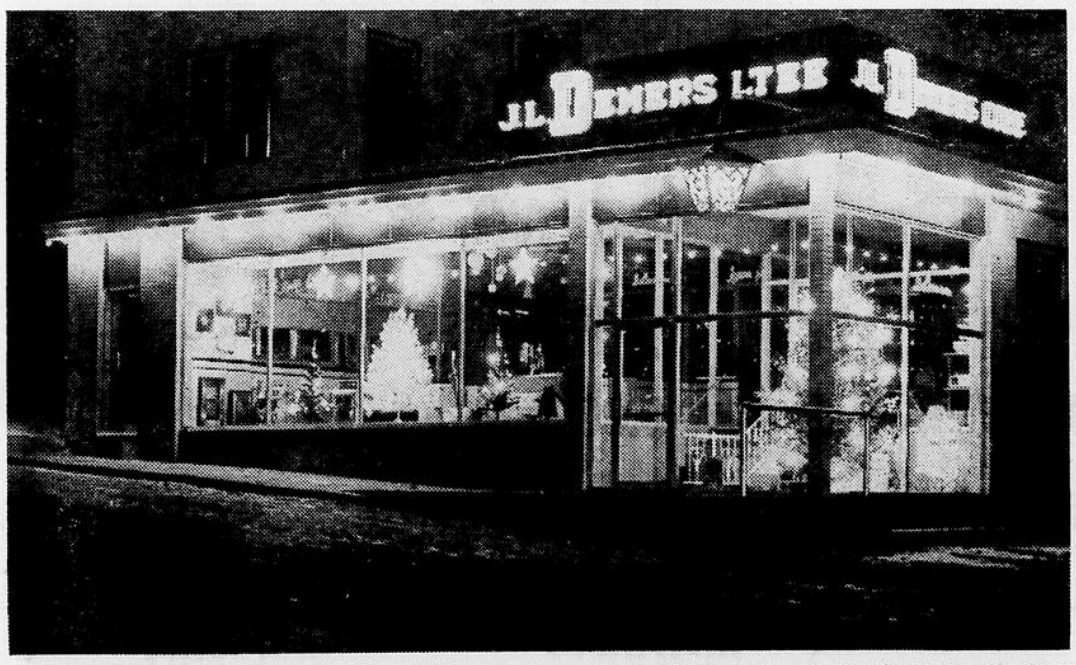
Les autres activités artistiques et culturelles reprendront d'ici le 15 janvier.

On voudra bien prendre note que les cours d'escrime se donneront le lundi soir, de 7 à 10 heurss, et le samedi matin, de 10 à 11 heures, et qu'il n'y aura plus de cours le jeudi soir.

La Direction des Loisirs St-Germain souhaite à tous une Bonne, Heureuse et Prospère Année.

Vainqueurs du concours de décorations des fêtes à Rimouski

1er PRIX DE DECORATIONS DES FETES



L'établissement J.-L. Demers Ltée, de Rimouski, s'est mérité le premier prix dans la section commerciale au concours de décoration des fêtes du Jeune Commerce. (Photo Studio Lacombe)

Lors d'une soirée sociale, organisée par le Jeune Commerce de Rimouski, à la salle de l'Armée et de la Marine, vendredi soir dernier, des trophées et plaquettes furent remis à ceux dont les décorations des fêtes ont été jugées les meilleures. Ces récompenses étaient un don de M. Richard Fillion, distributeur de la Brasserie Dow.

Le jury était composé de Mlle Lisette Morin, MM. J.-P. Legaré, Gabriel Gagnon et Paul Dionne.

Voici les gagnants :

SECTION COMMERCIALE

1er prix, Magasin J.-L. Demers. Dans cette catégorie, des mentions honorables furent accordées à Québecair, au Magasin Verreault et au Magasin de la Compagnie de Pouvoir.

SECTION DOMICILIAIRE

1er prix, M. André Maisonneuve, 24, rue Hudon. Dans cette section, des mentions honorables furent accordées à M. Romain Verreault, 63, rue Desjardins, à M. Eustache Soucy, 551, rue Lasalle, Nazareth, et à M. Henri Labrie, 89, rue St-Germain.

Le jury a aussi été impressionné par plusieurs autres décorations et a accordé des citations aux Grand et Petit Séminaires, à MM. Léopold Tremblay, Victor Kirallah, Robert Dessureault, Gilles Daigneault, Jean-Paul Joubert, Dr Dollard Simard, J.-A. Lévesque, Jean-Paul Villeneuve.

Le président du Comité de Décorations, M. J.-M. Painchaud, remercie bien sincèrement, au nom du Jeune Commerce, tous ceux qui ont participé à ce concours et félicite les gagnants.

A St-Fabien

La Chambre de Commerce de la municipalité de St-Fabien vient de faire connaître les résultats du 5e concours d'illumination organisé à l'occasion des Fêtes.

Les gagnants sont Mme Philippe Lepage et MM. Herménégilde Vaillancourt, Ernest Boulanger, Jean-B. Bélanger, Gérard Grenier, J.-Omer Bélanger, Noël Théberge, Paul-Emile Rioux et François Fournier. Les juges ont accordé des points pour l'apparence, l'éclairage et l'ingéniosité des décors.

Le jury présidé par M. Adrien Fournier éait également composé de MM. Adélard Morin, Roland Roy, J.-E. Théberge et Jean-Noël Thibault. Le concours ne comprenait qu'une seule section, soit celle des résidences.

Funérailles de M. l'abbé J.-M. Michaud

curé de St-Joseph de Lepage

Le clergé de Rimouski vient de perdre un prêtre très dévoué et bien estimé en la personne de M. l'abbé J.-Maximin Michaud, curé de St-Joseph de Lepage depuis quelques années.

Le défunt était né à St-Octave de Métis, le 21 février 1898, fils de Paul Michaud et d'Alma Bernier.



Il avait fait ses études classiques au petit Séminaire de Rimouski, et ses études théologiques aux grands Séminaires de Québec et Rimouski. Il avait été ordonné prêtre à Rimouski, le 20 février 1926, par Son Ex. Mgr J.-Romuald Léonard. Il fut vicaire à St-Ulric de Matane, à Notre-Dame-du-Lac, à Causapscal, puis nommé curé de St-André de Restigouche, le 23 août 1933; de St-Marcellin, en 1944; à Saint-Adelme, en 1949; à St-Zénon, en 1955, et à St-Joseph de Lepage, en 1958, la dernière cure où il déploya son zèle.

Son Ex. Mgr Charles-Eugène Parent officia à la messe des funérailles, samedi, le 30 décembre dernier; il était assisté de M. le chanoine Raoul Thibault, comme prêtre assistant; de M. l'abbé Georges Gagnon, v.f., curé de St-Octave, et du Rév. Père Calixte Beaupré, o. m. i., curé de Mont-Joli, comme diacres d'honneur, et de M. l'abbé Elphège Bouchard, curé de Nazareth, comme diacre, et de M. l'abbé Alfred Morin, aumônier de l'hôpital St-Joseph, comme sous-diacre.

La levée du corps avait été présidée par M. l'abbé Georges Gagnon, v.f. MM. Jos. Robitaille, Edgar Roussel, Emile Morissette, Albert Caron, Alphonse Chamberland et André Anctil portaient le cercueil. La bannière était portée par M. Sylvio Gagnon.

Assistaient au choeur, Mgr Ph. Saintonge, p.d., vicaire général; Mgr Antoine Gagnon, p.d., supérieur du Séminaire; Mgr Fortunat Gagnon, p.d., curé d'Amqui; M. le chanoine Théodule Desrosiers, curé de St-Jérôme de Matane; M. le chanoine Ludger Harvey, aumônier de la maison provinciale des Frères du Sacré-Coeur à Rimouski; M. le chanoine René Roy, procureur à l'Archevêché; M. le chanoine Léo Bérubé, historiographe, aussi à l'Archevêché; M. l'abbé Ls-D. D'Auteuil, prêtre retiré à Rimouski; M. l'abbé Herménégilde Roy, curé de Val-Brillant; M. l'abbé François Rioux, curé de Ste-Odile; M. l'abbé Léo Lebel, économe au Séminaire; le Rév. Père Bertrand, o.m.i., de Mont-Joli; M. l'abbé Euclide Dubé, de la Maison-Mère des Rév. Soeurs du St-Rosaire; M. l'abbé Louis-Philippe Berger, curé de St-Gabriel; M. l'abbé Emile Côté, curé de Ste-Angèle; M. l'abbé Ludger D'Amours, curé de Ste-Flavie; M. l'abbé Emile Goulet, de Luceville; MM. les abbés Alphonse Beaulieu, curé de Sayabec; Lazare Lebel, curé de St-Damase; Adrien Gagnon, curé de St-Noël; Patrice Gallant, curé de St-Robert; Oscar Bérubé, curé de St-Donat; Jean-Baptiste Gauvin, principal de l'Ecole Normale de Mont-Joli; Adrien Page, principal de l'Ecole Normale Tanguay, Rimouski; Ernest Simard, principal de l'Ecole Normale des Ursulines, de Rimouski; Emile Dubé, curé de St-Adelme; Benoît Lantagne, curé de St-Zénon; Jean-Baptiste Caron, directeur de l'Ecole d'Agriculture; Adrien Tremblay, aumônier à l'Institut de Technologie; Gustave St-Pierre, Marcel Morin, Jean-Luc Thériault, Rénald Deschênes, du Séminaire de Rimouski; A.-C. Morin, Maison-Mère des Rév. Soeurs du St-Rosaire; Jean-Marc Lévesque, vicaire à Price; Edouard Courcy, aumônier à l'Institut Mgr Courchesne; Eugène Ruest, vicaire à Amqui; Rév. Père Ferron, o.m.i., MM. les abbés Hector Lanouette, N. Roussel, vicaire à Trois-Pistoles; André Caron, P.-E. Dubé, curé de St-Rédempteur de Matane; Rév. Père Adrien Gagné, o.m.i., Mont-Joli.

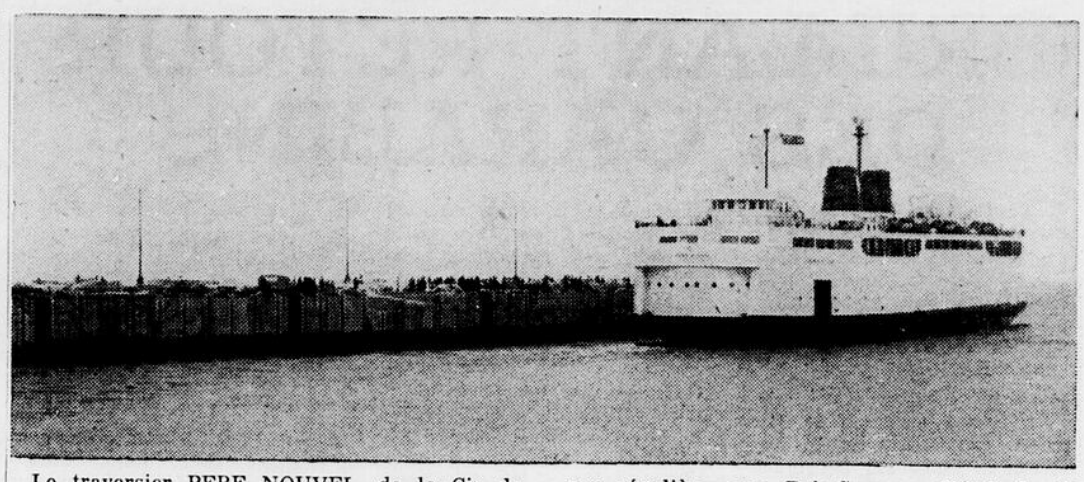
Nous avons aussi remarqué une nombreuse assistance de paroissiens qui avaient tenu à aller témoigner leur estime à ce prêtre humble et selon le coeur de Dieu, ainsi qu'à sa famille.

Le défunt laisse ses frères, MM. Paul et Albert, de Price, Louis-Philippe, de Sorel; ses soeurs, Mme Armand St-Pierre (Albertine), d'Amqui, Mme Emile Roy (Rose), d'Amqui, Mme Joseph-B. Lévesque (Georgianne), de St-André de Restigouche, Mme J.-B. Routhier (Adèle), de Price, Mme Adéodat Paradis (Elise), de Padoue.

L'inhumation, sous la direction de la Maison Bissonnette & Frère, eut lieu au cimetière de St-Joseph de Lepage.

Nos condoléances au clergé et à la famille.

PREMIER DEPART DU PERE NOUVEL



Le traversier PERE NOUVEL, de la Cie de Navigation Nord-Sud, quitte ici pour la première fois le port de Pointe-au-Père, inaugurant la liaison régulière avec Baie-Comeau. C'était le 30 décembre 1961.

(Photo Rita Chevron)

Chalets saccagés par des adolescents, à Rivière-Hâtée

Trois adolescents, dont l'âge varie entre 14 et 15 ans, se sont permis, avant Noël, de saccager 11 chalets d'été situés à la Rivière-Hâtée, à quelques milles de Bic. Les jeunes malfaiteurs ont causé des dommages assez considérables à ces habitations d'été et ils se sont même permis de passer la nuit dans la plus confortable des maisons.

Alertée par un résident de la Rivière-Hâtée chargé de surveiller un chalet en particulier, la police provinciale de Rimouski se rendit immédiatement sur les lieux pour constater les dommages et, dans la même journée, les policiers effectuaient trois arrestations.

Ces trois résidents de Nazareth, écroués depuis le 24 décembre dernier, auraient avoué le cambriolage de 4 autres chalets à Notre-Dame du Sacré-Coeur, perpétré il y a environ trois semaines.

Vu le jeune âge des délinquants, la Cour leur a permis de terminer leur année scolaire et les a libérés provisoirement sous un cautionnement de $500 par lequel ils s'engagent à garder la paix durant six mois.

Ils devront se représenter devant la Cour le 3 juillet pour recevoir leurs sentences.

CÉDULE

DU V.M. "PÈRE NOUVEL"

DEPARTS DE POINTE-AU-PERE ET BAIE-COMEAU

DATE	DEPART DE POINTE-AU-PERE	DEPART DE BAIE COMEAU
JEUDI 11 JANVIER	3.00 P.M.	9.30 P.M.
VENDREDI 12 JANVIER	8.30 A.M.	2.30 P.M.
SAMEDI 13 JANVIER	9.30 A.M.	AUCUN
DIMANCHE 14 JANVIER	AUCUN	8.00 A.M.
LUNDI 15 JANVIER	8.00 A.M.	1.00 P.M.
MARDI 16 JANVIER	9.00 A.M.	2.00 P.M.

Pour information, téléphonez à

RIMOUSKI 723-9207

BAIE-COMEAU 584-4907

LA COMPAGNIE DE NAVIGATION NORD-SUD LTEE

Rimouski, Qué.

Le Père Nouvel a transporté près de 5,000 passagers et 1,000 véhicules

Depuis qu'il est en opération, soit depuis le 30 décembre 1961, le traversier Père Nouvel a transporté, entre Point-au-Père et Baie-Comeau, près de 5,000 passagers et 1,000 véhicules, soit environ 875 automobiles et 125 camions.

Des traversées ont été effectuées à tous les jours sauf un.

Le capitaine Jules Jourdain est maintenant en charge du navire.

Les hommes d'affaires des deux rives à un buffet froid

Une importante rencontre des hommes d'affaires de la Côte Nord et du Bas St-Laurent se déroulera dimanche, le 14 janvier, à Rimouski.

En collaboration avec la Ville de Rimouski, la Chambre de Commerce invite ses membres et leurs épouses et les invités qui participeront à la bénédiction du traversier Père Nouvel à un buffet froid qui sera servi, de 7 heures à 9 heures p.m., dimanche, le 14 janvier, au Manoir Normandie, de Rimouski-Est.

La Chambre de Commerce compte que ses membres profiteront de l'occasion exceptionnelle de rencontrer les invités de la Côte Nord.

2 vannes de Rimouski Transport embarquent sur le Père Nouvel

La compagnie Rimouski Transport a effectué, lundi, sa première livraison sur la Côte Nord en utilisant le traversier Père Nouvel.

En effet, lundi matin, le Père Nouvel prenait à son bord deux grosses vannes chargées d'acier de structure provenant de la Cie Atlantique, de Rimouski. Ce matériau était destiné à Sept-Iles où il sera utilisé dans la construction d'une station de service.

Les remorques de Rimouski Transport mesuraient 50 pieds de longueur, 8 pieds de largeur et 9 pieds de hauteur.

Un camion de marchandises diverses de la même compagnie a aussi fait la traversée sur le Père Nouvel, mardi, à destination de la Côte Nord.

HOTEL DE VILLE
DE RIMOUSKI
DEPARTEMENT
DE POLICE & FEU

Le Département de la Police demande des appliquants à la position de policier-pompier.

Voici les conditions exigées par la ville pour tout candidat désireux de se tailler une place dans cette carrière :

Tout nouveau policier-pompier doit être citoyen canadien, avoir une grandeur non inférieure à cinq pieds et dix pouces, pieds nus, et ne pas peser moins de 160 livres sans vêtements. Il doit posséder un certificat d'études de neuvième année, parler et écrire convenablement le français et l'anglais et être âgé de pas moins de vingt-et-un ans et pas plus de trente-cinq.

Pour être admis au sein du corps des policiers-pompiers, tout aspirant devra faire une demande écrite et subir avec succès les trois examens suivants en conservant un minimum de 60% des points accordés pour chacun d'eux :

a) Examen préliminaire : concernant la taille, le poids, la force, l'agilité et la conversation française et anglaise.

b) Examen écrit : démontrant l'instruction, le développement intellectuel et moral et les aptitudes nécessaires.

c) Examen médical : assurant un parfait état physique et mental.

De plus, l'aspirant devra avoir une conduite passée irréprochable et être en mesure de produire des recommandations de ses anciens employeurs, des institutions d'enseignement qu'il a fréquentées ou d'autres personnes dignes de foi.

Le candidat ayant remporté le plus haut pourcentage dans les examens sera choisi. Les aspirants intéressés devront se rapporter au bureau du chef de police d'ici le 19 janvier 1962, à 5 heures p.m.

Yvon Desrosiers,
Chef de Police et Feu.

Noyade dans l'obscurité à Pte-au-Père

Un jeune homme de Sept-Iles, Raynald Roussel, 17 ans, a connu une mort tragique, la veille du Jour de l'An, quand il a fait une chute du port de Pointe-au-Père dans les eaux glacées du fleuve St-Laurent.

L'accident est survenu le soir alors que le port était dans l'obscurité. Le frère de la victime, Jacques Roussel, et ses amis ont assisté horrifiés à la noyade, ne pouvant tenter un acte de secourisme qui aurait été téméraire.

La victime devait se rendre à Mont-Joli, chez des parents, pour y passer le Jour de l'An. Le jeune homme était le fils de M. et Mme Léopold Roussel, de Sept-Iles.

2e session des Cours Universitaires

La deuxième session des Cours d'Extension Universitaire donnés au Pavillon de Philosophie du Séminaire de Rimouski, commencera lundi soir, le 15 janvier; elle se poursuivra jusqu'au 15 avril.

Les cours seront les suivants :

LUNDI : administration et comptabilité, français pratique, sociologie.

MERCREDI : religion, philosophie sociale, psychologie, littérature contemporaine et histoire du20e siècle.

SAMEDI après-midi : mathématiques.

Pour informations et inscriptions : tél. 723-8840 ou 723-8401.

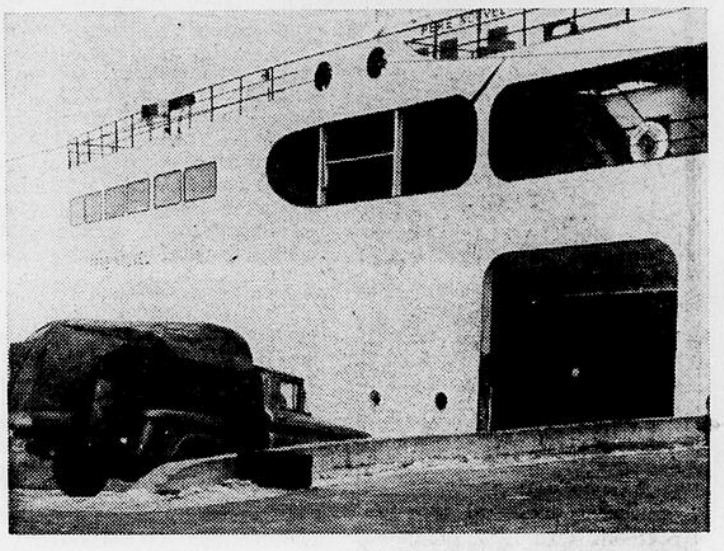
Bénédiction dimanche

La cérémonie de bénédiction du traversier V.M. Père Nouvel se déroulera dimanche prochain, le 14 janvier, à 5 heures de l'après-midi. Le navire sera alors amarré au port de Pointe-au-Père.

Pointe-au-Père. Mgr l'Archevêque bénira le navire.

Pour la circonstance, la Compagnie de Navigation Nord-Sud Ltée a invité plusieurs personnalités civiles et religieuses de même qu'un nombre considérable d'hommes d'affaires du Bas St-Laurent et de la Côte Nord.

La cérémonie sera suivie d'une réception dans la salle réservée aux passagers.



On voit ici le premier véhicule, une camionnette, embarquant à bord du Père Nouvel, au port de Pointe-au-Père, le 30 décembre 1961.

Via le "Père Nouvel"

TARIF DE TRANSPORT DES MARCHANDISES entre Rimouski et la Côte Nord

(à découper et à conserver)

CLASSES	100	85	70	55	45
Baie Comeau	1.17	1.00	.91	.72	.68
Baie Trinité	1.61	1.40	1.23	1.00	.88
Bersimis	1.27	1.07	.95	.85	.78
Clarke City	2.22	1.87	1.55	1.22	1.10
Forestville	1.61	1.40	1.23	1.00	.88
Franquelin	1.40	1.21	1.06	.88	.76
Godbout	1.61	1.40	1.23	1.00	.88
Hauterive	1.17	1.00	.91	.72	.68
Manicouagan	1.17	1.00	.91	.72	.68
Moisie	2.22	1.87	1.55	1.22	1.10
Outardes	1.27	1.07	.95	.85	.78
Pentecôte	1.82	1.54	1.27	1.00	.93
Port Cartier	2.16	1.82	1.50	1.18	.96
Ragueneau	1.27	1.07	.95	.85	.78
Sept-Iles	2.22	1.87	1.55	1.22	1.10
Ste-Marguerite	2.22	1.87	1.55	1.22	1.10

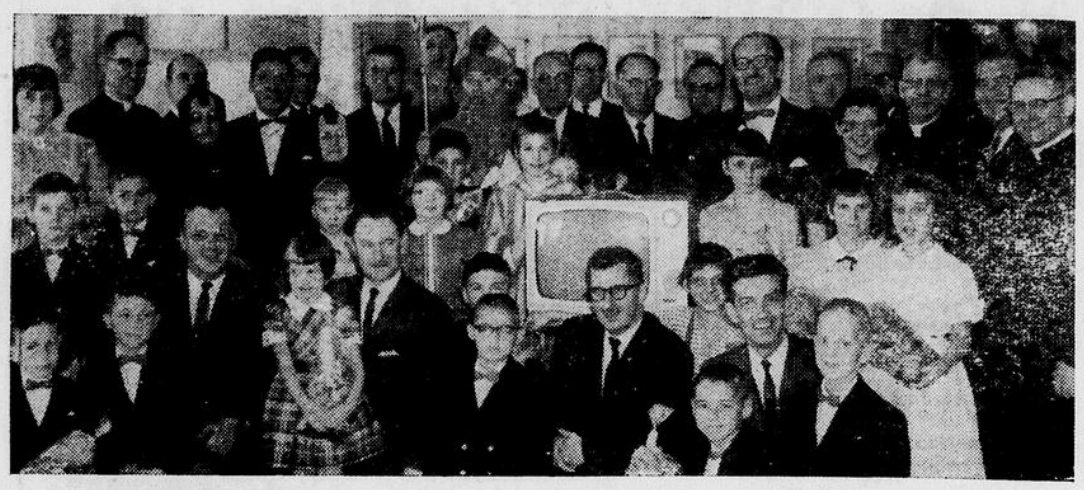
Les taux ci-dessus valent pour 100 livres, sans frais additionnels pour cueillette et livraison.

Minimum de 100 livres (selon la classe), mais de pas moins de $1.50 par expédition.
En classe 45 : minimum de 30,000 livres.

RIMOUSKI TRANSPORT LIMITÉE

54, ST-JEAN-BAPTISTE RIMOUSKI TEL. 723-3321

Les Richelieu servent un repas aux enfants de l'Institut Mgr Courchesne



Les membres du Club Richelieu de Rimouski ont tenu à continuer leur belle tradition de Noël et à servir le dîner de ce jour aux élèves de l'Institut Mgr Courchesne.

Le repas eut lieu dans le grand parloir des élèves décoré pour la circonstance. M. l'abbé Marius Côté, directeur général du Service Social de Rimouski, présidait à la table d'honneur. A ses côtés prenaient place M. le chanoine Philippe Langlois, M. l'abbé Edouard Courcy, aumônier de l'Institut, et quelques élèves.

Le Club était représenté par MM. Claude St-Hilaire, Benoît Ste-Marie, Eliud Pelletier, Gervais Gagné, Albert Leclerc, Adrien Guay, Gaston Beaulieu, Benoît Sylvain, Paul Martin, P. Hudon, Yvon Desrosiers, J.-C. Lebel, Maurice Dechamplain, Guy Bérubé, Maurice Côté, André Leroux, Guy Lapointe, Lévis Santerre, Réal Bernier, F.-X. Legaré, P. Sirois, etc.

C'est M. Gervais Gagné qui personnifia le bon saint Nicolas. Il sut intéresser son jeune auditoire et distribua à chaque élève un substantiel sac de friandises. Le Dr Côté, président du Club, exprima au nom de ses collègues, sa joie de fêter Noël avec les enfants de l'Institut et il fit don d'un magnifique appareil de télévision pour une salle de loisirs.

M. l'aumônier Courcy traduisit les remerciements de la communauté à l'égard des membres du Club et les félicita de leur beau geste. Appelée à prendre la parole, la Rév. Mère Ste-Liliose, supérieure, dit aussi sa satisfaction de voir le Club Richelieu s'intéresser d'une façon si opportune à l'oeuvre de l'Institut. Un élève, Claude Truchon, se fit l'interprète de ses petits compagnons et compagnes pour remercier les membres du Club pour leur charité.

Le personnel et les élèves de l'Institut Mgr Courchesne prient les représentants du Cub Richelieu d'agréer l'expression de leur gratitude pour leur aimable visite et les dons généreux qu'ils leur firent. Ils prient aussi la population de Rimouski qui a contribué au succès de cette fête par l'achat des pains "Richelieu", d'agréer l'assurance de leurs mercis.

Enrichissant ralliement régional des Louveteaux

Au Centre des Loisirs St-Germain, le 29 décembre 1961, les Louveteaux de la région se sont rassemblés, comme après chaque grande saison de chasse, pour apprendre à se mieux connaître et à s'entraider. Ils y ont appris de nouvelles méthodes de chasse (jeux) et les vieux loups avaient organisé des compétitions pour mesurer leur courage, leur adresse et leur loyauté.

L'ouverture se fit par la prière au Saint-Enfant Jésus, l'hymne national et le chant 'Etre Louveteau".

L'ordre et l'enthousiasme de ces jeunes marquaient toutes les délibérations.

On avait formé des clans, chacun composé de 12 louveteaux choisis dans 2 heutes différentes, et dirigé par un chef (vieux loup). C'est ainsi qu'on retrouvait sous de fort jolis noms le clan du Rocher, sous la responsabilité de M. Jean-Guy Hudon; le clan de la Rivière, chef Réjean Beaulieu; le clan de la Montagne, chef Françoise Garneau; le clan du Ravin, chef Ginette Morissette; le clan du Défilé, chef André Michaud; le clan des Hautes Herbes, chef Luc Caron; le clan de la Plaine, chef Florence Lavoie; le clan des Chutes, chef Odette Gagnon.

Pour exprimer la joie de cette rencontre, on y a exécuté la fameuse danse de Kaa, en souvenir des mystérieuses prouesses de Kaa aux grottes froides. Les meutes y sont allées de huits, cercles, spirales, figures de singes et enfin de serpents mangeurs d'hommes.

Des jeux furent exécutés, tous plus intéressants les uns que les autres, autant pour les participants que pour les invités et spectateurs : la chasse de Kaa, course; sémaphore, code et formation de figures; jeu de la proie convoitée, jeu des cocos mitrailleurs, mangeurs de chair tués par le ballon; la fleur rouge où chaque meute a exécuté ses mimes et sketchs.

Félicitations aux louveteaux pour la réussite de leur beau ralliement, créateur de joie et de nouvelles amitiés.

Petite annonce

A LOUER : logement 7 pièces avec chambre de bain, à 6, rue Keable. S'adresser à M. Oscar Ouellet, Hôtel du Boulevard. Tél. 723-2054. (5)

2,165 âmes à Squatec

On compte dans la paroisse 353 familles totalisant 2,165 personnes.

Baptême

M. et Mme Alphonse Blier (Antoinette Rodrigue) annoncent la naissance d'une fille, Aline, baptisée le 11 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Wilbrod Blier.

Va-et-vient

A l'occasion de la période des fêtes, Mlles Thérèse et Odette Viel, enseignant à Montréal, étaient en vacances chez leurs parents M. et Mme Antoine Viel. Mlles Cécile Viel et Dolorès Labrie, enseignant à Lennoxville, étaient aussi de passage chez M. Viel.

MM. et Mmes Félicien Ouellet, Benoît Ouellet et Maurice Lévesque, en visite chez leurs parents.

M. et Mme Conrad Beaulieu, de Sept-Iles, visitaient leurs parents à l'occasion des Fêtes.

Hockey

Jeudi, le 21 décembre, le club de Ste-Rose-du-Dégelis rendait visite à celui de Squatec. Partie nulle, 3 à 3.

Sécurité en électricité

Dans une récente édition nous reproduisions un communiqué relatif à la sécurité des appareils électriques et des décorations des fêtes par des ampoules électriques.

Le communiqué mentionnait qu'un jeu de lampes multicolores devait porter l'estampille UL des Laboratoires Underwriters.

On nous fait remarquer qu'une campagne est en cours afin de faire adopter l'estampille CSA (Canadian Standard Association).

Nous invitons donc nos lecteurs à toujours utiliser de préférence les appareils électriques portant CSA.

LA BIBLE VOUS PARLE
Textes choisis par la Société Catholique de la Bible

Approchez-vous de Dieu et il s'approchera de vous.
(Jac 4, 8)



M. Claude McKinnon

DEPUIS 12 ANS REPRESENTANT
POUR LA COMPAGNIE IMPERIAL OIL

EST HEUREUX
DANNONCER A
SA DISTINGUEE
CLIENTELE
QUE DESORMAIS

IL EST AGENT EXCLUSIF DES PRODUITS

"GOLDEN EAGLE"

AIGLE D'OR

NOTEZ BIEN QUE "LES PETROLES McKINNON", PETROLEUM" EN PLUS DE **VOUS ASSURER UN SERVICE DE 24 HEURES PAR JOUR** DISPOSE DE LA GAMME COMPLETE DES PRODUITS PETROLIERS.

POUR UNE ENTIERE SATISFACTION, ADRESSEZ-VOUS A :

CLAUDE McKINNON, agent exclusif pour

LES PETROLES Mc KINNON

45, av. Asselin RIMOUSKI Tél. 723-5831

Mesdames! FAITES vos LESSIVES de la facon la plus moderne et la plus économique à La Buanderie Automatique Rimouski Ltée

57, RUE ST-JEAN-BAPTISTE RIMOUSKI, Qué. TEL. 723-8075



Ventilation des machines

La Plomberie de Rimouski
LIMITEE
66, Rouleau Tél.: 723-7193
Rimouski, Qué.

Les travaux de plomberie par

Jean Yockell
Entrepreneur-Plombier
20, Tessier Tél.: 723-3769
Rimouski, Qué.

Les travaux de chauffage par

Maurice Roy
Entrepreneur
Plomberie et chauffage
53, Rouleau Tél.: 723-5326
Rimouski, Qué.

Excavation et transport par

Doucet & Frère Enr.
Transport général
189, Rouleau Tél. : 723-7913
Rimouski, Qué.

Recouvrement de planchers par

Les Entreprises G. Roy
LTEE
65A Evêché, Tél.: 723-7858
Rimouski, Qué.



Installation électrique par

Deschênes Electrique
Entrepreneur-Electricien
Les Hauteurs - St-Gabriel
Tél.: 732-4223

Matériaux en plomberie et chauffage

Compagnie Chinic
259, St-Germain. Tél.: 723-6535
Rimouski, Qué.

Les vitrines par

La Vitrerie de Rimouski
INC.
89, St-Jean-Baptiste. Tél. 723-6878
Rimouski, Qué.

La pose de la brique par

Ls-Geo. St-Pierre
Entrepreneur maçonnerie
33 - 4e rue ouest, St-Robert
Tél.: 723-6038 - Rimouski

Couverture d'asphalte et gravier

R.-O. Lévesque Inc.
Entrepreneur
Plomberie, chauffage, toiture
396, St-Germain. Tél.: 723-3505
Rimouski, Qué.

Installation au gaz par

Gaz Propane Rimouski
INC.
Edmond Garon, prés.
66, Evêché. Tél.: 723-3406
Rimouski, Qué.

CETTE PAGE EST PUBLIEE AVEC LES COMPLIMENTS DES MAISONS D'AFFAIRES CI-HAUT.

Echos mondains

M. Christian Bélanger, de Manicouagan, et Mlle Gisèle Garneau, de Rimouski, ont visité des parents et amis à Chicoutimi, à l'occasion des Fêtes.

M. et Mme Roger Roy et leur famille, de Beauharnois, ont visité leurs parents du Bic, M. et Mme Jean Roy.

M. et Mme Boucher et leur bébé, de Valleyfield, et Mlle Madeleine Rioux ont aussi visité M. et Mme Jean Roy.

M. et Mme Emile Dionne, de Luceville, sont revenus de vacances passées à Sudbury, Ont.

M. et Mme Yvon Landry, de Drummondville, ont passé les vacances de Noël chez leurs parents, au Bic.

Mme Achille Arguin, de St-Tharcisius, et son fils Rosien, de passage à Rimouski où ils étaient les invités de M. et Mme Armand Arguin.

MM. Gustave Leblanc, Gilles Joubert, étudiants de Québec, Jérôme Alarie et Mlle Raymonde Leblanc, i.d., de Montréal, étaient de passage à Rimouski, chez M. et Mme Florent Leblanc, à l'occasion des fêtes.

Mme Edouard Doucet et ses enfants MM. Valois, Ghislain et Mlle Lise, de Bic, en promenade à Montréal chez des parents, pour le Jour de l'An.

M. et Mme Gérard Richard et leurs deux enfants Gilles et Suzie, de Montréal, ont visité des parents à Rimouski, à l'occasion de Noël.

Mme Odilon Aubin, de Rimouski, a rejoint son mari à Halifax, où elle séjourne depuis la fête de Noël.

Fiançailles

St-Laurent-Pelletier

Le 24 décembre, eurent lieu les fiançailles de Mlle Germaine Pelletier, fille de M. et Mme J.-Baptiste Pelletier, de Luceville, avec M. Jacques St-Laurent, de Baie-Comeau, fils de M. et Mme Paul-Emile St-Laurent, de St-Anaclet.

Arsenault-Gentil

Au réveillon de Noël, ont eu lieu les fiançailles de Mlle Hélène Gentil, fille de M. et Mme Louis Gentil, de St-Robert, avec M. Léopold Arsenault, fils de M. et Mme Napoléon Arsenault, également de St-Robert.

Maheux-Martin

A Noël, ont eu lieu les fiançailles de Mlle Nicole Martin, de St-Robert, fille de feu M. et Mme Joseph Martin, avec M. Yvan Maheux, de Montréal, fils de M. Rosario Maheux.

Lauzier-Dufour

M. et Mme Hector Dufour, de Causapscal, annoncent les fiançailles de leur fille Bernadette, institutrice, avec M. Louis-Georges Lauzier, professeur, fils de M. et Mme John Lauzier, du même endroit. Les fiançailles ont eu lieu au cours de la messe de minuit, à Noël.

Garneau-Bélanger

Au réveillon de Noël eurent lieu les fiançailles de Mlle Gisèle Garneau, fille de Mme Yvonne Garneau-Patry, de Rimouski, et M. Christian Bélanger, fils de M. et Mme Roland Bélanger, de Chicoutimi.

Breton-Dubé

A Rimouski, au réveillon de Noël, ont eu lieu les fiançailles de M. Roger Breton, comptable, fils de M. et Mme Raymond Breton, de Tring Jonction, et Mlle Jeannine Dubé, propriétaire du Salon Janine, rue de l'Evêché, à Rimouski, fille de Mme Berthe Dubé, de Rimouski.

Soucy-Dextraze

Au réveillon de Noël, à Rimouski, ont eu lieu les fiançailles de Mlle Rolande Soucy, de Arnprior, Ontario, fille de M. et Mme Oscar Soucy, de Les Hauteurs, et de M. Jean-Baptiste Dextraze, fils de Mme Dextraze, de Rimouski.

Brisson-Sénéchal

Le jour de Noël, M. l'abbé Albert Lamontagne bénissait les fiançailles de Mlle Réjeanne Sénéchal, i.d., fille de M. Gérard Sénéchal, de St-Narcisse, avec M. Jean-Claude Brisson, du même endroit.

Nous remboursons UN MARCHE

CHAQUE SEMAINE

PARTICIPEZ A CE CONCOURS ET OBTENEZ LE REMBOURSEMENT DE VOTRE MARCHE, CETTE SEMAINE.

Demandez les formules d'inscription à notre magasin

GEM "Roi des bas Prix"

Madame ALFRED LONGCHAMPS, de la rue St-Jacques, s'est vu rembourser son marché la semaine dernière.

POULET FRAIS SUR GLACE, 5 à 7 livres Lb .45

Foie de veau FRAIS Lb .89

BACON Tranché - Paquet 1 livre "Swift Premium" .63

BOUDIN FRAIS Lb .33

Roti de boeuf Lb .43
Palette - Choix

PAMPLEMOUSSES Floride - Grosseur 48 10 / .49

LAITUE Grosseur 24 2 / .29

CAROTTES No 1 - Sac 5 livres .29

OGNONS No 1 - Canada Sac de 5 livres .39

BEAUCOUP D'AUTRES SPECIAUX EN ETALAGE

Jus de tomates "Libby's" de fantaisie 4 Boîtes 20 oz. .49

FARINE "ROBIN HOOD" Sac 7 lb .63

SUCRE GRANULE Sac de 10 lb .73

BISCUITS "SODA" "Christie" 2 Boîtes 1 lb .69

CIGARETTES Toutes les marques LE CARTON 3.49

Louis Amiot Enr.

Bière et porter

28, RUE LAVOIE — RIMOUSKI — TEL. 723-3361

L'ECHO DU BAS ST-LAURENT

Mercredi, les 3-10 jan. 1962 L'Echo du Bas St-Laurent Page 17

CONCOURS DE L'ECHO - PRIX $10.00

Quel nom donneriez-vous au boulevard ?

Un vieux rêve des Rimouskois (et surtout des urbanistes) est en voie de se concrétiser. Il s'agit du boulevard qui longe le fleuve St-Laurent et toute la ville de Rimouski pour en devenir la nouvelle limite Nord.

Le mur de soutènement qui l'appuie, commencé en 1950, a été terminé à l'automne 1961. On peut prévoir que, dès l'été prochain, le boulevard sera complété et aménagé.

Ce boulevard sera un joyau pour Rimouski. Il facilitera la circulation de transit et permettra enfin à la ville de tourner la figure vers le fleuve St-Laurent. Une promenade, le long du mur de soutènement, permettra aux Rimouskois et aux touristes de se détendre et d'admirer le majestueux décor du fleuve St-Laurent et des îles St-Barnabé et Calumet.

QUEL NOM...

Comme on n'a pas encore trouvé de nom officiel pour ce boulevard, nous lançons, à partir de cette semaine, un concours à cette fin.

La condition de participation sera très simple. Il suffit, en effet, de faire parvenir au journal des suggestions. On devra, de préférence, fournir un ou des noms se rattachant à l'histoire locale et régionale et décrire, en quelques lignes, la portée historique du ou des noms suggérés.

La personne qui aura suggéré le nom qui sera choisi par le Conseil de ville de Rimouski recevra notre prix de $10.00.

NOS SUGGESTIONS

Afin de lancer le concours on nous permettra, toutefois, de faire quelques suggestions. (A noter que les noms que nous suggérons ici seront hors concours).

Nous suggérons donc les noms suivants :

BOULEVARD DE LA CARDONNIERE

Ce nom rappelle la mémoire de Augustin Rouer, Sieur de la Cardonnière, à qui a été faite, le 24 avril 1688, la première concession de la Seigneurie de Rimouski par le marquis de Denonville et l'intendant Champigny.

BOULEVARD RENE LEPAGE

En mémoire du Sieur René Lepage, de Sainte-Claire, qui fut le premier Seigneur venu à Rimouski. La Seigneurie lui fut concédée le 10 juillet 1694. Il vint à Rimouski en 1696 et mourut en 1718.

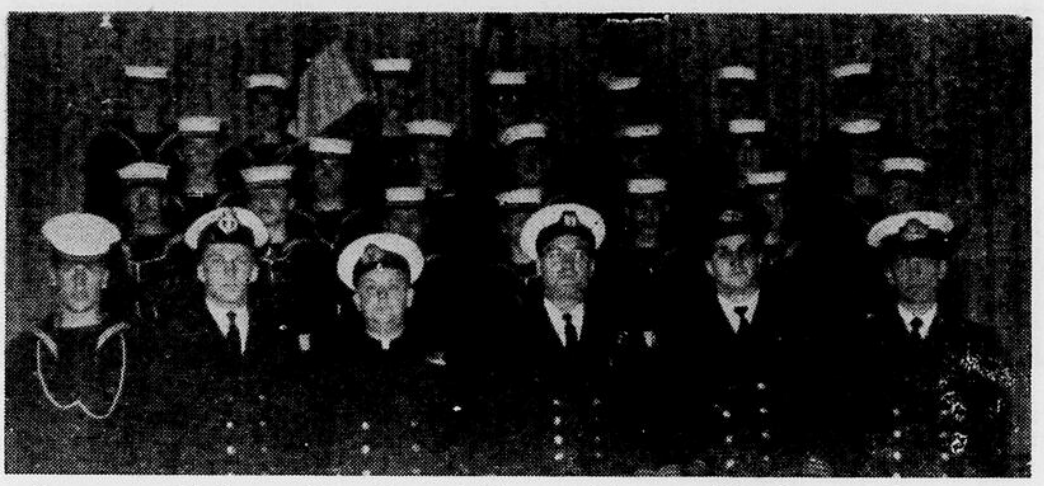
BOULEVARD ARTHUR BUIES

Resté célèbre dans notre petite histoire, Arthur Buies a eu un pied à terre à Rimouski. Il a décrit avec beaucoup de poésie les beautés de Rimouski dans "Petites Chroniques pour 1877".

●

Nous publierons, au fur et à mesure de leur réception, les noms qu'on voudra bien suggérer pour notre "Concours pour un nom au Boulevard". Adresser ses suggestions à L'Echo du Bas St-Laurent, C. P. 110, Rimouski.

Fructueuse année d'activités des Cadets de la Marine



Nouveau comité de surveillance — Nouvelle équipe d'officiers — Nouveaux locaux à l'Ecole Ste-Agnès.

La nouvelle année 1962 s'ouvre remplie de promesses chez nos jeunes cadets de la Marine à Rimouski. En effet, depuis le mois de septembre, un nouveau comité de surveillance a été formé, une nouvelle équipe d'officiers constituée et, grâce à la collaboration de la Commission scolaire, de magnifiques locaux ont été mis à la disposition de cette organisation si profitable à nos jeunes.

Font partie du nouveau comité de surveillance : le capitaine Gérard Brie, comme président; le major Marc Blanchet, M. T.-A. Bernier, M. Arthur-W. Côté, M. Paul Lepage, M. Charles Demers, M. Emilien Amiot, MM. Aurèle Laplante et Lucien Parent, comme secrétaires.

La nouvelle équipe d'officiers se compose du capitaine J.-Etienne Desrosiers, comme commandant; de M. l'abbé Philippe Roy, comme aumônier; du chef-ingénieur Pierre Chaussé, comme officier de l'exécutif; de M. Jean-Paul Gagné, professeur, comme officier d'éducation, des lieutenants André Bissonnette et André Lavoie, comme officiers de divisions, et du Dr Gilles Ouellet, comme médecin.

Grâce à la collaboration de M. Aurèle Laplante, directeur des études de la Commission scolaire de Rimouski, de magnifiques locaux, situés dans la nouvelle école Sainte-Agnès, ont été mis à la disposition du Corps et lui ont permis de survivre. Nos jeunes cadets ont donc pu s'enrôler très nombreux cette année. Certains candidats ont dû être refusés, les cadres étant déjà remplis.

Les activités ont été nombreuses et variées. Les cours théoriques et pratiques ont alterné avec les sports de toutes sortes, des soirées récréatives avec jeux, prix et friandises ont été offerts et fort appréciés. Des rencontres avec les Cadets de l'Air sont fortement désirées.



Capitaine Gérard Brie, président du Comité de surveillance

Souhaits

Les jeunes cadets de la Marine voudraient, en ce début d'année, offrir leurs souhaits et leurs plus sincères remerciements à leur officier-commandant démissionnaire, M. Arthur-W. Côté, et à M. Jean-Louis Trépanier, qui se sont dévoués durant de nombreuses années à la bonne marche du Corps, aux membres du comité de surveillance, à la Commission scolaire, à leur nouveau commandant, le capitaine Desrosiers, aux officiers et à toute la population de Rimouski pour leur collaboration passée et future à une oeuvre extrêmement importante et qui leur tient à coeur. Ils veulent, en retour, profiter pleinement des avantages que leur offre de Corps des Cadets de la Marine et répondre fièrement aux espoirs de leurs parents et de leurs éducateurs.

A tous, bonne et heureuse année !

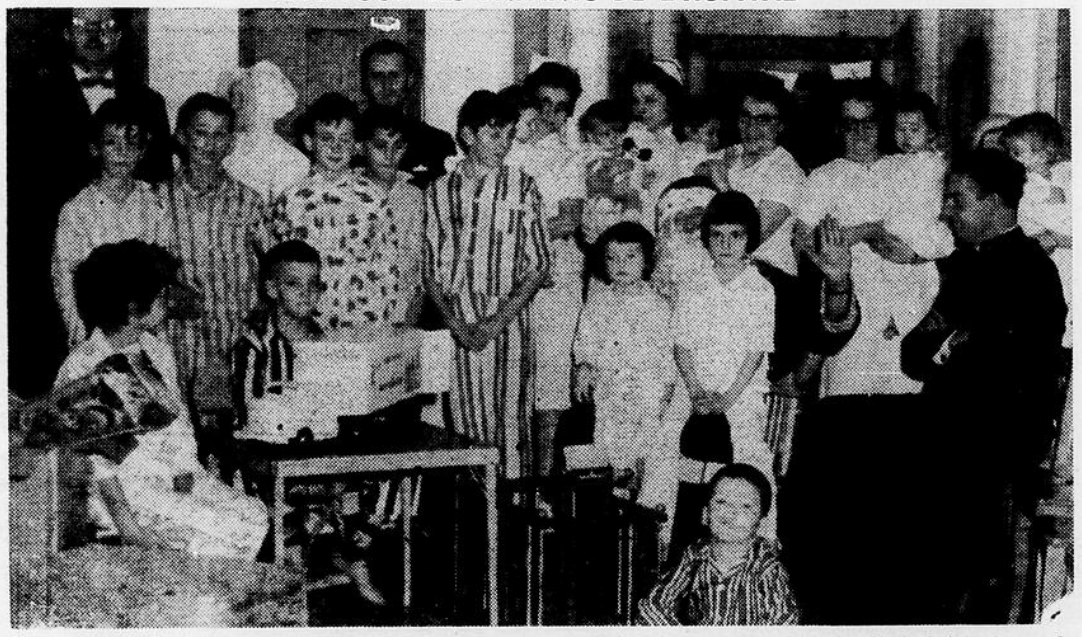
Priorité à l'étude des taux d'électricité de la région

Le Conseil d'Orientation Economique de la province de Québec a été invité à donner une priorité absolue à l'étude des taux de l'électricité dans le Bas St-Laurent et la Gaspésie.

C'est ce qu'a rapporté le premier ministre Jean Lesage.

Parlant devant une délégation de l'Union Catholique des Cultivateurs qui venait de présenter un mémoire au gouvernement, M. Lesage avoue qu'il existe des différences dans les taux d'électricité d'une région à une autre dans la province et qu'il faudra arriver à solutionner ce problème un jour. Mais pour le moment, dit-il, le problème est plus urgent dans les régions mentionnées.

FETE POUR LES ENFANTS DE L'HOPITAL



Poursuivant sa louable tradition, la Maison Albert Michaud Inc. a, une fois de plus, fait la joie des jeunes malades de l'hôpital St-Joseph de Rimouski, à l'occasion des Fêtes.

Un groupe des petits malades accompagnés de religieuses et d'infirmières, de l'aumônier, M. l'abbé Léonard Parent, de l'administrateur, le Dr Maurice Côté, et de M. Georges Michaud, président de Albert Michaud Inc., entourent le Père Noël qui vient de les combler de jouets et de friandises.

(Photo Gérard Canuel)

DROIT DE CITE

CJBR-TV - Mercredi
17 janvier - 9 h. 30 p.m.
LA POLLUTION DES EAUX

Avec l'augmentation de la population, nos villes ont à faire face à un nouveau problème : celui de la pollution des eaux, auquel s'ajoute celui des eaux usées et des déchets. Voilà une question vitale pour toutes les villes et villages. Les gouvernements fédéral et provincial, de même que l'Union des Municipalités, ont mis sur pied un vaste programme d'action pour aider les municipalités à régler ce problème.

Ecole de Métiers de $700,000. à CAUSAPSCAL

Causapscal aura son école des métiers. On prépare actuellement les plans de cette nouvelle construction, qui devra être terminée pour l'année scolaire 1963. On estime que le coût de cet édifice s'élèvera à environ $700,000. Les cours se donnent déjà dans des locaux temporaires.

Gagnante du Concours de Noël
"COURSE AU TRESOR"
Mlle DENISE GAGNON
5-A, rue Jean-Brillant — Rimouski

au Bleu de Roi ENR.

L'ENDROIT IDEAL
pour des cadeaux de distinction et de bon goût
Service de livraison et d'expédition
Emballage de fantaisie



Une réception intime, organisée par le Barreau du Bas St-Laurent, soulignait le passage à Rimouski de Me Claire Kirkland-Casgrain, nouveau député de Jacques-Cartier à l'Assemblée législative. On aperçoit ici Mme Casgrain, accompagnée de Me Philippe Casgrain, son mari, et de Mme Perrault Casgrain, alors que Mme Yvon Côté lui offre une gerbe de roses.

Mme Claire Kirkland-Casgrain

L'épouse d'un ex-Rimouskois, première femme élue à la Législature du Québec

Claire Kirkland-Casgrain, première femme élue à la Législature du Québec, a grandi dans un foyer où l'on discutait de politique tous les jours.

Fille unique du Dr Charles-A. Kirkland, ministre sans portefeuille, décédé en août dernier après avoir été pendant 22 ans le député libéral de Jacques-Cartier, cette jeune femme aux yeux et aux cheveux bruns a remporté la victoire jeudi, dans l'élection complémentaire destinée à trouver un successeur à son père.

"J'ai toujours vécu dans un milieu politique", dit cette avocate de 35 ans, qui révèle qu'elle a souvent accompagné son père aux sessions à Québec.

Même à ce moment-là, j'avais envie de me mêler aux débats.

Connaissant la marche des campagnes électorales depuis son adolescence, Mme Kirkland-Casgrain a remporté une victoire éclatante dans le grand comté de Jacques-Cartier, qui s'étend à toutes les banlieues de l'ouest de Montréal.

Le statut de la femme

De toute évidence, elle est très fière d'être la première femme élue à la Législature du Québec.

"Je n'aurais jamais cru que cela pourrait m'arriver. La confiance que les électeurs m'ont accordée m'honore. Evidemment je m'intéresserai surtout à la législation d'ordre social et familial et à l'amélioration du statut de la femme mariée au Québec.

"Mais, d'abord et avant tout, je serai la représentante de l'ensemble de mon comté".

Pendant la campagne, elle a travaillé 18 heures par jour, prenant la parole dans cinq ou six réunions différentes chaque jour, mais cela n'a pas nui à ses emplettes de Noël.

Elle a acheté plusieurs cadeaux par téléphone pour Line-Marie, 6 ans, Kirkland, 5 ans, et Marc, 6 mois. Quant à ses amis, ils recevront quelques "magnifiques" photos d'elle, prises au cours de la campagne.

Le nouveau député devra abandonner une partie de son travail d'avocat, qu'elle effectuait du bureau qu'elle avait aménagé dans son foyer de Ville Saint-Pierre.

C'est alors qu'elle était stagiaire dans un grand bureau de Montréal qu'elle fit la connaissance de son mari, Me Philippe Casgrain, qui est son meilleur conseiller politique, venant lui-même d'une famille libérale, fils de Me Perrault Casgrain, député de Gaspé-Nord, qui fut ministre dans le cabinet Godbout, et cousin de Mme Thérèse Casgrain, du NPD et du PSD, qui est "une bonne amie".

Née à Palmer, Mass., alors que son père poursuivait des études post-universitaires en médecine, elle vit au Canada depuis l'âge de trois ans.

Bien que dans sa famille on ait en général parlé le français au foyer, Mme Kirkland-Casgrain a terminé ses études en anglais, faisant son droit à l'Université McGill.

Elle avoue qu'elle s'exprime plus facilement en anglais, quand elle prend la parole en public, et elle précise que le doyen de McGill, le professeur Frank R. Scott a grandement contribué à l'intéresser au monde de la politique.

DECES DE Mme J. POIRIER



A Rimouski, le 4 décembre, est décédée, à l'âge de 95 ans, Mme James Poirier, née Marie-Anne Lavoie. Elle laisse dans le deuil six enfants et plusieurs parents et amis.

Nés le Jour de l'An

A RIMOUSKI

A l'occasion du premier de l'An, deux naissances ont été enregistrées à l'hôpital St-Joseph de Rimouski. A 12 h. 08 du matin, Mme Francine Brochu, de St-Gabriel, donnait naissance à un garçon et à peine une heure plus tard, soit à 1 h. 05 du matin, Mme Céline Proulx donnait également naissance à un garçon.

Ce sont les deux premières naissances pour l'an 1962 à l'hôpital St-Joseph de Rimouski.

A MONT-JOLI

C'est le Dr Paul Banville qui a mis au monde le premier bébé de l'année 1962 à l'hôpital Notre-Dame du Rosaire.

Mme Fernand Pineault (Cécile Larrivée), de St-Charles Garnier, a donné naissance à minuit et quinze minutes, à un garçon de 8 livres et 4 onces.

M. et Mme Paul-Emile Lévesque (Jeanne-Paule Boucher), de Price, peuvent revendiquer l'honneur d'être les heureux parents du deuxième bébé de 1962, le premier du sexe féminin, né à trois heures et quarante a.m. Mme Lévesque était assistée du Dr U. Plante.

Tournée de la Gaspésie

L'été dernier, le Canadien National offrait, pour la première fois, aux touristes du Canada et des Etats-Unis, une tournée comprenant la péninsule de Gaspé et les provinces maritimes.

Cette initiative a suscité tellement d'intérêt qu'on a décidé d'offrir ce même service encore cette année.

La tournée de la Gaspésie, inaugurée en 1937, comporte un itinéraire de quatre jours, partant de Mont-Joli tous les jours durant juillet et août et passant par Cap-Chat, Rivière-aux-Renards et Percé.

La tournée des provinces maritimes est offerte à ceux qui aimeraient prolonger leur voyage. Le voyage dure 12 jours et comprend des visites aux centres de Charlottetown, Saint-Jean, Moncton, Bathurst, Chatham, Sydney, Kentville, Digby et Halifax.

Une partie du voyage qui a particulièrement enchanté les touristes l'an dernier fut la route scénique du Cap Breton, appelée "Cabot Trail".

St-Simon

Au cours de 1961, il y a eu, dans la paroisse de St-Simon, 9 sépultures, 10 mariages et 17 baptêmes.

M. Jos.-Antoine Lamarre a été élu marguillier en remplacement de M. Charles Bélanger, sortant de charge. Le banc se compose comme suit : MM. Jean-Baptiste Bélanger, Thomas Lavoie et Antoine Lamarre.

Partie de cartes

Le 27 décembre, en la salle paroissiale, l'O.T.J. tenait sa partie de cartes annuelle. Il y avait une assistance imposante. Ce fut un vrai succès. Il y régnait un bel esprit paroissial et la recette nette fut de $372. Le prix de présence, gracieusement offert par M. Léo Théberge, fut gagné par M. Marc-André Théberge. Les résultats du tirage : M. Raynald Ouellet, de St-Mathieu, a gagné le premier prix, $25; le 2e prix, M. Raynald Bélanger, de St-Simon, $10.

La direction de l'Oeuvre des Terrains de Jeux remercie la population de la paroisse et celle des paroisses environnantes pour l'appui et la participation à leurs entreprises, et leur souhaite une bonne et sainte année.

ACTIVITES DE LA SEMAINE A

L'UNITE SANITAIRE

par M.-A. DION, E.H.

Clinique d'immunisation et de vaccination :

Rimouski-Est : jeudi 18 janvier, à 10 heures.
Ste-Agnès : jeudi 18 janvier à 2 heures.
Rimouski (U.S.) : vendredi 19 janvier de 2 à 4 heures.

Clinique antituberculeuse :

Rimouski (U.S.) : mardi 16 janvier de 1 h. 30 à 3 h. 30.

GRANDE VENTE DE JANVIER

COMMENCANT VENDREDI LE 12 JANVIER

Cousez... Economisez! Profitez de cette grande vente où toute la marchandise d'hiver en magasin est réduite.



BROCART TAFFETAS CREPE
pour robes de toilette
REDUITS DE
1.59 à 2.49

LAINAGES
POUR MANTEAUX et COSTUMES
Valeur de 9.95
Réduits à 6.95

DRAPERIES et RIDEAUX
Balances de ligne (au prix coûtant)

VELOURS 1.95
"Velvetine"
Valeur 2.95 La verge

CORDUROY
Sacrifié à .95

PLAID de LAINE
Réduit de 20%

CHAPEAUX pour dames à 1/2 prix

FOYER du TEXTILE

225, RUE ST-GERMAIN - TEL. : 723-2773

VEDETTE DE LA TV

François TASSE



Si vous demandez à François Tassé à quoi il s'occupait avant de choisir la carrière artistique, il vous dira sans fausse honte qu'il a été caissier dans une banque durant deux ans et qu'il a aussi été mesager à Radio-Canada. De ces deux fonctions au métier de comédien, il y a toute une marge !

La Côte de Sable

Le rôle auquel François Tassé consacre tous ses efforts, dans le moment, est celui de Frédéric Lacroix, à l'émission **la Côte de Sable,** qui est à l'affiche du réseau français de télévision de Radio-Canada, le mercredi soir à 8 heures. Ceux qui suivent ce téléroman de Marcel Dubé savent que Frédéric Lacroix est un ancien copain de Philippe. Il est tombé amoureux d'Hélène Paradis au moment où il est venu raconter à celle-ci comment son fiancé Philippe a trouvé la mort dans l'aviation. Epris d'Hélène, Frédéric se rend à Pointe-au-Pic, où les Paradis passent l'été, pour essayer de lui faire la cour. Blasée, Hélène repousse ses avances. Par contre, sa soeur Julie a le béguin pour lui, mais Frédéric ne s'intéresse pas du tout à elle. Mais il trouve en Etienne un ami qui a les mêmes préoccupations que lui : tous les deux sont chômeurs et l'avenir les inquiète également.

A Radio-Canada

François Tassé passa vite de la figuration dans, par exemple, **Affaires de famille,** à des rôles plus importants à la télévision. Il a joué tour à tour dans **Quatuor,** au **Téléthéâtre** et au **Théâtre populaire.** C'est ainsi qu'on l'a vu dans **la Cellule** de Marcel Dubé, **le Feu sur la terre** de Mauriac, **Roméo et Juliette** de Shakespeare, **l'Otage** de Claudel, **le Roi David** de Honegger et **Un mois à la campagne** de Tourguéniev.

Projet, vie, ambition

Au théâtre, le projet immédiat de François Tassé est de jouer au T.N.M., en janvier, le rôle du prince dans **La Double Inconstance** de Marivaux. Pour lui, la vie se résume à "vivre au jour le jour, mais faire que chaque jour soit réussi. C'est la minute présente qui compte. Si on s'installe bien dans chaque journée, il n'y a pas de raison pour que l'avenir croule entre nos mains". Au chapitre de l'ambition, très modeste, François Tassé déclare : "Je ne suis pas ambitieux. A chaque jour suffit sa peine... et sa joie !"

Gabriel Langlais

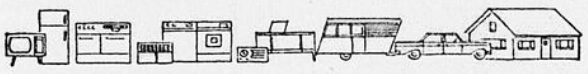
LA BIBLE VOUS PARLE
Textes choisis par la Société Catholique de la Bible

Tenez pour une joie suprême d'être en butte à toutes sortes d'épreuves.

(Jac 1, 2)

Faites votre jeu en 1962!

Y a-t-il quelque chose que vous désirez depuis longtemps? . . . quelque chose qui comblerait une bonne partie de vos désirs en 1962? Une nouvelle voiture, peut-être . . . un phono-stéréo . . . ou un appareil de télévision dernier modèle . . . ou même un chalet à la campagne.



Il ne faut pas laisser le sentiment de vide d'un lendemain de fête compromettre les brillantes perspectives de l'année nouvelle que l'on aborde. Il se peut fort bien que 1962 soit votre année de chance où vous obtiendrez les choses qué vous voulez pour vous-même et votre famille.

Rangez tous les atouts de votre côté en décidant de vous rendre à la succursale de la Banque de Montréal qui vous convient le mieux. Le personnel à cet endroit sera content de s'entretenir avec vous d'un prêt économique comportant une assurance-vie, selon le Plan de Financement Familial de la B de M. Voilà une résolution qu'il vaut la peine de tenir !

BANQUE DE MONTRÉAL



Plan de Financement Familial

PRÊT ÉCONOMIQUE COMPORTANT UNE ASSURANCE-VIE

"MA BANQUE" POUR 3 MILLIONS DE CANADIENS B de M



FFP35SF



MERCREDI, 17 janvier
1.30 Matinée du mercredi
3.00 Votre cuisine, madame
3.30 Votre cuisine, madame
4.00 Bobino
4.30 Boîte à surprises
5.00 Roquet belles oreilles
6.00 Edition métropolitaine
6.15 Cinéroman
6.30 Au jour le jour
6.45 Nouvelles mondiales
6.55 Météo selon Dorval
7.00 Nouvelles régionales
7.07 Nouvelles du sport
7.15 Entre vous et moi
7.30 Filles et garçons
8.00 La Côte de Sable
8.30 Dans les rues de Québec
9.00 Défi
9.30 Droit de cité
10.00 Télé-policier
10.30 Vous, familles
11.00 Télé-journal
11.15 Nouvelles sportives
11.25 Commentaires
11.35 CBC TV News

MARDI, 16 janvier
1.30 Front Page Challenge
2.00 En matinée
2.30 Votre menu
3.00 Mademoiselle de Paris
3.30 La Marguerite
4.00 Bobino
4.30 Boîte à surprises
5.00 La vie qui bat
5.30 Ouragan
6.00 Edition métropolitaine
6.15 Cinéroman
6.30 Au jour le jour
6.45 Nouvelles mondiales
6.55 Météo selon Dorval
7.00 Nouvelles régionales
7.07 Nouvelles du sport
7.15 D'amour et d'eau
7.30 Temps présent
8.00 Joie de vivre
8.30 Edition spéciale
9.00 Votre courrier
9.30 Sur deux notes
10.00 Troisième homme
10.30 Conférence de presse
11.00 Télé-journal, prévisions
11.15 Nouvelles sportives
11.25 Commentaires
11.35 Les Couche-tard
12.05 CBC TV News

LUNDI, 15 janvier
2.00 En matinée
2.30 Votre menu
3.00 Revue de la maison
3.30 Vedettes d'aujourd'hui
4.00 Bobino
4.30 Boîte à surprises
5.00 CF-RCK
5.30 A la pointe de l'exploration
6.00 Edition métropolitaine
6.15 Cinéroman
6.30 Au jour le jour
6.45 Vouvelles mondiales
7.00 Nouvelles régionales
7.07 Nouvelles du sport
7.15 Amicalement vôtre
7.30 Sur demande
7.45 Les affaires de l'Etat
8.00 Les Belles Histoires
8.30 La poule aux oeufs d'or
9.00 Leclerc enquête
9.30 Les quatre justiciers
10.00 Un, deux, trois, rideau
10.30 Tribune libre
11.00 Télé-journal
11.15 Nouvelles sportives
11.25 Commentaires
11.35 Le choix de...
12.15 CBC TV News

DIMANCHE, 14 janvier
11.00 Connaissance du monde
12.00 A vous Paris
1.00 Opinions
1.30 Travaux et les jours
2.00 L'univers des sports
3.00 Matinée du dimanche
4.30 Canadiens en Afrique
5.00 La parole vivante
5.30 L'heure des quilles
6.30 Journal Vers Demain
6.45 Film : Vie canadienne
7.00 Robin des bois
7.30 Papa a raison
8.00 Ka Na Wi O
8:30 Music Hall
9.30 Théâtre du dimanche : "La Grange Gigue"
10.30 L'événement
11.00 Téléjournal, prévisions
11.10 Sport-éclair
11.30 Conférence, Fermeture
12.15 Cinéma : "La famille Fenouillard"
2.00 Fermeture

SAMEDI, 13 janvier
10.00 Professeur Calculus
10.30 Fon-Fon
11.30 Coucou
12.00 Domino
1.00 Le golf et ses étoiles
2.00 Pierre vivantes
2.30 Magazine international
3.00 Images en tête
5.00 Les apprentis
5.30 Les uns les autres
6.00 Orientation
6.30 Ed Sullivan
8.00 Adam ou Eve
8.30 Illusions
8.45 Soirée du hockey
10.15 Club des autographes
10.45 Film
11.00 Téléjournal
11.15 Nouvelles sportives
11.25 Cinéma du samedi soir
1.00 Fermeture

DIMANCHE, 31 déc.
8.45 This is the life
9.15 Sacred Heart Program
9.30 Good life theatre
10.00 Messe

JEUDI, 11 janvier
1.30 Red River Jamboree
2.00 En matinée
2.30 Votre menu
3.00 Casse-tête
3.30 Réflexion faite
4.00 Bobino
4.30 Boîte à surprises
5.00 Le grand duc
5.30 Champion
6.00 Edition métropolitaine
6.15 Cinéroman
6.30 Au jour le jour
6.45 Nouvelles mondiales
6.55 Météo selon Dorval
7.00 Nouvelles régionales
7.07 Nouvelles du sport
7.15 Sur un thème
7.30 Clé de sol
8.00 Filles d'Eve
8.30 Rendez-vous avec Michelle
9.00 Grands spectacles
10.30 Premier plan
11.00 Téléjournal - Prévisions
11.15 Nouvelles sportives
11.25 Commentaires
11.35 CBC TV News

VENDREDI, 12 janvier
1.30 Tommy Ambrose
2.00 En matinée
2.30 Votre menu
3.00 Eternel féminin
3.30 Actualités féminines
4.00 Bobino
4.30 Boîte à surprises
5.00 Ecran des Jeunes
5.30 L'épée de Florence
6.00 Edition métropolitaine
6.15 Cinéroman
6.30 Au jour le jour
6.45 Nouvelles mondiales
6.55 Météo selon Dorval
7.00 Nouvelles régionales
7.07 Nouvelles du sport
7.15 Entrevue
7.30 Au nom de la loi
8.00 Le mors aux dents
8.30 Insolences d'une caméra
9.00 Cinéma international
10.30 L'art et son secret
11.00 Téléjournal
11.15 Nouvelles sportives
11.25 Commentaires
11.35 CBC TV News
11.45 Théâtre au coin du feu
1.15 Fermeture

Découpez et conservez

PETITES ANNONCES

Minimum : 25 mots, .75 — 0.02 le mot additionnel

Les annonces doivent nous parvenir avant 5 heures p.m., le lundi

PAYABLE AVANT PUBLICATION

L'ECHO DU BAS ST-LAURENT — TEL. RA 3-6528 — 160-B ST-GERMAIN

A VENDRE

POUR COMMERCES

- 2 MAISONS de 2 logements et à établissement commercial situées sur le même terrain. Coin St-Joseph et Rouleau. Prix très avantageux.
- TERRAIN COMMERCIAL, 80 pieds de front, jusqu'au fleuve près du quai de Rimouski.
- AUTRE TERRAIN COMMERCIAL à Rimouski-Est (140 x 150) près du chemin de fer.
- TERRAIN COMMERCIAL (245 x 100) sur boulevard Jessop avec belle résidence finie briques.

RESIDENCES :

- 2 RESIDENCES, 4 chambres, situées dans St-Pie-X. Très bonnes conditions.
- BUNGALOW sur route nationale, Sacré-Coeur.

Antoine Pelletier

Courtier en immeubles
Membre de la Corporation
des Courtiers en Immeubles
1, rue Keable Tél. 723-7059
C. P. 602 - Rimouski

PROPRIETES

A VENDRE

A VENDRE : bungalow 6 pièces, situé à 57, Asselin. Cause de départ. Libre le 1er mai. S'adresser au tél. 723-5036. (1)

A VENDRE : bungalow 5 pièces plus chambre de bain, situé à Sacré-Coeur. Terrain 120 x 120. Tél. 723-3690. (1)

A VENDRE OU A LOUER : maison 1½ étage, construction récente, 9 pièces dont 4 chambres à coucher, 2 salles de bain. Chauffage eau chaude, radiateurs à plinthes. Terrain complètement aménagé. Située à 120, 10e rue. Tél. 723-3712 ou 723-6531. (1)

A VENDRE : maison de 2 logements, finie amiante neuve, construction récente, prix exceptionnel pour acheteurs sérieux. Située sur la 2e rue, Rimouski. S'adresser après 6 heures à 723-7684. (1)

A VENDRE : 2 maisons, 6 pièces, genre bungalow. Prêts acceptés et inspectés par la Société Centrale d'Hypothèque et Logements. S'adresser à Roland Lévesque, entrepreneur en construction, 200 Cathédrale. Tél. 723-3772. (1)

A VENDRE OU A LOUER : maison 8 pièces, chauffée, située à Nazareth. S'adresser à 8, rue Bérubé, Cabano, ou aû tél. 723-3076. (1)

A VENDRE : maison bungalow 5 pièces plus chambre de bain. Conditions de paiement faciles. S'adresser à William Malenfant, 14 Dubé. Tél. 723-5137. (1)

Terrains

TERRAIN A VENDRE OU A LOUER : Eau courante, s'adresser à Albert Parent, 101 Tessier, près de l'église de Ste-Odile. (1A)

DIVERS

A VENDRE : auto-neige 12 passagers, moteur, transmission, chenilles et différentiel neufs. Le tout en parfaite condition. Prix raisonnable pour acheteur sérieux. S'adresser au tél. 732-4246. (3)

A VENDRE : deux sets de chambre, en très bon état. Prix intéressant. Tél. 723-5951.

A LOUER

A LOUER : 2 pièces chauffées, dans St-Robert. S'adresser au tél. 723-7241. (4)

A LOUER : chambre avec lavabo, chauffage central. S'adresser au tél. 723-2134. (4)

AUBAINE — Meubles neufs ou usagés. Vente et service télévision "Electrohome". Vendons et échangeons meubles de toutes sortes. Occasion exceptionnelle de vous procurer de bons meubles à très bon marché, aux Enchères Cherrier, 105, St-Germain. Tél. 723-4373.

A LOUER : chambre et pension, usage du téléphone et TV, endroit tranquille, bonne nourriture, situé à 28, Lamoureux. Tél. 723-9053. (4)

A LOUER : chambre et pension pour hommes seulement. S'adresser à 62-B, Evêché, Rimouski. Tél. 723-7231. (4)

A LOUER : grande chambre pour monsieur seulement. Située à 63, St-Pierre. Tél. 723-2316 ou 723-7271. (4)

A LOUER : 3 ou 4 appartements meublés, éclairés, chauffés; aussi chambre et pension, ainsi qu'entrepôt d'auto pour l'hiver. S'adresser à 26, St-Paul. Tél. 723-8179. (4)

A LOUER : chambre, permission de cuisiner. S'adresser à 114, St-Laurent. Tél. 723-7122.

A LOUER : grande chambre meublée; permission de cuisiner. Poêle électrique fourni. Endroit tranquille. S'adresser à 108, Cathédrale. Tél. 723-3219. (4)

A LOUER : chambre à proximité de l'hôpital et des maisons d'enseignement. S'adresser à 25, St-Jacques. Tél. 723-7739. (4)

A LOUER : au centre de la ville, grande chambre à lits jumeaux ou lit double. S'adresser au tél. 723-6091. (4)

LOGEMENTS

A LOUER : logement 5 pièces avec chambre de bain, 3e av. Rimouski-Est. Tél. 723-2350. (5)

A LOUER : logement 5 pièces plus chambre de bain, situé à St-Robert. S'adresser à 723-3578. (5)

A LOUER : logement 5 pièces. S'adresser au tél. 723-7521. (5)

A LOUER : logement neuf, 4 pièces, chauffage à eau, entrée 220, situé à 62, av. Michaud. Prix convenable. S'adresser à 49 St-René. Tél. 723-2679. (5)

A LOUER : logement 5 pièces plus chambre de bain, entrée 220. Cause de départ. Situé à 10, St-André. Tél. 723-8320 ou 723-7115. (5)

A LOUER : logement 5 grandes pièces plus chambre de bain, chauffé, au premier étage. Libre immédiatement. Situé à 600, Richard, Rimouski-Est, près de l'église et du couvent. Tél. 723-8894. (5)

A LOUER : logement 4 pièces, chauffé, plus chambre de bain. Situé en face de l'église de St-Robert. S'adresser au tél. 723-7556. (5)

A LOUER : logement 4 pièces plus chambre de bain, à 469 St-Germain, paroisse Ste-Agnès. Libre immédiatement. S'adresser à 723-2581. (5)

A LOUER : logement 5 pièces plus chambre de bain, 2e étage, situé à St-Robert. Tél. 723-8532.

A LOUER : quatre pièces, chambre de bain, chauffé, eau chaude fournie, libre au 1er janvier 1962, rue St-Germain. S'adresser par écrit à 2522 rue Sheppard, Montréal 24. (5)

A LOUER : logement, sur la rue de l'Evêché, 5 pièces plus chambre de bain. Libre le 1er novembre. S'adresser à 23, Evêché, Rimouski. Tél. 723-2143. (5)

A LOUER : logement 5 pièces plus chambre de bain, 1er plancher, système de chauffage, entrées sécheuse et laveuse. Situé à 24-C St-Laurent. Tél. 723-6385.

A LOUER : logement 3 pièces plus chambre de bain. Libre immédiatement. S'adresser à 33, Sirois. Tél. 723-7566. (5)

A LOUER : 2 logements de 2 pièces, meublés. Libres immédiatement. Tél. 723-6316 ou 723-6591. (5)

A LOUER : logement 5 pièces plus chambre de bain, chauffé, entrée 220 et entrées pour sécheuse et laveuse automatiques, situé à 24, boul. Jessop. Aussi à louer, 2 garages pour entreposer automobiles l'hiver. S'adresser au tél. 723-6680 et 723-2241. (5)

ON DEMANDE

OFFRE D'EMPLOI : on demande sténo-dactylo bilingue, bon salaire, fonds pension, assurance. S'adresser à Metropolitan Life Ins. Co. Tél. 723-6571. (6)

ON DEMANDE — Personnes désirant réaliser un revenu additionnel intéressant, dans la vente à domicile de produits alimentaires. Prière d'écrire à case postale 537, Mont-Joli, ou de téléphoner à 775-4451. (6)

AVENIR ASSURE EN 1962! Vendez dans votre localité plus de 250 nécesssités pour la maison, vitamines, épices, essences, cosmétiques, brosses, etc. Commission, boni, 30 jours d'essai. Produits Familex, dépt. D 8, 1600 Delorimier, Montréal. (6)

FEMMES DEMANDEES: Vous pouvez faire jusqu'à $26.00 par semaine en cousant dans vos temps libres à domicile. Ecrivez à Bunnys, Box 7010, Adelaide Post Office, Toronto, Ontario. (6)

UN BON HOMME EST DIFFICILE A TROUVER. C'est pourquoi nous sommes prêts à faire une offre inaccoutumée pour un bon vendeur, qui devra remplir cette place vacante dans le district de Rimouski.

Franchement le genre d'homme que nous voulons mérite un salaire de $8,000 à $12,000 par année et il sera digne de chacun des dollars qu'il gagnera.

Le bon homme que nous désirons devra être âgé de 30 ans, propre, consciencieux, bilingue, au moins 5 ans d'expérience. Il doit posséder une automobile et voyager la semaine durant.

Nos chèques sont expédiés une semaine à l'avance. Nous nous occupons de toutes les livraisons, perceptions et du service. Ecrire à A.C. Swallow, pres. Southwestern Petroleum Co., Box 789, Fort Worth 1, Texas. (6)

VARIETE

INSTITUTRICE offre ses services pour donner cours du soir privés, élèves de 1ère à la 7e année inc. S'adresser au tél. 723-6708. (7)

GRANDE VENTE D'ECOULEMENT complet au prix coûtant et même plus bas. Pour abandon des affaires. Cause de départ. S'adresser Au Coupon Ste-Agnès, 376 St-Germain, Rimouski. (7)

TURCOTTE TELEVISION SERVICE ENR., 117, 13e Rue. Réparation radios, TV et accessoires électriques. Tél. 723-4607. (7)

ATTENTION ! ATTENTION ! Vous trouverez chez Marcelle Coupon Enr., 4 av. Michaud, tricot à la livre, jersey pour robes et costumes et un bel assortiment de boutons. Bienvenue à tous. Tél. 723-8458. (7)

Réparons, vendons et échangeons machines à coudre, conditions faciles de paiement, 2 machinistes ayant plus de 14 ans d'expérience. Visite à domicile après demande écrite ou téléphonez à R. Couture Service, St-Donat. Tél. 739-4419. (7)

DEMANDE D'EMPLOI : secrétaire bilingue, 1½ an d'expérience, demande emploi à Rimouski. Tél. 723-6610. (7)

PLOMBIER — Pour tous vos travaux de plomberie et de chauffage en général, adressez vous avec confiance à Jean Yockell, entrepreneur en plomberie, 22, rue Tessier, Rimouski Tél. 723-3769. (7)

Funérailles de M. T. Perreault

de Nazareth

En l'église de Nazareth, le 27 décembre, ont eu lieu les funérailles de M. Thomas Perreault, décédé à l'hôpital St-Joseph, de Rimouski, le 24 décembre, à l'âge de 67 ans et 10 mois.

C'est M. le curé Elphège Bouchard qui présida à la levée du corps et qui officia à la messe des funérailles. La croix, qui précédait le cortège funèbre, était portée par M. Donald Roy, petit-fils du défunt; portaient le cercueil, MM. William Guy, Félix Dubé, Eugène Dumais, Jules Gagnon, Adolphe Tremblay et Napoléon Michaud.

Outre son épouse, née Imelda Ouellet, M. Perreault laisse ses enfants M. Edgar, de New-York; Mme Georges-H. Roy (Rosanne), de Pointe-au-Père); Mlle Georgette, de Nazareth; Mme Pierre-M. Lavoie (Gertrude), de Ste-Blandine; M. Georges, du Maine; Mme Stanislas Gagnon (Marie-Aimée), de Nazareth; Mme Vve Emilien Fournier (Noëlla), de Nazareth; ses frères MM. Joseph, de Bedford, E.-U.; Désiré et Jean-Baptiste, de St-Valérien; Alfred, de St-Fabien; ses soeurs Diane, de St-Valérien;Fabienne, de St-Jean Talon; Eva, de Beauséjour; ses gendres MM. Georges Roy, Pierre-M. Lavoie, Stanislas; ses brus Mme Edgar Perreault (Médora Lavoie), Mme Georges Perreault (Gisèle Bais). Il laisse aussi 27 petits-enfants. Ses belles-soeurs Mme Jean-B. Perreault (Yvonne Beaupré, Mme Joseph Perreault (Anna Rioux), Mme Alfred Perreault (Irène Beaupré), Mme Robert Ouellet (Irène Voyer), Mme Désiré Perreault (Marie-Louise St-Pierre), Mme Joseph Lavoie (Juliette), Mme Maurice Chénard (Jeanne), Mme Antoine Lavoie (Zénaïde), Mme Vve Isidore Lévesque (Claudia), Mme Philippe Ouellet (Annette); ses beaux-frères MM. Albert St-Pierre, Joseph Cimon, Robert Ouellet, Joseph Lavoie, Philippe Ouellet, Antoine Lavoie et Maurice Chénard. Il laisse aussi de nombreux autres parents, neveux, nièces, cousins et cousines, dont un grand nombre s'étaient joints à la famille pour aller rendre un dernier témoignage d'estime au défunt et à sa famille. On a aussi remarqué une belle assistance d'amis venus d'un peu partout pour sympathiser avec la famille du défunt.

L'inhumation, sous la direction de la Maison Bissonnette & Frère, de Rimouski, eut lieu au cimetière St-Germain.

Nos sympathies à la famille.

BELLAVANCE INC.

REPARATION



MACHINES :

à écrire
à additionner
calculatrices

2 techniciens qualifiés

à notre atelier

723-7877

BELLAVANCE Inc.

120a St-Germain Rimouski

St-Anaclet

Marguillier

M. Elzéar St-Laurent a été élu marguillier en remplacement de M. Florian Fournier, sortant de charge. Les autres marguilliers sont MM. François Desjardins et Alfred Beaupré.

Va-et-vient

M. et Mme Charles Fournier et leurs garçonnets Jean-Pierre et Claude, de Murdochville, Gaspé, ont visité leurs nombreux parents et amis à l'occasion de Noël.

M. Carol Julien, de Montréal, M. et Mme Roland Banville et leurs trois enfants, de Hauterive, en visite chez Mme Odile Julien, à l'occasion des fêtes.

M. Joseph St-Laurent et son fils André sont de retour de Lejeune, Témiscouata, où ils ont visité des parents.

M. et Mme Gabriel Gagnon, de Québec, de passage, durant la période des fêtes, chez M. et Mme Wellie Roy et autres parents de Rimouski.

M. et Mme Léonard Banville, de Sept-Iles, en visite dans les familles de MM. et Mmes L.-Isidore et Marcel Banville.

M. et Mme Marcel Rioux et Mlle Marie-Paule Banville, de Rimouski, en visite chez M. et Mme Maurice Banville.

M. Serge Julien, de passage chez ses soeurs Mme Roland Banville, de Hauterive, et Mme Jacques Lachance, de Baie-Comeau.

Mlle Bibiane Julien, é.g.b. à l'hôpital de Hauterive, en promenade chez sa mère Mme Odile Julien.

MM. Philippe et Léonce St-Laurent, de Hauterive, en visite chez des parents et amis, en fin de semaine.

Succès dans l'enseignement

Félicitations à Mlle Florence Lavoie, institutrice au couvent des Rév. Soeurs du St-Rosaire, qui a reçu une prime pour succès dans l'enseignement.

Trop peu d'étudiants en agronomie

La fréquentation universitaire pour les étudiants en agronomie pour l'année académique 1961-62 laisse prévoir une pénurie d'agronomes pour les années à venir. En effet, l'inscription totale pour le cours agronomique est de 248 élèves dans les deux facultés françaises d'enseignement agronomique : l'Institut Agricole d'Oka et l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière.

Un récent mémoire de la Corporation des Agronomes établissait que la profession requérait environ 150 nouveaux agronomes annuellement. Actuellement, 957 agronomes pratiquent leur profession au service de l'industrie, du commerce, des gouvernements fédéral, provincial et municipaux.

Les administrateurs de la Corporation des Agronomes, les dirigeants des diverses entreprises agricoles ainsi que les ministères de l'agriculture s'inquiètent de la présente situation. Alors que l'agriculture exige des agronomes dans tous les domaines de la propagande, la recherche et la commercialisation, la fréquentation dans les facultés d'agriculture s'avère nettement insuffisante pour assurer la relève.

Construction de l'hôtel de ville, à Causapscal



Apparaissent sur cette photo quelques personnalités qui ont assisté à la bénédiction des travaux de construction de l'hôtel de ville de Causapscal, faite par M. l'abbé Omer D'Amours.

On remarquait MM. Alfred Belzile, député aux Communes du comté de Matane-Matapédia; Robert Lévesque, secrétaire de l'hon. Bona Arsenault; le maire Georges Barriault; les conseillers Paul-Emile Bellavance, Camille Morissette, Gérard Laflamme, Charles Viel, Jean-Paul Fiset et Zénon Parent; le secrétaire de la municipalité, M. Alcide Desrosiers; le président de la Commission Scolaire, M. Z.-A. Boudreau; les employés du Bureau National de Placement de Causapscal, MM. Eugène Frenette, Valère Biron, Raymond Leblanc, Léon Tremblay, Fernand Canuel, Jean-Noël Morissette et Léonard Dubé; le contracteur de la construction, M. Fernand Couturier, accompagné de son épouse.

M. le maire Barriault inaugurait la campagne des travaux d'hiver, en même temps que les travaux de construction de l'hôtel de ville.

Bénédiction des travaux de construction de l'hôtel de ville de Causapscal

Dimanche, le 24 décembre, M. le curé J.-Omer D'Amours bénissait les travaux de construction de l'hôtel de ville de Causapscal.

Parmi les personnalités présentes, on remarquait MM. J.-Alfred Belzile, député aux Communes pour le comté de Matapédia-Matane; Robert-J. Lévesque, secrétaire de l'hon. Bona Arsenault, ministre des Terres et Forêts et député du comté de Matapédia à l'Assemblée législative; Georges Barriault, maire de la municipalité; les conseillers Paul-Emile Bellavance, Camille Morissette, Gérard Laflamme, Jean-Paul Fiset, Zénon Parent, Charles Viel, et le secrétaire de la corporation, M. Alcide Desrosiers.

La Commission Scolaire était représentée par son président M. Z.-A. Boudreau, et le Service National de Placement, par MM. Eugène Frenette, Valère Biron, J.-Raymond Leblanc, Fernand Canuel, J.-Léon Tremblay, Jean-Noël Morissette et Léonard Dubé. Y assistaient également, MM. Marius Trépanier, Raymond Bellavance, J.-Luc Bellavance, François Roy, Omer Angers, Jos. Rioux, Louis-Georges Lauzier, René Couture, Adrien Fournier, Camille Bouchard, Roland Bouchard, Adrien Rioux, Louis Houde, Isaïe Lévesque, F.-X. Niquet.

M. le maire Georges Barriault, après le mot de bienvenue, ne fut pas sans manifester sa grande joie de voir réalisé ce projet de construction tant désiré.

On sait que ce contrat de construction de l'hôtel de ville a été accordé, au coût de $124,700, à M. Fernand Couturier, de Causapscal. Ce dernier était présent à la bénédiction, en compagnie de son épouse.



ALORS VOUS DEVEZ ÊTRE

excessivement intelligent! Vous vous concentrez, vous portez attention aux détails et lorsque vous écrivez des lettres, vous inscrivez *toujours:*

■ L'adresse postale complète et correcte de votre correspondant ■ Votre propre nom et votre adresse de retour dans le coin supérieur, à gauche ■ ET LE NUMÉRO DE LA ZONE POSTALE, SI VOUS ÉCRIVEZ À QUÉBEC, MONTRÉAL, OTTAWA, TORONTO, WINNIPEG, OU VANCOUVER.

Aidez-nous à accélérer votre courrier—consultez les pages jaunes de votre annuaire de téléphone pour renseignements postaux complets.

POSTES CANADIENNES

PO-61-22CF

Permis de transformations

Assemblée du Comité de Construction et de Zonage, mercredi, le 20 décembre 1961. Sont présents: MM. André Hébert, Léo Lachance, Léon Ruest, Gabriel Gagné, Gaston Martin, Benoît Sylvain, J.-Roger Lebel, inspecteur des bâtiments.

Demandes de permis

Par M. Hervé Moisan, 7 av. Michaud, pour des transformations à l'intérieur de son édifice à logements, $375.00. La demande sera étudiée lorsqu'un plan plus complet à l'échelle aura été soumis.

Par M. Alexandre Beaulieu, 17 rue St-François, pour réparer l'escalier de la cave, remplacer deux portes à sa maison, $200. Accordé.

Par Dionne Automobiles Inc. pour l'installation d'une enseigne lumineuse, $300. Accordé.

Par M. Adrien Dubé, 72 Notre-Dame, pour la réparation du solage et faire une cheminée à sa maison, $350. Accordé.

Par M. Albert Proulx, 59 St-Robert, pour faire une cheminée à son garage privé, $50. Accordé.

Par M. Ovila Lepage, 62 av. Desjardins, pour construire un solarium du côté sud de sa maison, $50. Accordé.

5 nouvelles publications

Tout récemment, cinq nouvelles publications ont vu le jour, à Rimouski. Il s'agit des bulletins de l'Amicale des Anciens du Séminaire de Rimouski, de l'Amicale du Commerce et de l'Amicale du Sacré-Coeur; du bulletin du Centre des Loisirs St-Germain et du journal de l'Institut de Marine, la Vigie.

Ces bulletins visent à renseigner les membres d'associations ou de groupements particuliers sur les activités qui leur sont propres.

Convention pour la vente du bois de pulpe dans le Bas St-Laurent

L'Office des Marchés Agricoles du Québec, lors de sa séance du 7 décembre 1961, a homologué les conventions intervenues les 24 novembre, 10 novembre, 11 novembre et 13 novembre 1961, entre l'Office des producteurs de bois de pulpe de Rimouski-Matapédia et MM. J.-N. Castonguay, J.-A. Dufour et Ferdinand Didier, tous trois agents-acheteurs locaux; une autre convention entre ce même office des producteurs de bois de Rimouski-Matapédia et New-Brunswick International Paper; puis une autre, entre l'office des producteurs de bois de Rimouski-Témiscouata et Charles Thibault & Fils Inc.; le 30 novembre 1961. L'Office des Marchés Agricoles a homologué la convention intervenue le 14 novembre 1961, entre l'office des producteurs de bois de Rimouski-Témiscouata et MM. Léo Lavoie, Michel Roy, Deniso Lebel, tous trois agents-acheteurs locaux.

Ces conventions déterminent, entre autre, le prix du bois à pâte provenant de la région visée par ce plan conjoint et la quantité de bois qui sera achetée cette année par l'acheteur et livrée par le producteur.

Ces conventions ont pris effet le 7 décembre 1961.

St-Eloi

A St-Eloi, il y eut, en 1961, 17 baptêmes, 8 mariages, 9 sépultures.

Il a été distribué, dans notre église, 33,200 communions; c'est une augmentation de 3,000 sur l'année précédente.

Marguillier

M. Elie Ouellet a été élu marguillier en remplacement de M. Eloi Malenfant, dont le terme d'office était expiré. Les autres marguilliers sont MM. Eugène Caron et Alphonse Laplante.

Gratification

Mlle Denise Roussel, institutrice au village aux élèves de 6e et 7e années, vient de recevoir une gratification de $20 pour succès dans l'enseignement. Cette gratification a été accordée sur recommandation de M. Jean Thériault, inspecteur d'écoles, de Trois-Pistoles.

MONUMENTS

GRANIT et

Louis-Georges Rousseau

MARBRE

ATELIER:
400 St-Germain Tél. RA 3-2678
RESIDENCE:
47 St-Valérien Tél. RA 3-6138
RIMOUSKI, P. Q.

NE PLUS PENSER À L'ASSURANCE-VIE?

PEUT-ÊTRE...



APRÈS

● **Que vous aurez pourvu aux besoins futurs de votre famille advenant votre décès.** Le bénéfice *Sécurité familiale* de la Sun Life Assurance Company of Canada a été conçu expressément en vue de protéger la famille.

● **Que vous vous serez ménagé une protection suffisante pour vos années de retraite.** Une police Sun Life *Assurance-dotation* combine l'épargne à la protection—un revenu pour les personnes à charge pendant un nombre d'années déterminé à l'avance, puis de l'argent comptant ou un revenu pour la retraite. ●

● **Que vous vous serez assuré que votre foyer pourra passer à votre famille, libéré de toute dette.** Une police Sun Life *Protection hypothécaire* évitera à votre famille d'avoir à déménager et abandonner de vieux amis, si vous mourez prématurément.

● **Que vous aurez pourvu à l'instruction des enfants.** Les polices *Instruction* Sun Life garantiront à vos enfants de bons débuts dans la vie, à une époque où l'instruction universitaire n'est plus un luxe mais une nécessité.

Oui, après avoir pourvu à tous ces besoins par l'assurance-vie, vous pouvez vous détendre, sachant que vous vous êtes bien acquittés de vos plus importantes responsabilités. Rappelez-vous qu'il y a dans votre voisinage un représentant Sun Life bien qualifié pour vous conseiller sur toute question d'assurance-vie. Pourquoi ne pas l'appeler aujourd'hui même?

CHARLES POULIN, Gérant de succursale — MONIQUE THEBERGE, Secrétaire-caissière

(24 av. de la Cathédrale RIMOUSKI, P.Q Q. Tél. 723-9201)

Fondée dans le Québec—première police émise en 1871

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE SUN LIFE DU CANADA

POUR TOUTE MÉNAGÈRE ECONOME...
1962 COMMENCE

ESCOMPTE 3% ESCOMPTE 3% ESCOMPTE 3% ESCOMPTE 3% ESCOMPTE 3% ESCOMPTE 3%

ESCOMPTE chez ALBERT

MICHAUD INC

VOTRE MARCHE D'ALIMENTATION PREFERE



FAMEUX PRODUITS "HEINZ"

RELISH "PICCALILLI" 12 oz.	.29
MARINADES "Bread & Butter" 12 oz.	.29
MARINADES SUCREES, 12 oz.	2/.55

JUS DE TOMATES "HEINZ"

FRUITS ET LEGUMES

POMMES	"McINTOSH" Qualité de fantaisie	5 Lb	.53
ORANGES	"MANDARIN" Importées du Japon - No 1	Dz.	.59
CAROTTES	FRAICHES Tendres à cuire	Sac 5 lb.	.29
EPINARDS	FRAIS	Cello 10 oz.	.21

TOUJOURS

ESCOMPTE 3% ESCOMPTE 3% ESCOMPTE 3% ESCOMPTE 3% ESCOMPTE 3% ESCOMPTE 3% ESCOMPTE 3%

JUS DE TOMATES



"HEINZ"
20 ONCES
6/.75

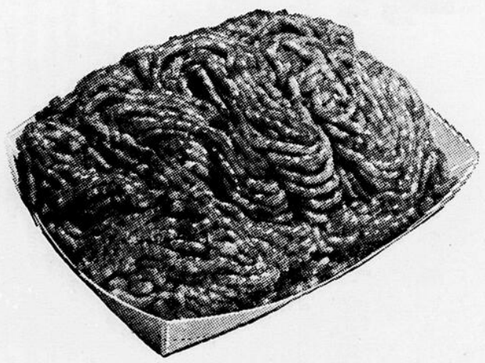
EPINARDS
FRAIS
Cello 10 oz. **.21**

CHOUX
DE BRUXELLES
Contenant 1 pinte **.29**



TOUJOURS
3% D'ESCOMPTE SUR TOUS VOS COUPONS DE CAISSE

VIANDE DE PREMIER CHOIX



BOEUF haché
TOUJOURS TRES FRAIS
Lb **.39**

Steak de ronde
TRES TENDRE
Lb **.69**

Boeuf à rôtir
2 LIVRES ET PLUS
Lb **.45**

LARD SALÉ
entrelardé
Lb **.39**

PAPIERS MOUCHOIRS
"SCOTTIES"
Blanc, jaune et rose
FORMAT ECONOMIQUE **2/.55**

Ne manquez pas de voir le télé-spectacle "WESTMINSTER" le 11 JANVIER de 9 H. A 10 H. P.M.



SOUPE AUX TOMATES
FAITES-EN UN STOCK!
SOUPE AUX TOMATES *Campbell*



4 Boites 10 oz. **.49**

BISCUITS
AU CHOCOLAT
"COQUETTE"
DE DAVID
Cello 30 biscuits **.35**

BLE D'INDE
EN CREME
"CARRIERES"
2 Boites 20 oz. **.29**

BEAUCOUP D'AUTRES SPECIAUX EN ETALAGE

MICHAUD

ESCOMPTE 3% ESCOMPTE 3% ESCOMPTE 3% ESCOMPTE 3% ESCOMPTE 3% ESCOMPTE 3% ESCOMPTE 3%

Les Ch. de Colomb de Rimouski font des heureux



Les Chevaliers de Colomb du Conseil 2843, de Rimouski, ont encore organisé, cette année, leur distribution de paniers de Noël. Ces paniers furent distribués parmi les frères chevaliers ou leurs proches dans la nécessité ou le chômage, dans les paroisses suivantes : St-Fabien, Bic, St-Anaclet, Ste-Blandine, St-Gabriel, St-Yves, St-Germain, St-Robert, Ste-Odile, Cabano.

Apparaissent sur la photo, à gauche, M. René Bissonnette, président du comité des charités fraternelles; M. Raymond Sirois, grand chevalier du Conseil 2843; M. Raymond Bissonnette, président général du programme en six points; M. Léonard Thériault, président du comité de paroisses, et M. Charles-B. Belzile, ex-grand chevalier et coordonnateur dans la préparation des paniers.

En plus, dimanche, le 24 décembre, le légendaire Père Noël visitait les enfants des chevaliers de Colomb, à la salle du Conseil. L'intendant M. Omer Bouchard avait préparé, à cette occasion, environ 400 sacs de jouets et bonbons que le cérémoniaire, M. Gaétan Lavoie, remit aux enfants venus nombreux. Le grand chevalier, M. Raymond Sirois, en profita pour souhaiter un joyeux Noël aux invités et salua la visite du député de district, Me Charles-Alphonse Beaulieu.

A Rimouski, en 1961

423 permis de construction pour une valeur de $2,000,000

La ville de Rimouski a connu une autre excellente année dans le domaine de la construction en 1961. Le rapport annuel déposé par l'inspecteur des bâtiments montre que 423 permis ont été accordés par la ville, comparativement à 365 en 1960, soit une augmentation de 58.

Cependant, la valeur déclarée atteint $1,956,035 en 1961, pour $3,101,471 en 1960. La différence de $1,145,436 s'explique par la construction d'une nouvelle aile à l'hôpital St-Joseph et la construction de l'école Ste-Agnès. Tout porte à croire que l'année qui vient de commencer sera également prospère pour l'industrie de la construction à Rimouski. Parmi les principaux projets, signalons la construction d'une école secondaire régionale au coût de près de 2 millions de dollars et la construction d'une nouvelle école dans la paroisse de St-Pie X.

Au cours de l'année qui vient de se terminer, 70 permis ont été émis pour la construction de maisons unifamiliales, 4 pour des maisons bi-familiales, 1 pour une habitation collective, 7 pour des édifices commerciaux, 7 pour des usines et des constructions industrielles, 40 pour des garages privés et hangars, 5 pour des écoles et autres institutions, 183 pour des réparations aux résidences, 38 pour des réparations aux édifices commerciaux et 68 pour d'autres améliorations.

Loyers nouveaux

Le rapport de M. Lebel indique également que les 75 permis accordés par la ville l'an dernier pour la construction résidentielle ont créé quelque 84 nouveaux logements à Rimouski.

La valeur déclarée pour la construction résidentielle seulement atteint quelque $779,750. Pour la construction des édifices commerciaux, la valeur est de $363,500; pour les constructions industrielles $41,300; pour les garages privés $15,855; pour les écoles et autres institutions $60,000; pour les réparations résidentielles $110,030; pour les réparations commerciales $183,365, et pour les autres permis $402,235.

Peu de neige

1960 - 40 pouces

1961 - 15 pouces

Station météorologique de Trois-Pistoles

Observation de décembre

Température maximum, 38 degrés; minimum, 1 degré.

Côté dominant des vents, ouest; vitesse maximum des vents, 5 0milles à l'heure.

Nébulosité moyenne, 85%.

Précipitation de la pluie, 1.77 pouce.

Précipitation de la neige, 10 pouces.

La température la plus élevée a été enregistrée le 5; la plus basse, le 16.

Quantité de pluie tombée en 1961, 21.03 pouces; en 1960, 23.5 pouces; en 1959, 20.35 pouces.

Quantité de neige tombée depuis le début de l'automne, 15 pouces; durant la même période, l'an dernier, 40 pouces.

Comme chaque année...



...en cette saison, une partie des employés de CONTINENTAL DRIVE YOURSELF s'est réunie sous la présidence de LUCIEN LEVESQUE, président de CONTINENTAL DRIVE YOURSELF, représentant de AVIS à Québec, Rimouski, Sept-Iles et Chicoutimi. Les directeurs et le personnel ont pris le dîner puis une danse suivit. Sur notre photo on reconnaît dans l'ordre habituel, en bas : M. John F. CAMPBELL, Mlle Lucie Breton, M. Lucien Lévesque, président de Continental Drive Yourself, représentant de AVIS RENT A CAR pour QUEBEC, SEPT-ILES, RIMOUSKI et CHICOUTIMI, M. Gérard LAFRANCE, comptable. Au deuxième rang : M. Hervé Lévesque, gérant de Sept-Iles, M. Adrien LEVESQUE, gérant de Rimouski, M. Guy Marcoux, gérant du Département de Location à long terme, M. Jean-Paul Tremblay, de CHICOUTIMI. Au troisième rang : M. Antonio Martel du Bureau de Québec, M. Laurent Tremblay, comptable vérificateur, M. Gérard Grondin, Conseiller en Administration Financière, et M. André Fortin, du Service des Véhicules.

POURQUOI ATTENDRE AU PRINTEMPS ?

FAITES-LE MAINTENANT

AVEC UN PRÊT POUR L'AMÉLIORATION DES MAISONS

Les prêts pour l'amélioration des maisons sont accordés par l'entremise de votre banque en vertu de la Loi nationale sur l'habitation pour réfection ou réparation à l'extérieur ou a l'intérieur d'une maison, ainsi que pour un grand nombre d'autres travaux d'amélioration. Vous pouvez emprunter jusqu'à $4,000 remboursables en une période allant jusqu'à 10 ans. Ces prêts peuvent également être consentis aux propriétaires d'immeubles en location.

FAITES-LE MAINTENANT

AVEC UN PRÊT POUR L'AMÉLIORATION DES FERMES

Les prêts pour l'amélioration des fermes, garantis par le gouvernement, sont offerts par l'entremise de votre banque, jusqu'à concurrence de $7,500 et remboursables en une période allant jusqu'à dix ans. Ces prêts peuvent être appliqués à l'achat de tout genre d'équipement aratoire et à l'amélioration de la maison ou des bâtiments de la ferme.

FAITES-LE MAINTENANT

AVEC UN PRÊT AUX PETITES ENTREPRISES

Renseignez-vous sur les prêts garantis par le gouvernement, consentis aux petites entreprises par l'entremise des banques à charte, pour fins de travaux d'amélioration, jusqu'à concurrence de $25,000 et remboursables en une période allant jusqu'à dix ans.



Pour obtenir conseils et renseignements, adressez-vous au Service National de Placement.

Autorisé par l'Hon. Michael Starr, Ministre du Travail du Canada.

1022F

AVIS — NOTICE

Régie des Alcools du Québec — Quebec Liquor Board

Avis est par la présente donné que les personnes ci-après mentionnées ont fait une demande de permis à la Régie des alcools du Québec :

Notice is hereby given, that an application for the issue of a permit, has been made by the following persons :

NOM — NAME	ADRESSE — ADDRESS	Catégorie — Category
RIMOUSKI		
Lepage, Hilarion	93, de la Cathédrale, Rimouski	Salle à manger Bar salon

Quiconque désire formuler des objections à l'émission de ces permis doit le faire par écrit, dans les quinze jours de la publication du présent avis. L'écrit contenant les raisons de l'objection à l'octroi d'un permis doit être signé et envoyé dans le délai ci-dessus, par poste recommandée à:

REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC
BUREAU DU GREFFIER
C. P. 2027
Québec 2, Qué.

Any person who desires to raise any objections he may have to the issue of these permits must notify the Quebec Liquor Board within fifteen days from the publication of the notice.
Any objection must be made in writing, be registered mail, addressed to :

QUEBEC LIQUOR BOARD
CLERK OFFICE
P. O. Box 2027
Québec 2, Qué.

Commission Scolaire de Mont-Joli

M. L.-J. Lévesque se retire après 27 ans de présidence

Le Dr F.-X. Beaulieu lui succède



Le Dr F.-X. Beaulieu vient d'être nommé président de la commission scolaire de Mont-Joli. Il succède à ce poste à M. L.-J. Lévesque qui a donné sa démission.

Le président démissionnaire était président depuis 27 ans. Agé de 76 ans, disant lui-même qu'il se sentait fatigué, il a remis sa démission à ses collègues au cours d'une assemblée spéciale, avant Noël. Les commissaires l'ont acceptée, mais avec regret. M. Lévesque a dirigé les affaires scolaires de Mont-Joli avec habileté. Son expérience a servi à régler bien des difficultés au cours de son long mandat.

Le Dr Beaulieu, qui le remplace, est commissaire depuis 1955. Il a donc lui aussi une bonne expérience des problèmes scolaires. Il est, de plus, président de la Fédération Diocésaine des Commissions Scolaires. De son côté, M. Lévesque ne quitte pas la scène scolaire. Il prend le siège du Dr Beaulieu comme commissaire. Sa vaste expérience pourra donc être mise à profit.

Une nouvelle école sera construite à Sacré-Coeur

Il est fort possible qu'une nouvelle école soit construite dans la paroisse de N.-D. du Sacré-Coeur au cours de l'année 1962. Les contribuables de la paroisse se montrent favorables à ce projet. La nouvelle école, qui accommoderait environ 250 enfants, serait construite dans la partie Est de la paroisse, soit à proximité de la Maison de la Charité.

Aucune décision officielle n'a toutefois été prise. On étudie attentivement la situation actuelle et future avant de décider de l'importance de l'école qui doit être construite.

Annexion scolaire à Tr.-Pistoles

Le Département de l'Instruction publique a reçu une demande d'annexion du territoire actuel de la municipalité scolaire de Trois-Pistoles No 2, dans le comté de Rivière-du-Loup, aux municipalités scolaires de Trois-Pistoles No 1 et de Rivière-Trois-Pistoles, de la façon suivante, savoir :

1. Le territoire devant être annexé à la municipalité scolaire de Trois-Pistoles No 1 comprend les lots 450 à 537 inclusivement du rang II et 555 à 665 aussi inclusivement du rang III du cadastre officiel de la paroisse des Trois-Pistoles.

2. Le territoire devant être annexé à la municipalité scolaire de Rivière-Trois-Pistoles comprend les lots 368 à 404 inclusivement du cadastre officiel de la paroisse des Trois-Pistoles.

Un rat adulte peut manger 50 livres de grain par année, mais il en contamine dix fois plus qu'il en mange.

Bertin
& FILS LTEE.
DECORATEURS

REMBOURREURS

de meubles
Remodelage
Polissage
Réparations
de matelas

Fabricants de matelas
et meubles
Spécialistes en tapis

383 St-Germain RIMOUSKI
723-6555

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :

André-P. Turcotte,
11, av. de l'Evêché,
RIMOUSKI, P. Q.

Avis est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant la mention "Soumission Faillite Turcotte" seront reçues jusqu'à mardi le 23 janvier 1962 à 5 heures p.m. au bureau du soussigné pour la vente des biens suivants :

Item	Description	Evaluation
A —	Propriété (519-73) à 11 et 13 de l'Evêché à Rimouski	17,000.00
B —	Terrain (211-82) rue Lamoureux à Rimouski, d'une superficie d'environ 12,000 pieds	3,000.00
C —	Terrain (4) rue Laval à Nazareth, d'une superficie d'environ 16,000 pieds	4,000.00
D —	5 camions avec permis de la Régie des Transports (L)	4,500.00
E —	Tracteur Fordson avec pelle	2,500.00
F —	Mobilier, outillage, équipement, etc.	400.00

Ces soumissions devront être faites pour chaque item séparément et être accompagnées d'un chèque accepté de 10%. Les inspecteurs ne s'engagent cependant à accepter aucune des soumissions.

Philippe MICHAUD, C.A., Syndic,
119, av. de l'Evêché,
RIMOUSKI, P. Q.

St-Narcisse

Baptêmes

Régis, enfant de M. et Mme Roland Lizotte (Edwidge Bernier). Parrain et marraine, M. et Mme Léonard Lizotte, oncle et tante.

Sylvain, enfant de M. et Mme Aldéi Pineault (Emilienne Gagné). Parrain et marraine, M. et Mme J.-B. Gagné, oncle et tante.

Linda, enfant de M. et Mme Emilien Couturier (Denise Bonenfant). Parrain et marraine, Charles et Micheline Couturier, oncle et tante.

Claire, enfant de M. et Mme Louis Brisson (Rose-Aimée Dechamplain). Parrain et marraine, Lionel Dechamplain et Germaine Martin, oncle et cousine de l'enfant.

Yves, enfant de M. et Mme Elisée Soucy (Marie-Paule Proulx). Parrain et marraine, M. et Mme Lionel Soucy.

Guy, enfant de M. et Mme Florian Lavoie (Claire Banville). Parrain et marraine, M. et Mme Jacob Lavoie, grands-parents.

Denis, enfant de M. et Mme Gabriel Gobeil (Ange-Aimée Brisson). Parrain et marraine, M. et Mme Richard Michaud, oncle et tante.

Claude, enfant de M. et Mme Théodore Gagné (Adrienne Lepage). Parrain et marraine, M. et Mme Albert Gagné, grands-parents.

Collision sur la route

Le 30 décembre 1961, vers 4 heures p.m., à environ deux milles à l'est de Rivière-du-Loup, une Meteor conduite par Mme Rémi Belle, de Rivière-du-Loup, est venue en collision, après avoir perdu la maîtrise de son véhicule, avec le camion de Le Soleil. Ce dernier véhicule était conduit par M. Paul-Aimé Pelletier, de Rivière-du-Loup. La chaussée était très glissante.

La toiture de la Meteor fut démolie par la violence du choc, et la conductrice s'en est sortie avec un choc nerveux. Les officiers de la route se rendirent sur les lieux afin d'enquêter.

St-Chs Garnier

Baptêmes

Noëlline, enfant de M. et Mme Robert Garon (Bibianne Ruest). Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Ruest, grands-parents de l'enfant; porteuse, Mlle Laurianne Ruest, tante.

Marielle, enfant de M. et Mme Mathieu Blanchet. Parrain et marraine, M. et Mme David Blanchet, oncle et tante de l'enfant.

Va-et-vient

M. et Mme Guy et Yvon Guy, de Montréal, ont passé le congé de Noël chez M. Antonio Guy.

Mlles Denise Pineault, Jeannine Charette, Madeleine et Pierrette Proulx, de Montréal, dans leur famille pour les fêtes.

M. et Mme Fernand Hudon, de St-Anaclet, de passage chez M. Léonard Roy, pour Noël.

au Québec

la VIE
a ses bons moments
et MOLSON
les rend meilleurs!



Ecole St-Rosaire Causapscal

Tableau d'honneur de décembre

1ère année A : Mlle Fernande Bouchard, titulaire. Marie Bégin, Diane Pelletier, Hélène Lévesque, Jocelyne Bellavance.

1ère année B : Mlle Isabelle Trépanier, titulaire. Hélène Tremblay, Céline Tremblay, France Boucher.

1ère année C : Mme Adonia Gagné, titulaire. Harold Dancause, Gervais Dufour, Clément Dufour.

1ère année D : Mlle Claire Desrosiers, titulaire. Fernand Lévesque, Robert Bergeron, Pierre Leblanc.

2e année A : Mlle Monique De Courval, titulaire. Sylvie Canuel, Michelle Bergeron, Claire Labelle.

2e année C : Mlle Jacqueline Rioux, titulaire. Serge Couturier, Jacques Valois, Réal Lavoie.

2e année D : Mlle Andrée Tremblay, titulaire. Patrick Clément, Yves Thibault, Carol Tremblay.

3e année A : Mlle Bernadette Dufour, titulaire. Marie-Claude Morin, Linda Hudon, Diane Horth.

3e année B : Mlle Gisèle Raymond, titulaire. Sylvie Tremblay, Jacinthe Tanguay, Chantal Demeules.

4e année A : Mme Charles-Henri Bouchard, titulaire. Monique Horth, Hélène Michaud, Monique Paquet.

4e année B : Mme Anita Valois-Bouchard, titulaire. Suzanne Dubé, Agathe Gagnon, Madeleine Labelle.

5e année A : Mlle Denise Raymond, titulaire. Ginette Barriault, Micheline Brazeau, Chantal Charest.

5e année B : Mlle Denise Tanguay, titulaire. Rita Boudreau, Micheline Primard, Céline Roy.

6e année A : Mlle Jacqueline Fournier, titulaire. Carmen Duchesne, France Ferland, Gaétane Gagné.

6e année B : Mlle Thérèse Paquet, titulaire. Jocelyne Tanguay, Céline Lavoie, Ginette Rouleau.

7e année A : Mme Gérard Couturier, titulaire. Hélène Dufour, Thérèse Dufour, Estelle Couture.

7e année B : Mlle Lucille Gagné, titulaire. Céline Giguère, Lucille Dufour, Claire Boulay.

8e année A : Soeur Marie-Immaculata, titulaire. Cynthia Boulay, Christiane Gagnon, Louisette Lepage.

8e année B : Soeur Marie de Ste-Yvonne-de-Jésus, titulaire. Francine Roy, Rolande Gagné, Danielle Michaud.

9e année A : Soeur Marie de Ste-Geneviève, titulaire. Lise Biron, Marise Desrosiers, Marguerite Blanchard et Jeannine Barriault.

9e année B : Soeur Marie-Adoratrice, titulaire. Monique Paquet, Marie-Jeanne Tremblay, Lise Bolduc.

10e année : Soeur Marie de Ste-Rose-Aimée, titulaire. Lucile Dufour, Nicole Rioux, Claudette Asselin.

11e année : Soeur Marie de Ste-Claire d'Assise, titulaire. Raymonde Couture, Madeleine Tremblay, Jacqueline Dubé.

Ecole Moyenne d'Agriculture

TABLEAU D'HONNEUR DECEMBRE 1961

2e année

Jean-Louis Banville, St-Narcisse; Magella Couture, Amqui; Jean-Claude Bernier, St-Léandre; Lionel Thériault, St-Valérien; Robert Lepage, St-Narcisse; Réjean Marquis, St-Louis du Ha ! Ha !; Gérald Marquis, St-Louis du Ha ! Ha !; Réjean Landry, Albertville; Rodrigue Dumais, Rimouski; Yvan Pineault, L'Ascension; Marc Leclerc, Rimouski; Jacques D'Amours, Val-Brillant; Réal Leclerc, St-Alexandre-des-Lacs; Jean-Paul Garon, Les Hauteurs; Jean-Nil Charron, St-Clément; Hector Beaulieu, Ste-Rita; Gilbert Jean, Amqui; Martineau Guimond, Les Hauteurs; Anicet Claveau, Ste-Luce; Maurice Thériault, St-Valérien; Germain Bolduc, St-Jean-de-la-Lande; Berthier Jacques St-René.

1ère année

Gratien D'Amours, Trois-Pistoles; Jacques Vignola, St-Fabien; Rénald Blanchette, Ste-Paula; Marc-André Roy, Val-Brillant; Marcel D'Amours, St-Anaclet; Marcel Martin, Trinité-des-Monts; Gilles Sirois, Lac-des-Aigles; Jean-Hugues Bélanger, St-Médard; Léonard Plourde, St-Simon; Fernand Côté, Isle-Verte; Gérald Viel, Notre-Dame-du-Lac; Normand Bélanger, Trois-Pistoles; Irenée Charest, Albertville; Camille Gagnon, Bic; Martin Pelletier, St-Jean de Dieu; Jean-Noël Lapierre, St-Tharcisius; Gilles Santerre, St-Clément; Bruno Côté, Ste-Paula; Zénon Santerre, Baie-des-Sables; Gérald Chénard, Bic; Raymond-Marie Blais, Trinité-des-Monts; Gaétan Ouellet, Lac-des-Aigles; Berthier Belzile, St-Clément; Jean-Vianney Veilleux, St-Jean de Dieu; Marcel Charron, Lac Sauvage; Paul Lévesque, St-Hubert; Herman Gendron, St-Damase; Lionel Gagné, St-Tharcisius; Roland Coulombe, St-Vianney; Richard St-Pierre, Ste-Paula; Daniel April, St-Jean de Dieu; Elphège Gallant, L'Ascension; Guy Lévesque, Les Hauteurs; Magella Ouellet, St-Narcisse; Lauréat Brillant, St-Fabien.

Ecole Dominique Savio

7e année : Yvan Martin, Georges Lévesque, Jean-Noël Dubé. Progrès : Raymond Labrie, Christian Morneau, Jean-Luc Martin.

6e année : Julien Gagnon, Jacques Gédéon, Daniel Belzile. Progrès : Alexandre Lauzier, Serge Roy.

5e année A : Yvon Dumais, Antoine Rousseau, Carol Guy. Progrès : Michel Parent, Marcel Labrie.

5e année B : Daniel Dubé, Joseph-Marie Poirier, Jean-Luc Thibault. Progrès : Jean-Claude Brouillard, Régis Boudreault.

4e année : Georges Lebel, Germain Fournier, Réginald Catellier. Progrès : Jean-Jacques Saucier, Michel Lavoie.

3e année A : Jean-Pierre Bérubé, Mario Raymond, Serge Allard. Progrès : Mario Lepage, Robin Martin, Marc Ross.

3e année B : Gérald Dubé, Jean Jennis, René Duchesne.

2e année : Jocelyn Guy, Robin Boudreault, Gervais Morneau.

Ecole secondaire N.-D.-des-Neiges TROIS-PISTOLES

11e année sciences-mathématiques : Clément Ouellet, Paul-André D'Amours, Clément Lévesque, Ghislain D'Amours, Gaston Dumont.

11e année sciences-lettres : Robert Paré, Jean-Marc Leblond, Hugues Rouleau, Jean-Louis Roussel, Bertrand Berger.

10e année sciences-mathématiques : Rénald Bélanger, Aubert Rioux, Normand Bérubé, Laval Lavoie, Eddy Charron.

10e année sciences-lettres : Georges-Henri Lévesque, Roger Desrosiers, Rénald Dumont, André Lepage, Jacques Bélanger.

9e année scientifique : Pierre Belzile, Raynald Bélanger, Pierre-Paul Côté, Jacques Beaulieu, Ronald Gaudreau.

9e année générale : Bertin Bérubé, Gilles Morin, Jean-Hugues Côté, Gilles Roy, Jocelyn Gaudreau.

8e année générale : Gaétan Caron, Yves-Marie Rioux, Gaétan Albert, Gervais Côté, Bruno Sénéchal.

8e année scientifique : Jean-Louis Dupuis, Mario Rioux, Julien Morin, Yvan Gaudreau, Jacques Ouellet.

7e année A : Prudent D'Amours, Rémi Martin, Richard Catellier, Jacques Bérubé, Alain Côté.

7e année B : Denis Leblond, Gilles Rioux, Jacques Larocque, Donald Caron, Gilbert D'Amours,

6e année A : Gilles-T. Lepage, Mathieu Martin, Yvonnick Roy, Jean-Pierre Lavoie, Germain Denis.

6e année B : Bernard Lepage, Jean-Pierre Larrivée, Gilles Pigeon, Jean-Louis D'Amours, Mario Larrivée.

3e année A : Denis Boucher, Louis Desjardins, Gaétan Belzile, Langis Lagacé.

3e année B : Francis Ouellet, Jean-Roch Michaud, Gervais Robillard, Michel Rousseau, Gilbert Gagnon.

2e année A : Robert Boucher, Normand Dubé, Roberto Bélanger, André Dionne, Pierre Voyer.

2e année B : Valmont Veilleux, Jacques Bérubé, Réal Bérubé, Denis Dubé, André Gagné.

1ère année : Réjean Théberge, Jean Desjardins, Claude Fraser, Aubert Lebel, Gilles Thériault.

Ecole St-Joseph

Tableau d'honneur - décembre

12e année commerciale spéciale : Madeleine Heppell, Pierrette Doucet, Pauline Albert.

11e année : Patricia Lévesque,, Francine Dubé, Micheline Ouellet.

10e année A : Lise Brisson, Jocelyne Fortin, Jacqueline Canuel.

10e année B : Jocelyne Doucet, Jeannine Pilote, Denise Ouellet.

9e année scientifique : Diane St-Pierre, Jocelyne Desrochers, Madeleine Gaudreau.

9e année générale : Jocelyne McKinnon, Claire Gagné, Lise Fournier.

8e année scientifique : Denise Rioux, Lise Vignola, Nicole Coulombe.

7e année A : Danielle Ouellet, Hélène Marmen, Cécile Joseph.

7e année B : Chantal Langlois, Danielle Guay, Suzanne Dumais.

6e année A : Andrée Lavoie, Josette Doucet, Michèle Gagné.

6e année B : Nicole Potvin, Ginette Morneau, Lyne Lacombe.

5e année : Céline Raymond, Lise Lauzier, Cécile St-Pierre.

4e année : France Bouchard, Francine Lévesque, Danielle Michaud.

3e année : Denise Blais, Christine St-Pierre, Denise Desrosiers.

2e année: Edith Canuel, France St-Pierre, Françoise Raymond.

1ère année : Hélène Michaud, Marie Rousseau, Johanne Verreault.





VENTE DE JANVIER

Rat musqué
TEINT, à partir de **$ 180.00**

Mouton de Perse
TEINT NOIR, GARNI DE VISON
à partir de **$ 250.00**

Mouton de Perse gris
à partir de **$ 275.00**

JANVIER EST LE **DERNIER MOIS**
DE L'ANNEE **FISCALE.**

NOUS AVONS UN STOCK DE **$135,000.00**
de marchandises à écouler avant l'inventaire.

AUCUNE OFFRE RAISONNABLE NE SERA REFUSEE.





TOUT VETEMENT ACHETE PENDANT
LA VENTE DE JANVIER
SERA ENTREPOSE SANS FRAIS PENDANT LA 1ère ANNEE.



FOURRURES **Arsenault** FURS

• VENTE
• REPARATION
• ENTREPOSAGE

229, St-Germain - Rimouski - 723-8777 — 48, ave de la Grotte - Mont-Joli - 775-3059

PORTEZ UNE FOURRURE ARSENEAULT,
VOUS SEREZ ELEGANTE ET FIERE D'ETRE FELICITEE PAR VOS AMIES !

la fameuse VENTE de janvier

Verreault LIMITÉE
RIMOUSKI

EST COMMENCÉE !

TOUS NOS BEAUX MANTEAUX
D'HIVER
VAL. REG. $59.50 à $245.00

1/2 PRIX

LIQUIDATION DE ROBES DES FÊTES
5 à 19 ANS
VAL. REG. $19.95 à $34.50

15.00

SOULIERS DE TOILETTE POUR DAMES
LIGNES DESASSORTIES
VAL. REG. $12.95 à $19.95

7.99

Manteaux de suède -

- Le manteau idéal pour nos hivers..., en suède français, entièrement doublé de peau d'agneau. Vert, rouge, bleu, etc. Val. rég. *$139.50* **99.50**

Botillons de toilette -

- Soigneusement fabriqués par un manufacturier reconnu, en cuir ou suède, talon haut ou cubain, chaudement doublé de mouton. Val. rég. *$12.95* à *$18.95* **7.99**

Chapeaux des fêtes -

- Rabais sensationnel..., tous nos chapeaux des fêtes sont réduits à la moitié du prix. Toutes les dernières nouveautés en styles et en couleurs. Val. rég. *$9.95* à *$25.00* **½ PRIX**

Paletots de garçons -

- Belles confections en tissus tout laine, nouvelle coupe à petit collet, entre doublure de chamois au dos. Gr. 10 à 18 ans. Val. *$19.95* **10.00**

Habits de neige -

- Ces "Snow-Suits" deux morceaux sont en nylon mélangé, doublure matelassée, or, vert, bleu, gris. Gr. 3 à 6 ans, Val. rég. *$11.95* **8.99**

Jacket sport -

- Car-Coat pour dames, courts ou trois-quarts, de suède importé ou nylon hydrofuge, doublés de satin piqué ou simili-fourrure. Val. rég. *$24.50* à *$49.50* **½ PRIX**

Pour vos ANNONCES
Signalez 723-6529

L'ECHO DU BAS ST-LAURENT

Pour NOUVELLES
signalez
723-6528 ou 723-8818

PRET D'HONNEUR DE L'ARCHIDIOCESE

$117,215. prêtés, depuis 12 ans, à 156 étudiants

Le 12e rapport du trésorier du Prêt d'Honneur de l'Archidiocèse de Rimouski, M. l'abbé Georges Beaulieu, vient d'être rendu public.

Le rapport rappelle que, depuis la fondation du Prêt d'honneur, pour venir en aide aux étudiants peu fortunés, en mai 1949, 156 étudiants ont reçu de l'aide pour leurs études universitaires. Pour l'année 1960-61, 66 étudiants ont reçu des prêts.

Pour la dernière année financière, le total des dons reçus s'est chiffré par $12,277.15. Par ailleurs, grâce aux remboursements qui ont été de $6,504.00, on a pu faire des prêts pour $18,650.00.

Les dirigeants de l'organisme estiment que pour l'année 1961-62 on devra faire des prêts pour une somme aussi élevée que l'an dernier. Par ailleurs, 85 étudiants ont demandé de l'aide.

Voici quelques données contenues dans le dernier rapport financier :

DONS

La somme des dons a été de $1,197.70 plus élevée que l'an dernier.

Par contre, la somme des remboursements a été de $869 plus élevée que l'an passé.

PRETS

A date, le Prêt d'Honneur a aidé à la formation de 156 étudiants; 88 d'entre eux ont terminé leurs études et sont entrés dans la carrière : 15 ingénieurs professionnels, 14 médecins, 4 optométristes, 3 chimistes, 3 avocats, 11 licenciés en sciences commerciales, 3 licenciés ès lettres, 1 technicien en pêcheries, 6 ingénieurs forestiers, 1 inspecteur en assurances, 3 travailleurs sociaux, 1 diplômé en relations industrielles, 7 diplômés en pédagogie, 3 notaires, 1 actuaire, 1 architecte, 1 diplômé des Beaux-Arts, 3 économistes, 1 agronome, 1 géologue, 1 géographe, 2 métallurgistes, 2 ingénieurs en mécanique.

Les remboursements s'effectuent d'une façon normale : 26 diplômés ont terminé leurs remboursements, 27 remboursent actuellement par mensualités, 35 commenceront leurs remboursements cette année ou l'an prochain.

Le nombre d'étudiants par comtés, depuis la fondation :

Comté de Matapédia	20
Comté de Témiscouata	22
Comté de Riv.-du-Loup	34
Comté de Matane	33
Comté de Rimouski	64

COMITE DU PRET D'HONNEUR

Dr Napoléon Langis, président; Me J.-B. Desjardins, secrétaire; abbé Georges Beaulieu, trésorier; Dr Jacques Ringuet, Me Gustave Dumas, Notre-Dame-du-Lac, Mgr Ph. Cyr, Cabano, Dr Jean-Marc D'Amours, Trois-Pistoles; Me C.-A. Beaulieu, M. Léon Caron, Dr Gaston Beaulieu, M. Eliud Pelletier, Me Geo.-H. Dubé, Mont-Joli; M. Bertrand Leblanc, Amqui; Me Normand Bérubé, Causapscal.

Officiers élus chez les abstinents de Mont-Joli

A l'assemblée générale mensuelle du cercle Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc de Mont-Joli, les membres de ce mouvement se sont choisi un exécutif pour l'année 1962.

Les élections ont eu lieu sous la présidence de M. Gérard Dionne, président de district.

Chez les Lacordaire, M. Maurice Michaud a été réélu président; M. Gérard Roussel, 1er vice-président, et M. Yves Banville, 2e vice-président.

Chez les Jeanne d'Arc, Mme Jos. Boulanger a été réélue présidente; Mme Alphonda Lavoie, 1ère vice-présidente, et Mme Roger Rioux, 2e vice-présidente.

Il y eut ensuite dix-huit initiations et plusieurs changements de décorations.

Au cours de la soirée, l'assistance eut le privilège et l'immense plaisir d'entendre un récit du voyage en Europe, l'été dernier, de M. Julien Boisclair, i.é., le tout accompagné de projections lumineuses. Présenté par M. Georges Roy, i.d., M. Boisclair fut remercié par M. Yves Banville, i.d.

En l'absence du président, M. Maurice Michaud, retenu à la maison par la maladie, Mme Jos. Boulanger présenta les voeux de Joyeux Noël et de Bonne Anéée à tous et profita de la circonstance pour rendre hommage au vaillant aumônier, le Rév. Père C. Ferron, o.m.i., et lui offrit un cadeau-souvenir.

Les Fêtes chez les Chevaliers de Colomb de Trois-Pistoles

La parade du Père Noël a défilé dans les rues Notre-Dame, Jean Rioux, Gagnon et Vézina jusqu'à la salle du Conseil des Chevaliers de Colomb, à Trois-Pistoles. Plus de 175 enfants accompagnaient leurs parents à cette occasion.

M. Paul-Eugène Bélanger était maître de cérémonie. Le mot de bienvenue fut donné par M. le maire Gérard Desrosiers, ex-grand chevalier, fondateur du conseil. M. Placide Pelletier, grand chevalier, a également adressé quelques mots et a démontré sa joie et ses considérations envers les chevaliers de Colomb du conseil local, pour leur entière collaboration, afin de faire de cette journée un succès parfait.

Le bon vieux Père Noël, après ses bons voeux, a distribué des cadeaux et bonbons à tous les enfants.

Visite à la maison Notre-Dame-des-Anges

Les officiers et membres du conseil des Chevaliers de Colomb furent reçus par l'aumônier, M. l'abbé Elie Beaulieu. M. Paul-Eugène Bélanger agissait comme maître de cérémonie. Son Honneur le maire, M. Gérard Desrosiers, s'est dit heureux de revenir à cette maison depuis 7 ans d'affilée. Les chevaliers ont égayé les vieillards et le personnel de la maison, en présentant des douceurs et des mots d'encouragement.

M. Placide Pelletier, grand chevalier, a fait remarquer avec plaisir que les Chevaliers de Colomb, dans leurs oeuvres, donnent plus souvent qu'ils reçoivent. M. l'abbé Elie Beaulieu, aumônier de la Maison Notre-Dame-des-Anges, les a remerciés pour les dons reçus dans le passé et les a félicités pour leur unité, charité, patriotisme et fraternité, depuis longtemps reconnus.

Après un bref discours, le Pre Noël a distribué des bonbons et cadeaux aux vieillards, religieuses et le personnel. Une marque de remerciement fut exécutée sous forme de cantate par les religieuses du Perpétuel Secours.

Quelques dames des officiers du Conseil des Chevaliers s'étaient rendues à la Maison Notre-Dame-des-Anges pour cette fête : Mmes Jean-Louis Deschênes, Albert Bouchard, Placide Pelletier, Michel Caron, Pierre Bilodeau et Claude Côté.

A l'issue de cette visite, le Grand Chevalier, accompagné du Père Noël, sont allés distribuer des cadeaux et friandises aux personnes âgées alitées. La responsabilité de la fête des enfants et de la visite à la Maison Notre-Dame-des-Anges était confiée au comité d'intendance, sous la présidence de M. Pierre Bilodeau. Les officiers et membres du Conseil 3917, des Chevaliers de Colomb de Trois-Pistoles, souhaitent à tous une Bonne, Prospère et Sainte Année.

Pointe-au-Père pourra emprunter $500,000 pour l'aqueduc

Le gouvernement provincial vient d'approuver l'emprunt de $500,000 que contractera la municipalité de Pointe-au-Père pour l'aménagement d'un vaste système d'aqueduc et d'égout, estimé à $428,000.

La municipalité n'ira toutefois pas sur le marché des obligations immédiatement, mais seulement au printemps, où l'on croit que ce sera plus favorable.

Le surplus de l'emprunt servira à rembourser d'autres dépenses prévues à la suite de l'aménagement du système d'aqueduc. Les travaux de construction du réseau de près de huit milles se poursuivent depuis plus d'un mois. On suspendra les travaux jusqu'au printemps.

Usine-pilote à la mine de St-Fabien



La compagnie Les Mines Roy & Ross a procédé rapidement à l'installation de l'usine-pilote, aux abords de la mine, à St-Fabien, en vue de l'exploitation du minerai de plomb et de barytine au printemps.

Sur la photo du haut, on voit les bâtisses érigées et qui serviront pour l'administration, l'entreposage et la réparation de la machinerie.

En bas, un compresseur, de dimension imposante, est installé dans l'usine-pilote.

385 clubs 4-H 13,000 membres

L'expansion que connaît présentement le mouvement 4-H à travers la province fait foi de sa popularité auprès des jeunes. Depuis septembre 1961, le nombre de clubs 4-H a été porté à 385 par l'addition de 34 nouveaux clubs.

Cet accroissement s'est fait sentir dans toutes les régions. Huit clubs ont été fondés dans les régions de l'Ouest du Québec et de la Rive Sud.

Aux 13,000 membres actuels s'ajoutent constamment de nouvelles recrues qui s'engagent à respecter la devise : "4-H gardiens de nos ressources naturelles" et à poursuivre l'idéal : Honneur dans les actes, Honnêteté dans les moyens, Habileté dans le travail, Humanité dans la conduite".

Plus de 50,000 personnes ont adhéré au mouvement 4-H depuis ses débuts il y a 20 ans. Elles y ont appris à connaître, aimer et conserver l'arbre et partant la forêt et tous les ressources naturelles.

Budget de $105,564, à AMQUI

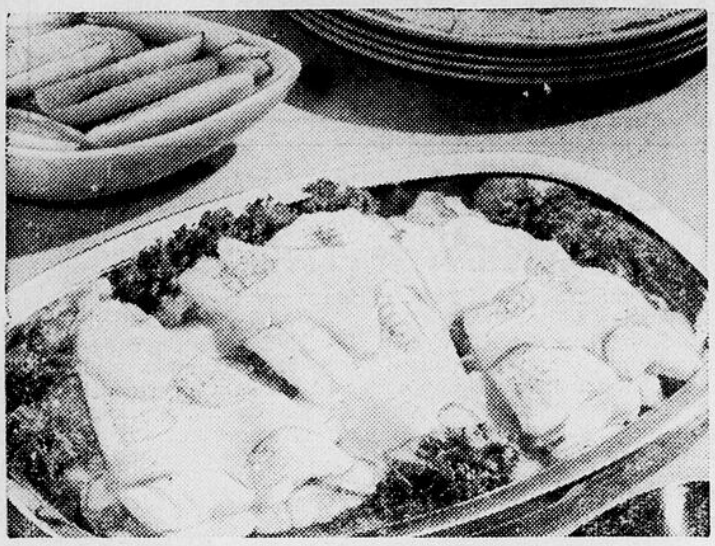
La ville d'Amqui administrera, en 1962, un budget équilibré de $105,564.

Le bilan pour le prochain exercice financier a été accepté au cours d'une séance du conseil, à la mi-décembre. Les revenus et les dépenses sont répartis comme suit :

Revenus : aqueduc, $22,500; licences de commerce, $4,000; taxe d'amusement, $3,000; taxe de vente, $46,000; taxe de locataires, $1,200; revenus divers, $1,500. La taxe foncière, sur une évaluation de $3,909,000, rapportera $27,364.

Les dépenses : aqueduc, $22,500; bâtisse, $5,547; protection-incendie, $11,379; égouts, $3,238; assistance publique, $2,000; achat machinerie, $5,797; salaire des employés, $10,530; service des vidanges, $4,100; éclairage des rues, $4,000; entretien des chemins d'hiver, $10,300; remise d'une partie de la taxe de vente, $10,304; rues et chemins, $3,300; administration et autres choses, $12,568.

Filets de poisson garnis de cornichons au fenouil



Parmi les mets qui composent notre cuisine canadienne, il en est beaucoup qui n'appartiennent ni à la cuisine française ni à la cuisine anglaise, car ils ont une saveur d'épices et d'assaisonnement exotiques introduits chez nous par des Canadiens de diverses origines nationales. Cela s'applique particulièrement au poisson, l'un des aliments les plus estimés dans le monde entier; la plupart du temps, on l'accompagne d'une sauce ou d'une garniture savoureuses. Les cornichons au fenouil servent souvent à décorer les plats de poisson. Cette fois-ci, ils jouent un nouveau rôle; ils sont intercalés entre deux couches de filets, que rehausse une belle sauce au fromage relevée d'un peu de moutarde et de Worcestershire.

1½ lb de filets de poisson
2 ou 3 cornichons moyens au fenouil, tranchés mince
1 c. à table de beurre fondu ou de margarine
½ c. à thé de sel
⅛ c. à thé de muscade
2 c. à table de beurre ou de margarine
2 c. à table de farine
1 tasse de lait
½ tasse de fromage canadien de type fondu, râpé
¼ c. à thé de sel
½ c. à thé de moutarde en poudre
½ c. à thé de sauce Worcestershire
⅛ c. à thé de sel d'ail (facultatif)

Si les filets sont congelés, les faire partiellement décongeler dans le réfrigérateur. Disposer la moitié des filets dans un plat à four peu profond. Placer dessus les tranches de cornichons au fenouil et recouvrir avec le reste des filets. Badigeonner de beurre fondu et saupoudrer de sel et de muscade. Cuire à four très chaud, préchauffé à 450 degrés F., jusqu'à ce que la chair s'effeuille facilement sous la dent d'une fourchette, soit 10 minutes environ par pouce d'épaisseur du poisson. Il faut donc compter de huit à quinze minutes environ. Entre temps, faire fondre le beurre, lui incorporer la farine et ajouter le lait petit à petit, en tournant. Faire cuire, en tournant sans arrêt, jusqu'à consistance lisse et épaisse. Ajouter les autres ingrédients et faire cuire à feu doux jusqu'à ce que le fromage soit fondu. Disposer les filets dans un plat réchauffé et napper avec la sauce au fromage. Pour 4 ou 5 personnes.

Un ouvroir à Ste-Agnès

Les dames du Cercle d'Economie Domestique de Ste-Agnès viennent de mettre sur pied un comité d'entraide sociale dont le siège sera à l'Ecole Ste-Agnès, par le maintien d'un ouvroir.

La présidente, Mme Paul-E. Legendre, s'est déjà asuré la collaboration d'une quinzaine de dames et demoiselles. Pour leur part, les Dames Ursulines y coopéreront activement en mettant un local aménagé à la disposition de l'ouvroir où les dons pourront être acheminés, sous forme de vêtements, tissus, jouets, etc. Les Ursulines associeront à cette oeuvre leurs étudiantes de 8e et 9e années pour la confection de vêtements, des réparations, la présentation des objets. Le travail d'une pareille équipe d'adultes et d'étudiantes ne peut manquer d'être fructueux. Les Dames Patronesses de l'Ouvroir ont même formé un comité de visiteuses, dont la direction a été confiée à Mmes François Bellavance et Lionel Blanchet pour s'enquérir des besoins et vérifier le bien-fondé des requêtes.

Par contre, la Société St-Vincent de Paul, dont M. Léopold Francoeur est le président, a siégé, samedi soir. Cet organisme collaborera à l'ouvroir. Il s'adjoindrait une section féminine pour mieux secourir les familles ou personnes momentanément indigentes ou qui réclament sympathie ou assistance.

Fiançailles

Rioux-Duchesne

A Noël ont eu lieu les fiançailles de M. Paul-Emile Rioux, fils de M. et Mme Gabriel Rioux, de Ste-Agnès, avec Mlle Monique Duchesne, fille de M. et Mme Gonzague Duchesne, de Trinité-des-Monts.

CARRIERE
BARBIER-COIFFEUSE
COIFFEUR
incluant enseignement par
PROJECTEUR SUR ECRAN
Bénéfices assurance-chômage durant le cours, si éligible
Aussi vente nécessités de salon

Trans-Canada Beauty Industries, Ltd.
Moncton, N. B.

Passage retour au delà de 300 milles, remboursé

Fiançailles

Beaupré-Moyen

A Bic, le 25 décembre, M. et Mme Léon Moyen donnaient une réception à l'occasion des fiançailles de leur fille Mariette avec M. Réal Beaupré, fils de M. et Mme Théophile Beaupré, de Rimouski.

Michaud-Duchesne

Au réveillon de Noël ont eu lieu les fiançailles de Mlle Hermance Duchesne, fille de M. et Mme Armand Duchesne, de Nazareth, avec M. Réjean Michaud, comptable, fils de M. et Mme Edgar Michaud, de Rimouski.

Dionne-Parent

Mlle Pierrette Parent, fille de M. Charles Parent, de Nazareth, et M. Gaston Dionne, fils de M. et Mme Omer Dionne, de St-Robert, se sont fiancé le 25 décembre, au réveillon.

Lavoie-Tremblay et Tremblay-Dumais

Au réveillon de Noël, ont eu lieu les fiançailles de Céline et Gilles, fille et fils de M. et Mme Léopold Tremblay, de Nazareth. Mlle Céline, i.d., s'est fiancée avec M. Jean-Paul Lavoie, fils de M. Robert Lavoie, de Bic, et M. Gilles avec Mlle Béatrice Dumais, fille de M. et Mme Clovis Dumais, de Bic.

Proulx-Fournier

A Noël ont eu lieu les fiançailles de Mlle Hermance Proulx, de St-Anaclet, et de M. Maurice Fournier, du même endroit.

Les canaris ne se reproduisent qu'en cage.

"...et pour Jeannot qui joue au football même en dormant, cette qualité-là."



Les draps TEX-MADE vous offrent une qualité pour chaque goût particulier
approvisionnez-vous dès maintenant— aux prix de la "VENTE DE BLANC"!

DRAPS Tex-made TM REG'D

Faits ici *MÊME* au Canada

DOMINION TEXTILE COMPANY LIMITED, 1950 OUEST, RUE SHERBROOKE, MONTRÉAL

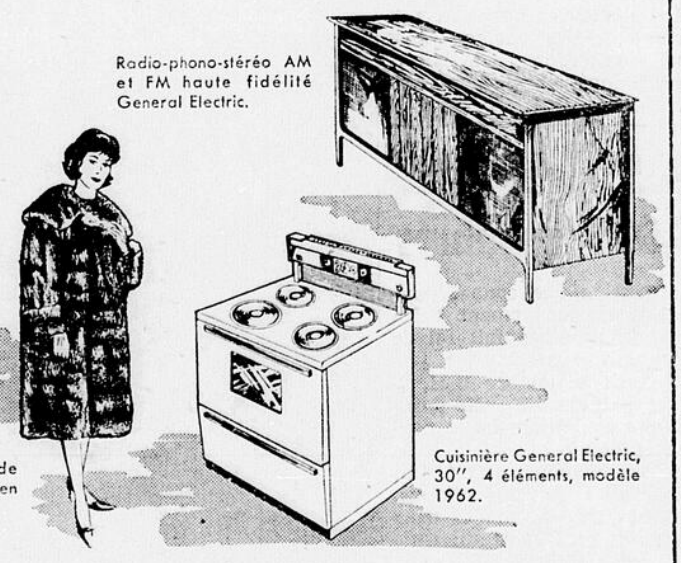
Robin Hood et le Salon national de l'Agriculture présentent

"TOURTIÈRES ET BONNE CHÈRE"

CONCOURS de la MEILLEURE RECETTE

$3500.00 en prix

1er GRAND PRIX



Radio-phono-stéréo AM et FM haute fidélité General Electric.

Manteau de fourrure de $1,000, création Adrien chez Dupuis Frères.

Cuisinière General Electric, 30", 4 éléments, modèle 1962.

Six finalistes, choisies par un jury compétent, seront invitées, toutes dépenses payées, au Salon national de l'Agriculture tenu à Montréal le mardi 20 février 1962, pour exécuter leur recette. Elles recevront la cuisinière General Electric avec laquelle elles auront travaillé.

FORMULE DE PARTICIPATION

Concours: "Tourtières et bonne chère",
Case postale 125, Station Youville,
Montréal 11, Qué.

Vous trouverez ci-inclus, une recette de tourtière de même qu'un certificat de garantie de la Farine Robin Hood.



Nom: .....

Adresse: .....

Ville: ..... Prov. .....

Les règlements officiels ainsi que d'autres formules de participation sont disponibles chez votre épicier.

AIDONS les missionnaires par L'Oeuvre de la propagation de la foi

- membre ordinaire $2.00
- membre perpétuel $40.00
- membre bienfaiteur $100.00

L'OEUVRE ACCEPTE:

- les prêts à fonds perdus
- les legs testamentaires

S'adresser à : **M. l'abbé ROBERT MICHAUD,** Directeur de la Propagation de la Foi, Grand Séminaire, Rimouski.

L'HOROSCOPE



LE BELIER : 21 mars au 19 avril — Le domaine des affaires est particulièrement favorisé. Les astres vous annoncent pour bientôt une nouvelle qui vous fera plaisir. Vous développez un plan.

LE TAUREAU : 20 avril au 20 mai — Vous serez exposé à perdre du temps que vous ne pourrez reprendre. Des gens charmants vous entourent mais vous nuisent plutôt que vous aident.

LES GEMEAUX : 21 mai au 21 juin — Les sentiments que l'on vous porte sont sincères et durables; évitez toute méfiance et sachez être aimable en toutes circonstances.

LE CANCER : 22 juin au 21 juillet — Après quelques déceptions, les astres voient un changement heureux dans votre vie. D'agréables perspectives de voyage vous tiennent dans une délicieuse attente.

LE LION : 22 juillet au 21 août — Vous pourrez récupérer une chose que vous aviez cru perdue. Aujourd'hui, tout concours à promouvoir vos intérêts. Une personne vous dit une chose à l'oreille.

LA VIERGE : 22 août au 22 septembre — Les questions qui vous sont familières ainsi que les travaux pour lesquels vous avez de l'entraînement auront du succès. Vous bénéficiez d'une bonne influence.

LA BALANCE : 23 septembre au 21 octobre — Un peu de fatigue semble se faire sentir; prenez le repos qui vous convient. Votre sensibilité excessive vous fait exagérer certaines choses sans importance.

LE SCORPION : 22 octobre au 21 novembre — Au début de la journée, les influences ne s'avèrent pas très favorables. Les travaux routiniers et les projets raisonnables auront du succès.

LE SAGITTAIRE : 22 novembre au 21 décembre — Après une série de contretemps, les astres vous annoncent une période plus favorable. N'exagérez pas vos soucis et tâchez de voir le beau côté des choses.

LE CAPRICORNE : 22 décembre au 20 janvier — Même si vous vous heurtez à des difficultés, dites-vous qu'elles sont passagères; ne perdez pas votre courage. Vous pourriez améliorer la situation en coopérant avec d'autres.

LE VERSEAU : 21 janvier au 19 février — Période astrale des plus favorables; profitez de toutes les occasions qui passent, surtout dans le domaine du coeur. Ne vous soustrayez pas aux invitations.

LES POISSONS : 20 février au 20 mars — Soyez lent à réagir si les autres vous énervent par leurs commentaires ou attitudes acerbes. Maintenez vos relations dans des eaux calmes et protégez-les des émotions et tensions.



La ratine de coton, tissu que l'on associe spontanément aux vêtem de plage est, cette année, employée de façon fort intéressante dans mode des vêtements "Après-ski". Cet ensemble comprenant une ju ample et une veste est confectionné avec ce tissu éponge. L'uni de t or et l'imprimé "Debonair" or et noir sont joliment garnis de fran Sous la veste, le modèle porte un jersey de coton noir et des colla noirs complètent l'ensemble.

TENIR DE SA FAMILLE

La taille et le poids des enfants ne sont pas toujours conformes aux barèmes établis d'après les moyennes selon l'âge. L'enfant grandira selon des caractères héréditaires quant à la taille et au poids. Pour l'aider à se développer sainement, et à avoir une ossature et des dents solides ,il aura besoin d'une dose quotidienne de vitamine D depuis la naissance et tant que dureront les années de croissance.

le coeur vers le bonheur

J'attends mon premier enfant

Q. Je suis enceinte et j'attends bientôt mon premier enfant. Personnellement, je préférerais une petite fille, mais croyez-vous que l'éducation des garçons est plus facile à faire de façon générale que celle des filles ?

MAMAN EN ATTENTE

R. Que ce soit un garçon ou une fille, je suis sûre que vous l'aimerez de tout votre coeur !

En éducation, il existe certes des principes bien définis, mais la façon de les appliquer est laissée dans la plupart des cas à notre jugement et à notre esprit d'observation. Les méthodes qui conviennent pour l'un sont contre-indiquées pour l'autre. Tout dépend de l'enfant, de son tempérament, de son caractère et de sa personnalité. Il y a des garçons extrêmement faciles et des filles qui exigeront une dose infinie de patience et de compréhension et réciproquement. Il reste toutefois une manière d'agir qui ne trahit jamais, celle de l'amour...

Dès leur berceau, tous les êtres humains ont soif d'être aimés et "plus fait douceur que violence" a dit La Fontaine dans ses fables. Si un enfant sent qu'il est profondément aimé tout deviendra extrêmement plus facile. Exercer une autorité qui n'est ni tatillonne, ni mesquine; laisser l'enfant assumer ses propres responsabilités; prendre le temps de l'écouter et de s'intéresser à ce qui constitue son univers; lui faire surtout confiance; savoir quelquefois fermer les yeux, autant de points qui, s'ils sont bien observés, rendent l'enfant plus réceptif et mieux disposé à se laisser guider et orienter. Bonne chance, vous accomplirez bientôt un métier passionnant !

Second mariage d'un veuf

Q. Je suis veuf depuis mai dernier. J'ai 60 ans. Me trouvez-vous méprisable de chercher dès maintenant l'âme soeur ?

AFFECTUEUX

R. Il y a un vieil adage qui dit "qu'il est plus facile de rester célibataire pendant un siècle que veuf pendant un mois"... soit dit sans malice aucune, car je compatis bien sincèrement à votre solitude et pourquoi seriez-vous méprisable de vouloir la peupler agréablement ?

Vous ne me dites pas cependant si vous avez des enfants et si tel est le cas de quel oeil ils envisagent votre remariage si tôt après la disparition de leur mère. Je présume toutefois qu'ils doivent être d'âge à se tirer d'affaires et que, s'il y en a qui sont encore aux études, ils seront assurés de pouvoir les terminer ?

Ceci dit, vous êtes parfaitement libre de vos agissements et tout à fait justifiable de désirer chercher une compagne, si votre choix n'est déjà fixé. Vous êtes encore relativement jeune et ce doit être tellement plus supportable de vieillir à deux. Je vous souhaite bonne chance et puissiez-vous faire un choix heureux !

J'ai épousé un glaçon

Q. Aux grands maux, les grands remèdes. J'ai épousé, il y a 10 ans, un glaçon; j'étouffe, je me dessèche à ses côtés. Donc, je sors et je récupère de la tendresse un peu au hasard des rencontres. Et puis rappelez-vous ce qu'a dit Notre-Seigneur à Madeleine la pécheresse : "Il lui sera beaucoup pardonné parce qu'elle a beaucoup aimé". C'est entendu, je suis, par le même fait, classé dans la catégorie des coureurs, mais si j'avais une femme normale...

LE SAGE

R. "Le plus sage est celui qui ne pense point l'être" vous aurait dit Boileau, mais le fait que vous vous interrogiez et admettiez que tout ne tourne pas rond ne serait-il pas un indice que la raison cherche à reprendre ses droits ? Tout alors n'est pas perdu. Si vous avez la sincérité de bien vouloir examiner la question sous tous ses angles, vous n'en sortirez probablement pas lavé de tous les torts.

Cette jeune fille que vous avez courtisée, adulée, choyée, demeurait-elle insensible à ce point à vos avances ? Elle devait tout de même répondre dans une certaine mesure à vos tendresses et à vos câlineries, sinon vous auriez été tout simplement rebuté et vous n'auriez pas décidé malgré tout de la choisir pour votre épouse légitime ? Durant tout le temps qu'ont duré vos fréquentations, n'avez-vous pas senti par ses réflexions, sa manière de juger les choses, sa façon de réagir, voire même certaines de ses attitudes qu'il était possible d'émouvoir sa sensibilité et d'atteindre son coeur ? Au moment où elle vous a fait l'aveu de son amour en acceptant d'unir sa destinée à la vôtre, était-elle si froide et si indifférente ? Permettez-moi d'en douter.

Quand un homme donne son nom à une femme, il a certes accompli un grand pas dans son désir de la conquérir, mais tout n'est pas fini et j'irai même jusqu'à ajouter que le plus important reste à faire. C'est au mari digne de ce nom et c'est pour lui un devoir de s'appliquer par tous les moyens honnêtes mis à sa disposition à développer chez son épouse cet amour du plaisir légitime permis dans le mariage.

Malheureusement, une éducation mesquine nous a nantis d'un tas de préjugés plus ou moins faux à ce sujet. Dieu certes exige le devoir, mais Il y attache un plaisir légitime auquel une femme a droit, qu'elle peut désirer et regarder bien en face sans un sentiment de culpabilité. Vouloir escamoter les exigences des sens, c'est comme vouloir supprimer le besoin de manger. La faim demeure toujours.

Il me semble que tout n'est pas perdu pour vous; n'ayez pas peur d'aimer votre femme, réapprenez à lui parler d'amour et mêlez le sentiment à vos actes, "car une femme frustrée sur le plan spirituel se venge presque toujours d'un homme moralement impuissant". Très rares sont les femmes anormales, mais bien plus courant le type de maris qui, croyant avoir acquis des droits, veulent tout bâcler.

Vous sentez-vous vraiment satisfait de cette tendresse que vous récupérez au hasard des rencontres ? L'adultère est un péché grave. Et si vous mouriez dans cet état ? Non, reprenez-vous, cher ami, le bonheur véritable ne réside que dans l'ordre. Après un repentir sincère, aimez infiniment l'objet légitime de votre amour et à vous aussi "il sera beaucoup pardonné parce que vous aurez beaucoup aimé". Vous aurez encore des faiblesses, certes, vous aurez à traverser des moments probablement extrêmement difficiles, mais "à vaincre sans péril, on triomphe sans gloire".

A 14 ans, puis-je patiner avec des garçons ?

Q. J'ai 14 ans, j'aime beaucoup patiner. Pensez-vous que cet hiver je pourrai patiner avec des garçons ?

HUGUETTE

R. Mais certainement vous pourrez patiner avec les garçons qui seront assez gentils pour vous l'offrir ! Mais, petite Huguette, quand on pose une action honnête en soi au vu et au su de tout le monde, sur une patinoire publique, sur le trottoir ou ailleurs, pourqoi éprouverait-on un sentiment de malaise ? Quelle différence peut bien exister au point de vue des convenances entre patiner avec une fille ou un garçon si vous vous conduisez comme il se doit ?

Les actes qu'on pose à ciel ouvert ne sont pas ordinairement mauvais et les intentions qui les motivent sont rarement impures ou répréhensibles. C'est de ce qu'on veut cacher ou dissimuler qu'il faut se méfier.

Pourquoi les jeunes garçons et les jeunes filles éprouvent-ils donc toujours comme un sentiment de culpabilité à l'égard de l'autre sexe ? Saluer un garçon, lui parler ou patiner avec lui ne constituent pas un péché, c'est tout simplement normal. Ce qui compte surtout, c'est l'attitude qu'on adopte pour le faire. Vous trouverez probablement leur compagnie très agréable, ça pourra peut-être vous causer une certaine émotion, c'est encore normal, mais ne le laissez pas trop paraître. Apprenez à rester digne et calme; ça reste encore le meilleur et le plus sûr moyen de leur plaire.

MARIE-BRIGITTE

Confiez vos problèmes à :
LE COEUR VERS LE BONHEUR,
C. P. 110 - Rimouski

Timbre de Noël

Recette totale: $15,808.04

Nous avons présentement un peu plus de 50% de l'objectif en caisse et nous avons bonne confiance que tous ceux qui n'ont pas encore souscrit s'empresseront de le faire afin d'éviter un deuxième rappel au cours du mois de janvier car la campagne du Timbre de Noël se continue jusqu'au 28 février, date de fermeture de la campagne.

Plusieurs patients tuberculeux qui ont été dépistés depuis un an devront passer le Jour de l'An dans un sanatorium, mais avec l'espoir d'en sortir bientôt. Toutefois ces patients qui ont été hospitalisés et qui devront passer les fêtes dans un sanatorium oublieront vite ces vicissitudes de la vie lorsqu'ils seront guéris. C'est ainsi que nous avons des souscriptions de ces anciens patients qui traduisent bien leur satisfaction d'avoir passé par le sanatorium quand on reçoit des lettres comme celle-ci :

"Ci-inclus $2.00 pour Timbres de Noël. C'est grâce à ces bonnes choses qui vous viennent en aide si mon mari et mon enfant ont retrouvé leur santé. Mille mercis".

Voici la liste des souscriptions de plus de $5.00 reçues depuis le dernier communiqué : M. J.-W. Bégin, St-Noël, $45.00; J.-F. Coulombe & Cie, St-Noël, $40.00; Commission Scolaire de Rimouski, $25.00; Club Rotary, Rimouski, $25.00; M. Bruce Reford, Grand-Métis, $25.00; Mme Wilfrid Bégin, St-Noël, $15.00; Caisse Populaire, Bic, $15.00; Dr Victor Lepage, Rimouski, $15.00; Mutuellistes en Finance et Crédit, Mont-Joli, $15.00; M. Gérard-H. Rheault, Mont-Joli, $15.000; M. Maurice Ross, Mont-Joli, $15.000.

Ont souscrit $10.00

M. Omer Bélanger, Ste-Angèle; M. Jos.-W. Boucher, Cap-Chat; M. l'abbé Edouard Chénard, Rimouski; Corporation Municipale de Causapscal; Corporation Municipale St-Dominique-du-Lac; Yvon Desjardins Enr., Rimouski; M. F.-Adrien Gauthier, Matane; Hammermill Paper Co., Matane; M. William Holway, Port-Cartier; Laiterie de Matane Inc.; Municipalité de Bic; Municipalité d'Estcourt; Municipalité St-Jean-Baptiste de l'Isle-Verte; Municipalité de St-Eusèbe; Municipalité de Sayabec; Arthur Pelletier Enr., Rivière-du-Loup; Mrs R.T. Riley, Métis Beach; Société St-Jean-Baptiste, Rimouski; Dr François Soucy, Mont-Joli; M. l'abbé René Turbide, Ste-Marguerite-Marie.

A souscrit $6.00

M. Albert Landreville, Mont-Joli.

Voici la position des diverses sections en date du 18 décembre 1961 :

Mont-Joli et vallée de Matapédia	4,274.89
Rimouski et environs	4,092.02
Rivière-du-Loup et environs	2,941.06
Matane et environs	1,369.55
Kamouraska	1,499.87
Bonaventure	1,176.30
Gaspé	267.85
Côte Nord	185.50
Sollicitation pers.	1.00
	$15,808.04

Les dirigeants de la Ligue Antituberculeuse du Bas St-Laurent et de la Côte Nord, aussi bien que les officiers du Comité du Timbre de Noël, se joignent à tous les travailleurs bénévoles des campagnes du Timbre de Noël pour souhaiter à nos nombreux souscripteurs une Heureuse Année remplie de bonheur et de santé.

ARGENT A PRETER
En première et deuxième hypothèque
Taux d'intérêt raisonnables. Jusqu'à 15 ans pour rembourser. Partout dans la région. Consentis pour toutes fins valables, sur propriétés privées, maisons à logements, édifices à revenus, commerces, cultivateurs, etc., etc.
YVON CARON
464 St-Germain
Rimouski
Tél. RA 3-8433

Le marchand doit analyser son marché

Pour savoir quelle "image" plairait le plus à votre clientèle, vous devez analyser le marché. Il n'est pas nécessaire d'en faire une étude poussée, mais une certaine analyse est indispensable.

Vous devez être renseigné sur cinq points importants :

1. Quelles sont les caractéristiques, économiques et sociales, de vos clients actuels et possibles ?

Combien gagnent-ils ? Dans quelle industrie travaillent-ils ? Sont-ce des ouvriers ou des employés de bureau ? Quel genre de personnes fréquentent-ils ? Quelles sont leurs distractions favorites ?

2. De quels endroits viennent-ils ?

Viennent-ils à pied ou en auto ? Quels quartiers habitent-ils ? Votre magasin est-il commodément situé pour eux ? Quel genre de logements occupent-ils ?

3. Combien sont-ils ?

Quelle est l'étendue du marché : nombre d'habitant, grosseur des familles, pourcentage de la population flottante par rapport à la population fixe ?

4. Sur quels points votre magasin est-il supérieur à ceux de vos concurrents ?

5. Qu'est-ce qui attire les clients chez vos concurrents et comment cela influe-t-il sur votre chiffre d'affaires ?

Pourquoi les clients aiment-ils certains magasins ?

Vous pourrez obtenir plusieurs des renseignements désirés en consultant les statistiques officielles sur le pouvoir d'achat, les services de renseignements de chambres de commerce, les journaux locaux et diverses publications gouvernementales. Vous pourrez souvent recueillir des renseignements utiles, également, en causant avec les vendeurs ou vendeuses et avec les gens de votre entourage.

Paul Hébert
(Commerce)

AMQUI

Naissance à l'hôpital N.-D. de l'Espérance

A M. et Mme Jean-Marie Boulanger (Antoinette Perron), du Lac-Humqui, une fille née le 21 décembre.

A M. et Mme Bertin Beaupré (Annette Tremblay), d'Amqui, un garçon né le 18 décembre.

A M. et Mme Ernest Morneau (Imelda Pelletier), d'Amqui, un garçon né le 20 décembre.

A M. et Mme Edmond Turbide (Raymonde Lapierre), du Lac-au-Saumon, une fille née le 19 décembre.

A M. et Mme Florian Corneau (Aldéa Bastien), de Causapscal, une fille née le 20 décembre.

A M. et Mme Maurice Gauthier (Jeanne d'Arc Huet), de Lac-au-Saumon, un garçon né le 22 décembre.

A M. et Mme Lionel Bérubé (Bernadette Cormier), de Ste-Marguerite-Marie, un garçon né le 23 décembre.

A M. et Mme Léo Jomphe (Lucie Gallant), de Lac-au-Saumon, une fille née le 22 décembre.

A M. et Mme Jean Thibault (Marie-Ange Boucher), de Ste-Florence, un garçon né le 23 décembre.

A M. et Mme Gérard Gagné (Jeannine Jean), de Ste-Irène une fille née le 24 décembre.

A M. et Mme Camille Bérubé (Lucille Paquet), de St-Léon-le-Grand, un garçon né le 25 décembre.

A M. et Mme Gilles Bélanger (Gilberte Bernier), de St-Nil, un garçon né le 25 décembre.

Aidez-nous à prévenir
Aidez-vous à guérir
Achetez des Timbres de Noël

Cartes professionnelles

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associés
E.H. Knight & Co.
COMPTABLES AGREES
MONTREAL — QUEBEC — RIMOUSKI
54, av. Cathédrale, RIMOUSKI

Maurice de Champlain Inc.
ASSURANCES GENERALES
Case postale 429 — Tél. RA 3-4841
Bureau : 135 de l'Evêché
RIMOUSKI, P. Q.
Avant de confier votre risque, faites une visite à mon bureau ou appelez RA 3-4841

ROGER LECLERC
EBENISTE
Manufacturier de meubles
Spécialité : meubles sur commande
8 St-Denis RIMOUSKI Tél. RA 3-2675

Ls-Ph. Cliche Enr.
COURTIER D'ASSURANCES GENERALES
Vie - Feu - Automobile - Accidents - Maladie
Bureau : 6 av. Lepage RIMOUSKI Tél. RA 3-3775

EXAMEN DE LA VUE
Dr LEVIS SANTERRE O. D.
OPTOMETRISTE
148 St-Germain RIMOUSKI Tél. RA 3-6766
Edifice Woolworth-Dominion

Cartes professionnelles

AVOCATS

CASGRAIN & CASGRAIN
Perrault Casgrain, C.R.
André-P. Casgrain, B.C.L.
Edifice Banque Canadienne Nationale
Tél. RA 3-3303-3304 RIMOUSKI

GAGNON & GAGNON
AVOCATS
P.-E. Gagnon, C.R.
J.-Claude Gagnon
Bureau :
152-A de l'Evêché
Tél. RA 3-3179 RIMOUSKI

GENDREAU & BEAULIEU
AVOCATS
Arthur Gendreau, C.R.
Chs-Alph. Beaulieu, C.R.
160, de l'Evêché Tél. RA 3-4293
RIMOUSKI

TESSIER & D'ANJOU
Maurice TESSIER, C.R.
Charles-H. D'ANJOU
AVOCATS ET PROCUREURS
Téléphone RA 3-4861-4862
148 St-Germain
RIMOUSKI

ROSAIRE BERUBE, LL.L.
AVOCAT ET PROCUREUR
168, rue St-Germain
Téléphone RA 3-4175
C. P. 515 — RIMOUSKI

OPTOMETRISTE

Dr J. Michaud
B.A.,O.D.
OPTOMETRISTE
Spécialiste de la vue
Verre de contact
Rééducation visuelle
280, St-Germain - RIMOUSKI
Tél. : 723-8755

L'ECHO DU BAS ST-LAURENT
$3.00 par année
Représentant
ARMAND ARGUIN
Tél. RA 3-5604 RIMOUSKI
POUR VOS ANNONCES, SIGNALEZ
RA 3-6529

ARPENTEURS

Guy Leblanc
ARPENTEUR-GEOMETRE
INGENIEUR FORESTIER
RAYMOND HOUDE, A.G. adjoint
160, de l'Evêché — C. P. 385
Téléphone :
Bur. : RA 3-3836; rés. : RA 3-4905

Ls-Léo Doyon
ARPENTEUR-GEOMETRE
INGENIEUR FORESTIER
CONSEIL
209 St-Germain — RIMOUSKI
Edifice Lepage
Bur. : RA 3-4324; rés. : RA 3-2640

ASSURANCES

Roland Heppell
Courtier d'assurance agréé
Téléphone :
Bur. : RA 3-3570; rés. : RA 3-6134
C. P. 246
Bureau : 54, av. de la Cathédrale
Feu, automobile, vie, accidents, maladie
Tous services d'assurance en général

CHIROPRATICIEN

J.-M. Guay, D.C.
CHIROPRATICIEN
14, Cathédrale Tél. RA 3-3655

NOTAIRES

Joseph Bérubé
NOTAIRE
Cessionnaire du greffe du notaire Eudore Couture
160, de l'Evêché Tél. RA 3-2342
RIMOUSKI

Albert Goulet
NOTAIRE
Bureau à 144, boul. de l'Evêché
(édifice Gilbert)
Tél. RA 3-3485 RIMOUSKI
Bureau à Luceville à chaque soir, du lundi au samedi à sa résidence
Téléphone : RE 9-4641

Ronaldo Raboin
NOTAIRE
119, Evêché
En face du Séminaire
RIMOUSKI, Qué.

INGENIEURS

Leroux & Marquis
INGENIEURS-CONSEIL
Structures d'acier et béton armé
Aqueducs et égouts
Travaux maritimes
8, rue St-Edmond
Rimouski, P. Q. Tél. RA 3-5027

Ménard & Marsan
INGENIEURS-CONSEIL
Travaux maritimes et municipaux
Structures, expertises, surveillance
76, av. de la Cathédrale
Tél. RA 3-6644
RIMOUSKI

SYNDIC

Henri-A. Martin
SYNDIC LICENCIE
Téléphone :
Bur. : RA 3-2344; rés. : RA 3-3456
152-A, de l'Evêché RIMOUSKI

Nouveau conseil Richelieu à Trois-Pistoles



De gauche à droite, première rangée, M. Marc Martin, M. le Dr Maurice Desjardins, M. Normand Larrivée; deuxième rangée, même ordre : M. Roger Rioux, M. Charles-E. Pelletier, M. J.-Théo. D'Amours, Dr Jean-Marc D'Amours, Dr Raymond D'Anjou, O.D.

A une assemblée spéciale qui avait lieu avec les directeurs récemment nommés au Club Richelieu Trois-Pistoles, il y eut élection et le Dr Maurice Desjardins, dentiste, fut nommé président pour le terme 1962; vice-président, M. Normand Larrivée; secrétaire, Dr Raymond D'Anjou, O.D.; trésorier, M. Roger Rioux; directeurs, Dr Jean-Marc D'Amours, M. Chs-Eugène Pelletier, M. J.-Théodore D'Amours, M. Marc Martin, et l'ex-président, M. Rosaire Labrie.

Les différents comités sont : recrutement, M. Charles-E. Pelletier; entrain, M. Roger Rioux, M. Charles-Eugène Pelletier et M. Théo. D'Amours; publicité, M. Normand Larrive; relations extérieures, M. Marc Martin et M. Roger Rioux; réception, Dr Jean-Marc D'Amours; mandataires, Dr Maurice Desjardins et M. Normand Larrivée.

Le traditionnel dîner pères et fils a été servi à l'hôtel Victoria, de Trois-Pistoles, jeudi le 21 décembre, et le légendaire Père Noël distribua de nombreux cadeaux. L'installation des officiers aura lieu au début de janvier 1962, à une date qui sera annoncée dans un très prochain avenir.

13 condamnations de $200 à des vendeurs de boisson

GREFFE DE LA PAIX
Semaine du 18 au 23 décembre

Treize poursuites intentées par la Régie des alcools du Québec contre des vendeurs de boissons sans permis leur ont attiré treize condamnations à $200 d'amende et aux frais; et dans les cas où une saisie avait été opérée, la confiscation des boissons saisies a été ordonnée.

Pour avoir conduit sans permis, un résident de la ville devra payer $10.00 d'amende et les frais.

Un propriétaire de camion, de Luceville, poursuivi par la Régie des Transports pour avoir transporté des marchandises sans permis de la Régie, a été condamné à $50 d'amende et les frais.

Un chasseur, de Batiscan, a été condamné à $10 d'amende et aux frais pour avoir chassé sur le terrain du Club Cenellier, à Esprit-Saint.

Un hôtelier de la ville, coupable d'avoir acheté un chevreuil, a payé $50 d'amende et les frais.

Un jeune homme de Trois-Pistoles et trois de Rimouski, coupables d'avoir : 1. chassé le chevreuil en temps défendu; 2. de l'avoir chassé la nuit; 3. d'avoir chassé avec une lumière à projection, ont été condamnés par M. le juge Blanchard, le premier à $200 d'amende et aux frais des trois causes; le deuxième et le troisième ont eux aussi reçu la même sentence; et le dernier, vu son âge, n'a été condamné qu'au paiement des frais des trois causes.

Loi de faillite

Dans l'affaire de la faillite de :
CAMILLE THIBEAULT,
Causapscal,
Cté Matapédia, P. Q.

Avis est par les présentes donné que Camille Thibeault, de Causapscal, comté de Matapédia, dans la province de Québec, a fait une cession le 3e jour de janvier 1962, et que la première assemblée des créanciers sera tenu le 25e jour de janvier 1962, à deux heures de l'après-midi, au bureau de J.-Yves Dionne, le séquestre officiel, au Palais de Justice, en la ville de Rimouski, dans la province de Québec.

Daté de Rimouski, ce 4e jour de janvier 1962.

Henri-A. MARTIN,
Syndic,
160 de l'Evêché,
Rimouski

St-Luc

Baptêmes

Claudel, enfant de M. et Mme Emilio Truchon (Rachel Truchon). Parrain, Aurèle Truchon; marraine, Jeanne-Paule Truchon, oncle et tante.

Serge, enfant de M. et Hme Théodore Labrie (Edwina Côté). Parrain, Maurice Fillion; marraine, Jeanne-Paule Labrie, oncle et tante.

Brigitte-Chantal, fille de M. et Mme Germain Paquet (Irène Fortin). Parrain, Léon Paquet; marraine, Germaine Gauthier, grands-parents.

Louise-Brigitte, fille de M. et Mme Joseph-Marie Malenfant (Juliette Ouellet). Parrain, Maurice Ouellet; marraine, Denise Pelletier, de Matane.

Brigitte, fille de M. et Mme Pierre-Paul Côté (Marielle Fortin). Parrain, Pierre-Louis Gauthier; marraine, Angéline Côté, oncle et tante.

Sépultures

Le petit Robin Fortin, fils de M. et Mme Bertrand Fortin (Rhéa Murray), décédé à l'hôpital de Matane, à l'âge de 8 mois.

M. Armand Fillion, époux de dame Anne-Marie Fillion, décédé à l'hôpital de Matane, à l'âge de 54 ans.

Trinité-des-Monts

Mariages

Le 27 décembre 1961, en l'église de Trinité-des-Monts, M. René Girard, fils de M. et Mme Louis-Henri Girard, de St-Ambroise de Chicoutimi, épousait Mlle Julienne Lepage, fille de M. Rosaire Lepage, de Fond d'Ormes.

Le 26 décembre 1961, M. Alphonse Proulx, fils de M. et Mme Emmanuel Proulx, de Trinité-des-Monts, épousait Mlle Pauline Thériault, fille de M. et Mme Albert Thériault, du même endroit.

Baptêmes

Le 12 décembre 1961, a été baptisée Marie-Christine-Rachel, enfant de M. et Mme Adélard Beaulieu (Dolorès Pigeon). Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Fournier.

Le 17 décembre, a été baptisé Joseph-Mario-Denis, enfant de M. et Mme Roland Lévesque (Denise Proulx). Parrain, M. Réjean Proulx; marraine, Mlle Marie-Stella Proulx, tante de l'enfant.

Le 17 décembre, a été baptisée Marie-Marguerite, enfant de M. et Mme William Lebel (Julienne Skelling). Parrain et marraine, M. et Mme Dorill Skelling, oncle et tante de l'enfant.

Le 24 décembre, a été baptisée Marie-Françoise, enfant de M. et Mme Georges Plourde (Théolimbe Poirier). Parrain et marraine, M. et Mme Omer Proulx.

Patinoire

Dimanche, le 24 décembre, il y eut la bénédiction de la patinoire par M. le curé Léopold Desrosiers. Des remerciements à notre bon curé et aux paroissiens dévoués, instigateurs de cette oeuvre qui fera la joie des enfants. Après la bénédiction, il y eut des jeux sur glace par les plus âgés, suivis de patinage par les enfants.

Loi de faillite

Dans l'affaire de la faillite de :
M. GARTH PATTERSON,
(Patterson Shell Service station)
Murdochville, P. Q.

Avis est par les présentes donné que M. Garth Patterson (Patterson Shell Service Station), de Murdochville, dans la province de Québec, a fait une cession le 29e jour de décembre 1961, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 18e jour de janvier 1962, à deux heures de l'après-midi, au bureau de M. J.-Yves Dionne, le séquestre ifficiel, au Palais de Justice, en la ville de Québec.

Rimouski, dans la province de
Daté de Rimouski, ce 29e jour de décembre 1961.

Henri-A. MARTIN,
Syndic,
160 de l'Evêché,
Rimouski.

ARGENT

en 1ère ou en 2e hypothèque

LE BUREAU CENTRAL DE FINANCE ENR. est le seul à pouvoir vous offrir les taux d'intérêt les plus bas et une période de remboursement allant jusqu'à 15 ans.

- Pour consolidation de dettes
- Pour amélioration ou réparations
- Pour tout genre d'achat

RENDEZ-VOUS A DOMICILE SUR DEMANDE

Bureau Central de Finance Enr.
223, rue Lafontaine Tél. UN 2-5188
Rivière-du-Loup

ARGENT A PRETER

EN PREMIERE ET DEUXIEME HYPOTHEQUE

- Aucun frais d'inspection à payer
- Vous recevez le montant que vous demandez

Consultez

FERNAND HEPPELL
ST-ANACLET —— Tél. : 723-2815
Représentant de la Compagnie
AIDE UNIVERSELLE LIMITEE

PRETS HYPOTHECAIRES — PRETS HYPOTHECAIRES
PRETS HYPOTHECAIRES — PRETS HYPOTHECAIRES
PRETS HYPOTHECAIRES — PRETS HYPOTHECAIRES
PRETS PRETS PRETS PRETS PRETS PRETS PRETS PRETS PRETS PRETS PRETS PRETS

1ère et 2e HYPOTHEQUE

- $1,600 à $100,000.00.
- Service immédiat.
- Inspections entièrement gratuites.
- Service pour le Bas du Fleuve et la Vallée de la Matapédia.
- Assurance-Vie sur les prêts.
- Vous obtenez votre prêt à Rimouski même.
- Notre nom a fait notre réputation.
- Notre représentant s'occupe de prêts dans la région depuis 5 ans - VENEZ LE CONSULTER EN TOUTE CONFIANCE.

Clément Labbé
65, Boulevard St-Germain C. P. 183
RIMOUSKI Tél. 723-5196

VILLE DE RIMOUSKI

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Avis est par le présent donné que des soumissions cachetées et portant la mention "SOUMISSION POUR PNEUS" seront reçues jusqu'à LUNDI le 15 janvier 1962 à 5.00 heures p.m., au bureau du soussigné, pour l'achat, durant les prochains six mois de tous genres de pneus en usage sur les véhicules de la Ville.

Les intéressés pourront obtenir de plus amples détails en s'adressant au bureau de l'acheteur, au garage municipal.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires dans la Ville de Rimouski sont invitées à présenter leur soumission.

Le Conseil ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

GILLES LONGCHAMPS,
Assistant-Greffier.

Donné à Rimouski, ce dix-neuvième jour de décembre 1961.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

87e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

La Banque Canadienne Nationale a tenu à Montréal, le mardi 9 janvier, sa 87ème assemblée générale annuelle. M. Wilfrid Gagnon, président du Conseil d'administration, occupait le fauteuil. M. Ulric Roberge, président de la Banque, a prononcé l'allocution suivante:

Au cours du dernier exercice, nous avons eu à déplorer la disparition de l'un de nos distingués collègues, M. Auguste Desilets, c.r., décédé à Grand-Mère le vendredi 20 octobre. Il était le doyen du Conseil d'administration de la Banque où il siégeait depuis vingt-cinq ans. Vous voudrez sans doute vous joindre aux administrateurs pour rendre hommage à la mémoire de M. Desilets qui a toujours servi les intérêts de la Banque avec un dévouement inlassable.

Je dois vous signaler ici l'article 21, paragraphe 4, de la Loi sur la banque, qui est ainsi conçu: "Une personne n'est pas admissible à être élue ou nommée administrateur après le 1er juillet 1959, si elle a atteint l'âge de soixante-quinze ans." Cette disposition de la loi nous privera désormais, à notre grand regret, du concours de M. Alexandre Prud'homme, c.r., dont les connaissances juridiques et la longue expérience étaient de la plus grande utilité à la Banque.

Comme vous le savez, afin de remplir ses cadres, le Conseil a élu cinq administrateurs au cours de l'exercice: M. Louis Hébert, gérant général de la Banque, M. Etienne Crevier, président de la Prévoyance Compagnie d'Assurances, M. Gaston Elie, président de Joseph Elie Lrée, M. Marcel Faribault, président du Trust Général du Canada, et M. Henri Ferron, c.a., de la firme René de Cotret, Ferron, Nobert & Cie, des Trois-Rivières. La collaboration de ces nouveaux membres du Conseil d'administration contribuera sans doute au développement des affaires de la Banque.

Il y a un an, nous constations que notre pays en était à l'une de ces phases de réadaptation qu'un progrès trop rapide rend inévitables, et nous prévoyions qu'il commencerait à se rétablir au cours de l'année nouvelle. Sans doute plusieurs indices accusent-ils aujourd'hui une certaine amélioration, mais la reprise n'a pas été aussi importante que nous l'avions espéré.

Il y a déjà plusieurs années que le rythme de croissance de l'économie nationale n'est plus assez rapide pour fournir du travail à tous ceux qui en trouvaient facilement au lendemain de la guerre, lorsque l'essor du Canada entretenait une activité industrielle extraordinaire. L'insuffisance du progrès de l'embauchage a des effets d'autant plus graves qu'elle coïncide avec une augmentation accélérée de l'effectif ouvrier.

UN MONDE NOUVEAU

Le contraste frappant que forment le chômage dans l'Amérique du Nord et le plein emploi, ou à peu près, dans plusieurs pays européens, révèle qu'un monde nouveau commence à émerger de la période d'après-guerre.

L'évolution de l'Europe, qui a débuté il y a une dizaine d'années, est un nouveau chapitre de l'histoire économique du monde.

Un nouveau monde économique commence à émerger de la période d'après-guerre

On peut espérer avec une entière confiance que le Canada saura orienter ses voiles

LA CONCURRENCE INTERNATIONALE

Quelle sera la politique commerciale du Canada? Ainsi que le disait un économiste français, "dans un monde de géants, nous ne pouvons pas nous permettre d'être des nains".

La Communauté économique européenne, consciente de la solidarité des nations libres, n'entend pas être une société fermée. L'adhésion pleine et entière est réservée aux Etats européens parce qu'elle implique l'acceptation d'une politique commune en certaines matières. Mais la constitution de la Communauté prévoit une forme d'association qui serait peut-être accessible au Canada. Quoi qu'il en soit, le Marché commun sera toujours disposé à traiter, sur la base de concessions réciproques, avec des nations qui ne seraient pas affiliées.

Il est d'ailleurs possible que l'harmonisation des intérêts si divers que tentent d'effectuer les négociateurs anglais nous ouvre la perspective d'une participation avantageuse.

La préférence impériale ayant disparu, il sera loisible au Canada d'accorder à des nations étrangères, donnant donnant, les privilèges qu'avaient jusque-là les pays du Commonwealth. Ainsi aura-t-il ses coudées franches pour signer des accords commerciaux et conclure quelque entente avec le Marché commun.

Ottawa pourrait difficilement élaborer une nouvelle politique commerciale tant que l'horizon ne se sera pas éclairci. Il est évident toutefois qu'un pays où le commerce d'exportation joue un rôle essentiel ne pourrait pas prendre des mesures protectionnistes qui nous attireraient des représailles. Nous devrons donc être en état de soutenir, sur notre propre marché comme sur les marchés étrangers, une concurrence d'autant plus intense que l'économie mondiale évolue rapidement.

La rareté d'un grand nombre d'objets fabriqués et de produits naturels a fait place à la surabondance. Les pays de la Communauté économique européenne, sans parler du Japon, connaissent depuis plusieurs années un essor industriel sans précédent; ils disposent aujourd'hui d'un outillage perfectionné et d'un vaste marché intérieur, et ce double avantage réduit sensiblement leurs prix de revient.

En Asie, en Afrique et dans l'Amérique du Sud, des pays sous-développés voient affluer des capitaux étrangers qui mettent en valeur, à peu de frais, leurs immenses ressources potentielles parmi lesquelles se trouvent des matières premières dont le Canada est exportateur. Plusieurs de ces pays, qui peuvent compter sur une main-d'oeuvre abondante dont le salaire correspond à un niveau de vie inférieur, sont en train de s'industrialiser grâce à des concours techniques et financiers de l'extérieur.

Quelle que soit la politique commerciale qu'Ottawa jugera à propos d'adopter, il est certain que le pays n'en bénéficiera que dans la mesure où il sera capable d'offrir des marchandises de bonne qualité à des prix que le consommateur étranger et même le consommateur canadien puissent ou veuillent payer. Parmi les problèmes les plus urgents que nous ayons à résoudre, l'un des premiers est sans aucun doute celui des prix de revient.

LE CONCOURS DE L'ÉTAT

Pour établir et maintenir le coût de la production à un niveau qui permette à l'industrie canadienne d'élargir ses débouchés au pays et à l'extérieur, il ne faudra rien de moins que les efforts conjugués du pouvoir public, du patronat et des syndicats ouvriers.

L'idée d'une telle collaboration a longtemps passé pour une utopie. Mais les résultats qu'elle donne dans les pays du Marché commun et dans d'autres pays prouvent que c'est une idée réalisable et même une pratique efficace. Aussi, en ces derniers mois, l'a-t-on entendu préconiser, au Canada et ailleurs, non seulement par des économistes, mais encore par les dirigeants de grandes compagnies industrielles. Les Etats-Unis eux-mêmes, les plus fermes champions de l'entreprise privée, ne dédaignent pas l'exemple de la Suède. Ils ont chargé des spécialistes d'étudier le fonctionnement de l'écono-

LA TENDANCE DEMEURE FAVORABLE

On prévoit que 1962, sans être une période d'emballement, sera une bonne année

M. Louis Hébert, administrateur et gérant général de la Banque, a commenté les résultats des opérations du dernier exercice et il a fait un bref exposé de la situation économique.

Ainsi que vous l'avez constaté, les opérations du dernier exercice ont donné d'excellents résultats, et 1961 a été pour la Banque une autre année de progrès.

Les profits nets de l'exercice, en augmentation de $173,202 par rapport à 1960, ressortent à $3,242,366. Ils se répartissent à $3.24 par action, à rapprocher de $3.07 l'an dernier. La provision pour l'impôt sur le revenu est passée, d'une année à l'autre, de $3,035,000 à $4,355,000. Il a été affecté à l'amortissement des immeubles sociaux une somme de $837,845, en comparaison de $815,745 en 1960. Au cours de l'exercice, nous avons ouvert une seconde succursale à Saint-Jérôme et un bureau à Manicouagan, nous avons converti quatre agences en succursales et nous avons agrandi et modernisé plusieurs bureaux.

La Banque a versé aux actionnaires une somme de dividendes de $2,200,000, à rapprocher de $1,998,192 l'année précédente. Ces dividendes représentent $2.20 par action, à comparer avec $2.00. Une somme de $1,000,000 a été portée au fonds de réserve qui s'élève maintenant à $34,000,000. Le solde du compte profits et pertes s'établit à $925,710, au regard de $883,343 au 30 novembre 1960.

Le total des dépôts, en augmentation de plus de $46 millions, se chiffre par $773,391,517. Les dépôts d'épargne de particuliers ont passé de $422,877,419 à $442,225,590.

L'actif total, accusant une progression de $48,019,186, atteint $823,761,709, ce qui est

plus libérale. Quelle que soit d'ailleurs la politique économique qu'Ottawa croira opportun d'adopter, il est évident que les Etats-Unis demeureront notre principal client.

La dévaluation de la monnaie a pour effet d'entraver les importations et de favoriser les exportations. Mais elle alourdit, en revanche, les prix de revient des industries qui achètent de l'outillage au-dehors et qui perdent ainsi une partie de l'avantage que leur offre la baisse de leurs produits sur les marchés extérieurs. En outre, les fluctuations du dollar déroutent toutes les prévisions des compagnies qui doivent prendre des engagements comportant des dettes ou des créances exprimées en monnaie étrangère.

Les derniers relevés publiés indiquent que le nombre des sans-travail n'a pas augmenté, à l'automne, dans les mêmes proportions que l'année précédente. Le chômage n'en persiste pas moins, bon an, mal an, d'une façon anormale.

Dans la province de Québec, le taux élevé de la natalité et l'affluence de la jeunesse rurale vers les villes augmentent très rapidement l'effectif ouvrier. Aussi la création d'emplois est-elle devenue si urgente que le gouvernement provincial a décidé d'intervenir. Comme chacun sait, il a fondé des organismes et il projette l'adoption de diverses mesures visant à favoriser le progrès de l'industrie.

Le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux ont recours à des entreprises de travaux publics. Mais ces travaux sont limités quant au nombre; ils n'ont qu'une durée plutôt brève, et ils s'exécutent en grande partie au moyen d'un outillage mécanique. Ils offrent donc relativement peu d'emplois et pour peu de temps. C'est un simple palliatif.

Solennelle lecture de notes à l'Externat du Saint-Rosaire



Une solennelle lecture de notes, dite des Fêtes, eut lieu à l'Externat du St-Rosaire, sous la distinguée présidence de M. le chanoine L. Côté, curé de la cathédrale.

Vendredi dernier, les élèves de quatorze classes se réunissaient à la salle de réception de l'Externat du St-Rosaire; de magnifiques récompenses les attendaient pour le bon travail des quatre premiers mois de l'année scolaire en cours, c'est-à-dire que le succès, l'effort et l'assiduité furent récompensés. Voici les plus méritants qui ont eu des récompenses :

1ère année, Claude Lecomte, Jean-Luc Dion, Ghislain Dumas, Gérald Morneau; 2e année, Hélène Marquis, Francine Lévesque, Guy Thériault, Michel Beaulieu; 3e année, Michel Locas, James O'Connell, Johanne Caissy, Estelle St-Pierre; 4e année, Lise Goulet, Pierre Bernier, Annie Boulay, Danielle Chénard; 5e année, André St-Pierre, Lilianne Boutet, Louise Leblanc, Roger Thériault; 6e année, Renée Sirois, Raymonde Gagné, Claire Hupé, Gaétan Beaulieu; 7e année, Marthe Hupé, Bernard Joncas, Danielle Fournier, Francis Roy; 8e année scientifique, Danielle St-Pierre, Anne Caron, Marie-Josée Thuot, Monique Bérubé; 9e année scientifique, Denise Dubé, Céline Duval, Françoise Fournier; 10e année sciences-mathématiques, Lise Ouellet, Clémence Proulx, Colette Boullon, Gertrude Beaupré; 10e année sciences-lettres, Jocelyne Gagnon, Denise Beaupré, Carmen Labrie, Esther Lepage; 10e année sciences-lettres, Jeannine Bouchard, Francine Lévesque, Marielle Ouellet, Claudette Chapados; 11e année I, Marguerite Albert, Claudette Jean, Danielle Proulx, Raymonde Tardif; 11e année II, Nicole Garneau, Monique Lemieux, Madeleine Belles-Isles, Jeannine Banville; 12e année scientifique, Hélène Babin, Denise Heppell, Martine Viel, Monette Turcotte.

VOTRE AUTO EST-ELLE PRETE POUR L'HIVER ?

Tout vient à point à qui sait attendre. C'est là un beau proverbe, mais pas celui que doit appliquer aujourd'hui l'automobiliste qui songe le moindrement à préparer sa voiture à la saison d'hiver. Ce n'est plus le temps d'attendre, vous dit Prudentia. Au contraire, c'est le temps de faire inspecter vos freins, de faire changer vos pneus d'été pour des pneus d'hiver et de prendre toutes les précautions saisonnières qui vous éviteront des ennuis et peut-être des accidents.

qu'un monde nouveau commence à émerger de la période d'après-guerre.

L'évolution de l'Europe, qui a débuté il y a une dizaine d'années, est un nouveau chapitre de l'histoire économique du monde.

Lorsque le plan Marshall eut amorcé le rétablissement de l'Europe de l'Ouest, plusieurs nations se rendirent bientôt compte que, malgré la reprise, elles ne pouvaient soutenir la concurrence internationale que par l'intégration dans de vastes ensembles. C'est cette constatation qui amena, en 1951, la création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier. Le succès de cette première expérience encouragea les promoteurs d'une association beaucoup plus ambitieuse. Quelques années plus tard, le Traité de Rome sanctionnait la Communauté économique européenne, qui fut mise en vigueur le 1er janvier 1958. Cette Communauté, dite Marché commun, groupe les six principales nations de l'Europe continentale de l'Ouest, lesquelles sont convenues de fusionner graduellement leurs économies.

Le gouvernement du Royaume-Uni, se rendant compte qu'il ne pouvait rester isolé, établissait plus tard, avec six autres pays, l'Association européenne de libre-échange. Mais cette association n'avait guère de chances de réussir, alors que les progrès du Marché commun dépassent déjà les prévisions les plus optimistes. Aussi le Royaume-Uni a-t-il sollicité son admission à la Communauté économique européenne.

Les négociations que poursuit à ces fins le Royaume-Uni sont d'une grande complexité. Bien que les circonstances le contraignent de s'intégrer au Marché commun, il entend défendre, dans la mesure du possible, les intérêts des nations du Commonwealth et ceux de l'Association européenne de libre-échange. Pour des raisons de sécurité, il est en outre tenu de protéger l'agriculture nationale qu'il a créée à grand renfort de subventions et qui ne pourvoit encore qu'à 40 pour cent des besoins alimentaires des Iles britanniques. Ces objectifs, dont plusieurs paraissent incompatibles, comment pourra-t-il les concilier avec les exigences de la Communauté économique européenne si ce n'est au prix d'importantes concessions?

Quelques compensations que le Royaume-Uni puisse obtenir, le Commonwealth ne subsistera pas en tant que bloc économique, si l'on en croit Christopher W. Layton, membre du cercle d'études du grand hebdomadaire londonien *The Economist:* "Le système préférentiel, écrit-il, a perdu beaucoup de sa valeur et les pays du Commonwealth s'intéressent de plus en plus à l'Europe et non pas seulement au marché anglais. Cela correspondrait donc à l'évolution naturelle que d'abolir le système, au moment où l'Angleterre entrera dans l'ensemble européen."

Le Marché commun, en provoquant un déplacement des courants traditionnels des échanges internationaux, contraindra d'ailleurs la plupart des pays du monde libre de reviser leur politique commerciale, sinon de recourir à l'intégration.

Notre voisin, qui est à la fois notre principal fournisseur et notre meilleur client, se propose de modifier profondément sa politique commerciale. Le président Kennedy demandera au Congrès des pouvoirs très étendus pour négocier des abaissements de droits de douane en faveur de l'Europe. Malgré l'opposition de l'élément protectionniste du Congrès, l'administration réussira sans doute à rallier la majorité à sa proposition qui s'appuie sur des faits. Les pays du Marché commun absorbent déjà le tiers des exportations des Etats-Unis, et cette proportion sera évidemment beaucoup plus élevée lorsque l'Angleterre et d'autres nations auront adhéré à la Communauté économique européenne.

Le Canada devrait profiter des concessions que Washington fera à l'Europe puisque le président Kennedy a pour objectif à long terme l'intégration graduelle des Etats-Unis à une Communauté atlantique dont on ne saurait exclure notre pays.

plus de $46 millions, se chiffre par $773,391,517. Les dépôts d'épargne de particuliers ont passé de $422,877,419 à $442,225,590.

L'actif total, accusant une progression de $48,019,186, atteint $823,761,709, ce qui est un nouveau sommet. Il présente une grande liquidité. Les disponibilités de caisse se montent à $115,809,479, soit 14.86 pour cent du passif envers le public. L'actif rapidement réalisable, qui se chiffre par $413,050,021, est l'équivalent de plus de 53 pour cent de ce même passif.

Les prêts courants forment une somme de $373,293,315, à rapprocher de $346,378,817 à la fin de l'exercice antérieur. Il est intéressant de noter que les avances de la Banque, aux termes de la loi sur les prêts aux petites entreprises, se totalisent par $2,617,000, soit environ 45 pour cent de tous les prêts de cette catégorie qui aient été consentis l'année dernière dans la province de Québec. La valeur des immeubles sociaux est de $10,264,774. Celle du portefeuille-titres est passée de $266,104,733 à $275,491,193.

Cet exposé serait incomplet s'il ne faisait pas mention du personnel de la Banque, auquel nous sommes en grande partie redevables des résultats et des progrès de l'exercice. Il a rempli ses fonctions avec une exactitude et une célérité qui ont été d'autant plus appréciées que l'augmentation du volume des affaires alourdissait sa tâche. C'est pour nous un agréable devoir de lui rendre le témoignage qu'il a mis au service de notre institution et de la clientèle un dévouement et une loyauté dont il convient de le louer et de le remercier.

Lorsque nous posséderons des informations complètes sur le dernier trimestre de 1961, nous constaterons sans doute que le trait saillant de l'année qui vient de finir aura été le renversement de la tendance économique.

Le mouvement de reprise est encore lent et le progrès est irrégulier et inégal, mais la situation s'améliore graduellement depuis cinq ou six mois. La progression que connaissent certains secteurs de l'économie nationale fait plus que compenser la régression que d'autres subissent encore, si bien qu'à la fin de septembre, l'indice général de la production et même celui de la production des manufactures étaient à la hausse. Et il paraît certain que la reprise a été soutenue au cours du dernier trimestre de l'année.

Bien que les revenus du public soient considérables et que les prix restent relativement stables, les consommateurs restreignent leurs achats. Si le commerce n'accuse, en conséquence, qu'une légère augmentation par rapport à l'année précédente, les réserves de pouvoir d'achat qui s'accumulent n'en constituent pas moins un élément favorable qui, tôt ou tard, viendra stimuler les affaires.

Notre commerce d'exportation a subi une évolution assez inattendue. Pendant les neuf premiers mois de l'année écoulée, nos ventes aux Etats-Unis, au Royaume-Uni et aux autres nations du Commonwealth étaient en diminution par rapport à la même période de 1960. Le progrès d'ensemble tient uniquement à l'augmentation de nos ventes au Japon ainsi qu'à des pays communistes, lesquels ne présentent guère de garanties de stabilité.

Heureusement qu'au cours de l'été, un fait significatif a soudain changé les perspectives. Nos exportations à destination des Etats-Unis pendant le troisième trimestre de l'année se sont relevées de 11.3 pour cent, ce qui en a porté le montant à $855,900,000. Loin d'être un cas fortuit, cette importante progression résultait de la reprise qui commençait à s'accélérer aux Etats-Unis. Il y a donc lieu d'espérer que ce grand marché offrira désormais de plus larges débouchés à nos exportations. D'autant plus que le président Kennedy a résolu de pratiquer une politique commerciale

sont limités quant au nombre; ils n'ont qu'une durée plutôt brève, et ils s'exécutent en grande partie au moyen d'un outillage mécanique. Ils offrent donc relativement peu d'emplois et pour peu de temps. C'est un simple palliatif.

Il est évident que le seul remède véritable, ce serait le développement de l'industrie, et en particulier de l'industrie manufacturière. Cette branche de la production est celle qui utilise le plus de main-d'oeuvre, et elle fait rayonner l'activité dans plusieurs autres secteurs, à cause des machines, des matériaux et des services qu'elle requiert.

L'augmentation de la masse monétaire, qui atteignait 7.6 pour cent à la fin de novembre dernier par rapport à la même date en 1960, a eu pour principale conséquence de rendre l'argent plus facile sur le marché des capitaux. La baisse des taux d'intérêt, qu'annonçait le fléchissement du rendement des bons du Trésor, s'est étendue à la plupart des obligations, notamment aux obligations municipales et à celles de la même catégorie. Mais le gonflement de la circulation monétaire n'a pas provoqué une expansion du crédit susceptible de relancer l'économie.

L'extension de l'industrie de transformation exigerait aujourd'hui des mises de fonds considérables. Or, depuis plusieurs années, les investissements aux fins d'établissement d'usines et de modernisation des outillages sont en régression, compte tenu de l'accroissement de la population. Il est possible que le surdéveloppement de la capacité de production dans certaines branches déprime l'esprit d'initiative. Mais la politique fiscale du gouvernement fédéral n'est sûrement pas la moindre cause de l'insuffisance et de l'inactivité des capitaux d'entreprise.

"Il faut prendre l'argent où il est," entendon dire parfois. Cette formule—comme toutes les formules simplistes—cache, sous une évidence apparente, une idée fausse qui peut avoir de sérieuses conséquences. Au lieu de se contenter de puiser aux sources les plus facilement accessibles la masse des recettes dont il a besoin, le gouvernement devrait se préoccuper des conséquences possibles de ses prélèvements. L'impôt démesuré dont le fisc frappe les revenus des compagnies leur enlève des fonds qui auraient pu servir à la constitution de réserves, à l'agrandissement d'usines, à la modernisation d'outillages ou à des travaux de recherche. Il empêche en outre la réalisation de certains projets parce que leurs auteurs estiment que, s'ils réussissaient, l'impôt ne leur laisserait pas un profit proportionné au risque à courir. D'autre part, au moyen de l'impôt progressif sur le revenu des particuliers, le gouvernement s'approprie des ressources dont une grande partie aurait été affectée au placement.

Ainsi, une fiscalité excessive et mal répartie est susceptible de décourager l'esprit d'entreprise, de restreindre la production et d'entraver la création des capitaux dans un pays qui doit compter sur des concours financiers de l'extérieur et à l'heure où la diminution des investissements ralentit le mouvement de reprise.

Si, au cours de l'année écoulée, l'amélioration de la situation n'a pas répondu à l'attente générale, on n'en a pas moins constaté un regain d'activité qui, depuis plusieurs mois, s'accentue graduellement. Notre économie semble évoluer de la même manière que celle des Etats-Unis, à laquelle elle est étroitement liée. Dans l'un et l'autre pays, le mouvement de reprise, dont le départ a été tardif, s'est ensuite accéléré de mois en mois, et la tendance demeure favorable. Personne ne s'attend que 1962 soit une période d'emballement, mais les indices les plus significatifs font prévoir que ce sera une bonne année.

ailleurs, non seulement par des économistes, mais encore par les dirigeants de grandes compagnies industrielles. Les Etats-Unis eux-mêmes, les plus fermes champions de l'entreprise privée, ne dédaignent pas l'exemple de la Suède. Ils ont chargé des spécialistes d'étudier le fonctionnement de l'économie de ce pays où il n'y a presque jamais de grève et où le chômage est à peu près inconnu. A quoi tient cette situation enviable? Elle tient à ce que les conflits d'intérêts sont réglés par le moyen de la négociation et de la médiation, grâce à une étroite collaboration de représentants du gouvernement, du monde des affaires et du monde du travail. Conscients de l'interdépendance de toutes les classes de la société, ils étudient ensemble les problèmes d'intérêt commun.

La participation de l'Etat à la vie économique existe déjà, d'ailleurs, sur le plan international. L'Organisation de Coopération et de Développement économique, fondée le 30 septembre dernier, groupe dix-huit nations européennes auxquelles se sont joints le Canada et les Etats-Unis. Elle a notamment pour objet de favoriser le progrès non seulement de ses adhérents, mais encore des pays sous-développés, de coordonner la politique financière et économique de ses membres et de faciliter l'augmentation de leurs échanges. Il est évident que ce programme présuppose que, dans chacun des vingt pays faisant partie de l'Organisation, le gouvernement exercera une certaine action sur l'économie nationale.

Il ne s'agit pas, bien entendu, d'économie dirigée. Il incombe aux pouvoirs publics, non pas de se substituer à l'entreprise privée, mais de la seconder en créant une atmosphère favorable au progrès économique.

Etant donné l'immense étendue de notre pays et la diversité de ses régions, il appartient à chaque province de prendre, dans les limites de ses attributions, toutes les initiatives qui lui paraissent susceptibles d'accélérer la mise en valeur des ressources de son territoire. Les provinces devraient toujours pouvoir compter, pour l'accomplissement de leurs tâches particulières, sur le concours du pouvoir central duquel relèvent les mesures d'ordre général. Le rôle principal du gouvernement fédéral consiste à pratiquer une politique commerciale visant à développer nos échanges et à les maintenir en équilibre, une politique monétaire qui assure, autant que possible, la stabilité du dollar et partant des prix, et une politique fiscale qui encourage l'épargne, facilite la formation des capitaux et stimule l'esprit d'entreprise.

PERSPECTIVES

L'adaptation du Canada au monde économique de demain s'effectuera graduellement. Il y a lieu de prévoir qu'elle ne se fera pas sans difficultés. Mais notre pays a démontré maintes fois qu'il sait s'accommoder aux circonstances. En un demi-siècle, il a édifié une armature qui lui a valu de prendre rang parmi les grandes nations industrielles et commerçantes. Deux fois en moins d'un demi-siècle, il a réussi à improviser une économie de guerre et, la paix revenue, à convertir ses usines d'armements en fabriques de biens de consommation. Or les initiatives qu'exigeaient ces transformations—c'est-à-dire la réorganisation d'une partie de la production, le réaménagement d'établissements industriels et un reclassement de la main-d'oeuvre—sont celles-là mêmes qui permettront à notre pays de s'ajuster à la situation nouvelle.

On peut donc espérer avec une entière confiance que, la période d'incertitude passée, le Canada saura orienter ses voiles. La stabilité politique et monétaire que connaît notre pays, ses richesses naturelles et son équipement industriel, la compétence et l'expérience de ses chefs d'entreprise et la main-d'oeuvre habile et disciplinée dont il dispose le mettront sans doute en mesure de profiter largement du progrès économique que le nouvel ordre de choses promet aux nations libres.

M. J.-D. Brulé, de Val-Brillant, Gouverneur honoraire des 4-H



L'instigateur du mouvement 4-H dans la région du Bas St-Laurent, M. Jos.-D. Brulé, i.f., de Val-Brillant, vient d'être honoré de façon toute particulière par les membres du club 4-H masculin d'Amqui, en étant nommé Gouverneur honoraire à vie de ce club.

M. Brulé, qui était conférencier à une récente manifestation organisée par le club 4-H de l'endroit, a reçu à cette occasion un trophée des mains du président du club, M. Maurice Gonthier, pour commémorer cette nomination. Le Gouverneur du club 4-H d'Amqui, M. J.-C. Brouillette, i.f., a profité de l'occasion pour rendre un hommage spécial à M. Brulé.

Ce dernier a relaté, à l'intention des membres, les différentes phases qui ont marqué la fondation des clubs 4-H dans la région qui commencèrent leurs activités le 15 août 1941. Lors d'un congrès régional tenu à Rimouski en 1943, Mgr Courchesne donna St-Albert-le-Grand comme patron aux clubs 4-H de la région.

C'est le frère Ignace-Louis, responsable du club 4-H d'Amqui, qui, qui présenta la résolution désignant M. Brulé comme Gouverneur honoraire à vie.

Ste-Luce

Statistiques

Au cours de l'année 1961, il y eut dans notre paroisse, 28 baptêmes, 6 mariages et 12 sépultures.

Marguillier

M. J.-Baptiste Vignola, du 3e rang, a été élu marguillier en remplacement de M. René St-Laurent, sortant de charge.

Va-et-vient

Etaient de passage dans leurs familles à l'occasion des fêtes: Mlle Carmelle St-Laurent, de Québec; M. et Mme C.-Aug. Fauzier et leur bébé Yves, Mlle Lorraine Burton, Mlle Monique Racine, institutrice, tous de Hauterive; Mlle Huguette Racine, institutrice à Montréal; Mlle Madeleine et M. Laurent, de Val-Brillant, sortant de charge.

Nos navigateurs MM. Rodrigue Castonguay et Guy Racine sont de retour dans leur famille, pour la saison d'hiver.

Mme Catherine Perreault est de retour d'un voyage à Montréal.

M. et Mme L.-Z. Dubé sont retournés à Schreiber, Ont.

M. et Mme Alphonse Caron étaient de passage à St-Paul-de-la-Croix et St-Arsène, en visite chez leurs parents.

Mlle A.-M. Rioux en promenade à St-Arsène.

Succès dans l'enseignement

Félicitations à Mlle Blanche Tremblay, institutrice au couvent, qui a été gratifiée d'une récompense de $20, du Conseil de l'Instruction publique, pour succès dans l'enseignement.

FIANÇAILLES

Le 25 décembre, avaient lieu les fiançailles de Mlle Louise Canuel, fille de M. et Mme Maurice Canuel, de Rimouski, avec M. Guy Rivard, fils de M. et Mme Edouard Rivard, de Trois-Rivières.

St-Léon de Lapointe; M. et Mme L. Francoeur et leur bébé Jean-Pierre, de Gagnonville; Mlle Patricia Burton, étudiante infirmière à l'hôpital N.-D. de l'Espérance, à Montréal; MM. et Mmes Jean Tremblay, de Sept-Iles; Guy Imbeault, de Hull; Mme Benoit Villeneuve, d'Arvida; Mlles Angéline Dumais, institutrice à Montréal; Rose-Aimée Pelletier, institutrice à Arvida; M. et Mme H. Desmarais, de Drummondville; Mlle Marielle Deschamplain, étudiante au couvent de N.-D.-du-Lac; M. Gérard St-Laurent, c.c. Iles de la Madeleine; Mme D. Dufour et ses enfants, de Sept-Iles; M. André Gallant, étudiant au Séminaire de Gaspé; Mlle H. Gilbert, de Sully; M. et Mme J. Malenfant, de Baie-Comeau; MM. Lionel Soucy, Réal Soucy et J. Gilbert, de Québec; Mlle Esther Lévesque, de Québec; M. Léonard Lechasseur, de Baie-Comeau; M. l'abbé Gilbert Desrosiers, du Séminaire de Gaspé; Mlles Madeleine et M.-Laure Dumais.

AVIS PUBLIC

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE RIMOUSKI

Lundi, le dix-huit décembre mil neuf cent soixante-et-un, à une séance régulière du Conseil de ville de Rimouski tenue à l'hôtel de ville à 8.30 hres p.m., sont présents : Son Honneur le Maire, Maurice Tessier, MM. les échevins Victor Lepage, Jean-Médard Dastous, Paul Malenfant, Paul-R. Dufour et Léonidas Lévesque formant quorum sous la présidence de Son Honneur le Maire.

REGLEMENT 610

22 — REGLEMENT CONCERNANT L'ANNEXION D'UNE PARTIE DU TERRITOIRE DE LA CORPORATION MUNICIPALE DE STE-ODILE-SUR-RIMOUSKI

CONSIDERANT le désir exprimé par la presque totalité des contribuables du village de Ste-Odile-sur-Rimouski, de voir leur territoire annexé à celui de la Ville de Rimouski;

CONSIDERANT QUE, de son côté, la Ville de Rimouski considère comme avantageux, à plusieurs points de vue, d'annexer, dès maintenant, une partie du territoire de la corporation municipale de Ste-Odile-sur-Rimouski;

CONSIDERANT QUE ledit territoire est déjà annexé par la Commission Scolaire de la Ville de Rimouski;

CONSIDERANT les pouvoirs conférés par les articles 33 à 45 incl. de la loi des Cités et Villes (S.R.Q. 1941, chap. 233);

EN CONSEQUENCE, il est proposé par l'échevin Paul-R. Dufour, appuyé par l'échevin Léonidas Lévesque, et résolu à l'unanimité qu'un règlement soit adopté et, par les présentes, un règlement portant le numéro Six Cent-Dix (610) est ado pté en première lecture pour annexer à la Ville de Rimouski une partie du territoire de la corporation municipale de Ste-Odile-sur-Rimouski, comme suit :

1 — Il est statué et décrété par le présent règlement que soit annexé à la Ville de Rimouski un territoire faisant actuellement partie de la municipalité de la paroisse de Sainte-Odile-sur-Rimouski, comté de Rimouski, comprenant, en référence au cadastre officiel de la paroisse de St-Germain de Rimouski, les lots et leurs subdivisions présentes et futures, ainsi que les chemins, rues, ruelles, rivières, cours d'eau ou partie d'iceux renfermés dans les limites suivantes, à savoir : partant du point d'intersection de la rive gauche ou rive nord-ouest de la rivière Rimouski avec le prolongement de la ligne nord-est du lot 220; de là, successivement, les lignes et démarcations suivantes : en suivant les limites actuelles de la ville de Rimouski, ledit prolongement et ladite ligne nord-est du lot 220; le prolongement de la ligne nord-est du lot 219 et ladite ligne jusqu'au coin ouest du lot 218; la ligne nord-ouest des lots 218, 217, 216, 215 et 214; une ligne irrégulière séparant le lot 214 des lots 212 et 363 prolongée jusqu'à l'axe du chemin entre les rangs II et III; ledit axe dudit chemin en allant vers le sud-ouest jusqu'au prolongement de la ligne brisée séparant les rangs II et III; ledit prolongement et ladite ligne brisée séparant les rangs II et III et limitant vers le sud-est une partie du lot 217, les lots 218, 219, 227, 228, 233, 238, 239, 241, 242 et 245 et vers l'est les lots 260 267, 271, 272 et 273; la ligne séparant les lots 273 et 274 d'un côté, des lots 275 et 276 de l'autre côté, prolongée jusqu'à l'axe de la rivière Rimouski; ledit axe de ladite rivière en descendant son cours jusqu'au prolongement de la ligne séparative des lots 241 et 242; ledit prolongement en allant vers le nord-ouest jusqu'à la rive gauche ou rive nord-ouest de la rivière Rimouski et enfin ladite rive gauche ou rive nord-ouest de ladite rivière en allant vers le nord-est jusqu'au point de départ; lequel territoire à être détaché de la municipalité de la paroisse de Sainte-Odile-sur-Rimouski, comté de Rimouski, pour être annexé à la ville de Rimouski.

2 — A l'entrée ein vigueur du présent règlement, les habitants et les contribuables du territoire annexé et leurs successeurs seront soumis aux règlements, ordonnances, résolutions, rôles et tous autres actes municipaux actuellement en vigueur dans la Ville de Rimouski et qui le deviendront par la suite, et le maire, les conseillers et les officiers municipaux de la corporation municipale de Sainte-Odile-sur-Rimouski cesseront, comme tels, d'avoir juridiction sur ledit territoire.

3 — Tout l'actif du territoire annexé deviendra, à l'entrée en vigueur du présent règlement, propriété de la Ville de Rimouski.

4 — La Ville de Rimouski paiera, après l'entrée en vigueur du présent règlement, à l'acquit de la corporation municipale de Sainte-Odile-sur-Rimouski, les échéances à courir et les intérêts à échoir sur les emprunts contractés par ladite corporation pour la construction d'un système d'aqueduc et d'égout sur le territoire annexé; dites échéances annuelles, s'établissant comme suit :

a) REGLEMENT No 31 (BALANCE DUE : $118,800.00)

ANNEE	INTERET	CAPITAL	TOTAL	BALANCE
1962	5,940.00	2,800.00	8,740.00	116,000.00
1963	5,800.00	2,900.00	8.700.00	113,100.00
1964	5,655.00	3,100.00	8,755.00	110,000.00
1965	5,500.00	3,200.00	8,700.00	106,800.00
1966	5,340.00	3,400.00	8,740.00	103,400.00
1967	5,170.00	3,600.00	8,770.00	99,800.00
1968	4,990.00	3,800.00	8,790.00	96,000.00
1969	4,800.00	4,000.00	8,800.00	92,000.00
1970	4,600.00	4,200.00	8,800.00	87,800.00
1971	4,390.00	4,400.00	8,790.00	83,400.00
1972	4,170.00	4,600.00	8,770.00	78,800.00
1973	3,940.00	4,900.00	8,840.00	73,900.00
1974	3,695.00	5,100.00	8,795.00	68,800.00
1975	3,440.00	5,400.00	8,840.00	63,400.00
1976	3,170.00	5,700.00	8,870.00	57,700.00
1977	2,885.00	6,000.00	8,885.00	51,700.00
1978	2,585.00	6,300.00	8,885.00	45,400.00
1979	2,270.00	6,600.00	8,870.00	38,800.00
1980	1,940.00	6,900.00	8,840.00	31,900.00
1981	1,595.00	7,200.00	8,795.00	24,700.00
1982	1,235.00	7,600.00	8,835.00	17,100.00
1983	855.00	8,000.00	8,855.00	9,100.00
1984	455.00	9,100.00	9,555.00	—0—

b) REGLEMENT No 37 (BALANCE DUE : $18,800.00)

ANNEE	INTERET	CAPITAL	TOTAL	BALANCE
1962	940.00	900.00	1,840.00	17,900.00
1963	895.00	900.00	1,795.00	17,000.00
1964	850.00	900.00	1,750.00	16,100.00
1965	805.00	1,000.00	1,805.00	15,100.00
1966	755.00	1,000.00	1,755.00	14,100.00
1967	705.00	1,000.00	1,705.00	13,100.00
1968	655,00	1,100.00	1,755.00	12,000.00
1969	600.00	1,100.00	1,700.00	10,900.00
1970	545.00	1,200.00	1,745.00	9,700.00
1971	485.00	1,300.00	1,785.00	8,400.00
1972	420.00	1,300.00	1,720.00	7,100.00
1973	355.00	1,400.00	1,755.00	5,700.00
1974	285.00	1,500.00	1,785.00	4,200.00
1975	210.00	1,500.00	1,710.00	2,700.00
1976	135.00	1,600.00	1,735.00	1,100.00
1977	55.00	1,100.00	1,155.00	—0—

c) REGLEMENT No 42 (AU MONTANT DE $16,500.00)

ANNEE	CAPITAL	INTERET	TOTAL	SOLDE
1 juin 1962		495.00	495.00	16,500.00
1 déc. 1962	400.00	495.00	895.00	16,100.00
1 juin 1963		483.00	483.00	
1 déc. 1963	500.00	483.00	983.00	15,600.00
1 juin 1964		468.00	468.00	
1 déc. 1964	500.00	468.00	968.00	15,100.00
1 juin 1965		453.00	453.00	
1 déc. 1965	500.00	453.00	953.00	14,600.00
1 juin 1966		438.00	438.00	
1 déc. 1966	600.00	438.00	1,038.00	14,000.00
1 juin 1967		420.00	420.00	
1 déc. 1967	600.00	420.00	1,020.00	13,400.00
1 juin 1968		402.00	402.00	
1 déc. 1968	600.00	402.00	1,002.00	12,800.00
1 juin 1969		384.00	384.00	
1 déc. 1969	700.00	384.00	1,084.00	12,100.00
1 juin 1970		363.00	363.00	
1 déc. 1970	700.00	363.00	1,063.00	11,400.00
1 juin 1971		342.00	342.00	
1 déc. 1971	800.00	342.00	1,142.00	10,600.00
1 juin 1972		318.00	318.00	
1 déc. 1972	800.00	318.00	1,118.00	9,800.00
1 juin 1973		294.00	294.00	
1 déc. 1973	900.00	294.00	1,194.00	8,900.00
1 juin 1974		267.00	267.00	
1 déc. 1974	900.00	267.00	1,167.00	8,000.00
1 juin 1975		240.00	240.00	
1 déc. 1975	1,000.00	240.00	1,240.00	7,000.00
1 juin 1976		210.00	210.00	
1 déc. 1976	1,000.00	210.00	1,210.00	6,000.00
1 juin 1977		180.00	180.00	
1 déc. 1977	1,100.00	180.00	1,280.00	4,900.00
1 juin 1978		147.00	147.00	
1 déc. 1978	1,100.00	147.00	1,247.00	3,800.00
1 juin 1979		114.00	114.00	
1 déc. 1979	1,200.00	114.00	1,314.00	2,600.00
1 juin 1980		78.00	78.00	
1 déc. 1980	1,300.00	78.00	1,378.00	1,300.00
1 juin 1981		39.00	39.00	
1 déc. 1981	1,300.00	39.00	1,339.00	—0—
TOTAUX :	16,500.00	12,270.00	28,770.00	

,Il sera imposé et prélevé, chaque année, sur tous les biens imposables de la Ville de Rimouski, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après le rôle d'évaluation en vigueur chaque année pour pourvoir au paiement en capital et intérêts des échéances annuelles conformément aux tableaux ci-dessus.

5 — La Ville de Rimouski remboursera, après l'entrée en vigueur du présent règlement, à l'acquit de la corporation municipale de Sainte-Odile-sur-Rimouski, les sommes à parfaire selon les termes d'actes notariés passés entre elle-même et MM. Joseph Labbé, Albert Parent et J.-B. St-Pierre & Fils Inc., pour l'installation des services d'aqueduc et d'égout dans les rues Labbé et Parent et une rue projetée, dites sommes à parfaire s'établissant, comme suit :

Joseph Labbé	$ 499.28
Albert Parent	459.95
J.-B. St-Pierre & Fils Inc.	1,200.00
TOTAL :	$2,179.23

Dite somme de $2,179.23 sera remboursable à même les fonds généraux de la Ville de Rimouski.

6 — La Ville de Rimouski n'assumera aucune autre dette que celles ci-dessus mentionnées, qui aurait pu être contractée par ladite corporation municipale de Sainte-Odile-sur-Rimouski;

7 — Tout le nouveau territoire annexé fera partie intégrante du quartier St-Joseph, dans la Ville de Rimouski.

8 — Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

(signé)
Maurice Tessier, maire,
(signé)
Armand Gagnon, greffier.

Certifié vraie copie
Armand Gagnon,
greffier de la Ville.

AVIS PUBLIC
CANADA
Province de Québec
Ville de Rimouski
Aux contribuables de la Municipalité de la Ville de Rimouski
Aux contribuables de la Corporation Municipale de Ste-Odile-sur-Rimouski

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par Armand Gagnon, greffier de la Ville de Rimouski, que le dix-huit décembre mil neuf cent soixante-et-un (18 décembre 1961), le Conseil de ville de Rimouski a, en séance régulière, adopté en première lecture le règlement numéro SIX CENT DIX (610) pour annexer une partie du territoire de la Corporation Municipale de Ste-Odile-sur-Rimouski et que tel règlement, ci-annexé, est une copie conforme à l'original du règlement qui sera pris en considération par le Conseil de Ville de Rimouski après l'expiration de trente (30) jours à dater de l'affichage du présent avis.

AVIS PUBLIC est, de plus, donné que Son Honneur le Maire Bertrand Lepage, de la Corporation Municipale de Ste-Odile-sur-Rimouski, a fixé au dix janvier mil neuf cent soixante-et-deux (10 janvier 1962) à deux heures de l'après-midi (2.00 hres p.m.), au lieu ordinaire des réunions du Conseil de ladite Corporation Municipale (salle paroissiale) le jour, l'heure et le lieu où sera tenue une assemblée générale des électeurs propriétaires de ladite Corporation Municipale afin de prendre ce règlement en considération et de l'approuver ou de le rejeter.

Donné à Rimouski, ce vingt-deuxième jour du mois de décembre mil neuf cent soixante-et-un.

Armand GAGNON,
greffier de la Ville.

Je soussigné, Armand Gagnon, greffier, domicilié en la Ville de Rimouski, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-dessus, en en affichant une copie : 1.— A la porte de l'Hôtel de ville de Rimouski; 2.— A la porte de l'église paroissiale de Ste-Odile-sur-Rimouski; 3.— A la porte de la salle paroissiale de Sainte-Odile-sur-Rimouski; 4.— Dans six (6) autres endroits de ladite Corporation Municipale où le public a librement accès, le vingt-deuxième jour du mois de décembre mil neuf cent soixante-et-un entre deux (2) et trois (3) heures de l'après-midi.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce vingt-deuxième jour du mois de décembre mil neuf cent soixante-et-un.

Armand GAGNON,
greffier de la Ville.

Certifié vraie copie
Armand Gagnon,
greffier de la Ville.

Elections au Richelieu-Matane

Le Dr Robert Fournier a été élu président du Club Richelieu de Matane pour succéder à M. Léonce Levasseur.

M. Conrad Vanasse est devenu vice-président, M. Alcide Pérusse, secrétaire-trésorier, M. Pierre Normandin, maître de cérémonie. Les directeurs sont MM. Wilfrid Lafontaine, J.-Edouard Dionne, Dr Paul Sarrasin et M. Victor Fournier. M. Levasseur fait partie de l'exécutif en tant que président ex-officio.

Lac-au-Saumon

Baptêmes

Joseph-Sylvain-Denis, né le 13 décembre, enfant de M. et Mme Edgar Bélanger (Rose-Alma Jomphe). Parrain et marraine, Robert Bélanger et Aurore Boucher.

Marie-Régine, née le 19 décembre, baptisée le 24, enfant de M. et Mme Edmond Turbide (Raymonde Lapierre). Parrain, Jean-Marie Turbide; marraine, Fernande Emond.

Marie-Marjolaine, née le 18 décembre, baptisée le 24, fille de M. et Mme Georges-Henri Tremblay (Bertrande Lavoie). Parrain, Réal Lavoie; marraine, Marielle Pitre.

Marie-Jocelyne, née le 22 décembre, baptisé le 25, fille de M. et Mme Léo Jomphe (Lucie Gallant). Parrain, Ghislain Bourgeois; marraine, Denise Jomphe.

Marguillier

M. Philippe Lévesque a été élu marguillier en remplacement de M. Alphonse Poirier, sortant de charge.

Messe de minuit

La messe de minuit a revêtu un cachet religieux spécial encore cette année. La chorale, sous la direction du Rév. Père Emile Blais, c.s.s.p., a chanté une belle messe en l'honneur de l'anniversaire de la naissance de notre Sauveur. A la console des orgues, une religieuse du St-Rosaire rehaussait le chant de ses accords harmonieux.

Va-et-vient

M. et Mme Raymond Lavoie, de Montréal, étaient de passage au Lac-au-Saumon et ont rendu visite à M. et Mme Alcide Lavoie.

Mme Clément Michaud et son fils Gaétan, de Montréal, ont visité MM. Antoine et Honoré Michaud.

M. A. Vigneault, de Montréal, chez M. et Mme Johnny Malaison.

Mme Philippe Boudreault, de Gagnonville, chez M. et Mme Alphée Vigneault.

M. Léonidas Lebel, Mlle Irène Lebel sont allés à Montréal à l'occasion de la fête de Noël, et ont visité leurs frère et belle-soeur M. et Mme Fernand Lebel.

Mme Adrien St-Laurent, de Montréal, et sa jeune fille chez des parents et amis du Lac-au-Saumon.

PUBLIC NOTICE

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
TOWN OF RIMOUSKI

On Monday, December the eighteenth in the year one thousand nine hundred and sixty one, at a regular meeting of the Municipal Council of the Town of Rimouski, held at the Town Hall at 8.30 P.M., were present: His Worship the Mayor Maurice Tessier, Aldermen: Messrs. Victor Lepage, Jean-Medard Dastous, Paul Malenfant, Paul-R. Dufour and Leonidas Levesque forming a quorum of the said Council under the chairmanship of His Worship the Mayor.

BY-LAW No. 610

22 — BY-LAW CONCERNING THE ANNEXATION OF PART OF THE TERRITORY OF THE MUNICIPAL CORPORATION OF STE-ODILE-SUR-RIMOUSKI

WHEREAS it is the desire of almost the totality of the taxpayers of Ste-Odile-sur-Rimouski Village to have their territory annexed to the Town of Rimouski;

WHEREAS from its part, the Town of Rimouski finds many advantages to annex part of the territory of the municipal corporation of Ste-Odile-sur-Rimouski;

WHEREAS the said territory is already annexed by the School Commission of the Town of Rimouski;

WHEREAS the powers conferred by the Cities and Towns Act, art. 33 to 45 incl. (R.S.Q. 1941, chap. 233);

It is, therefore, moved by alderman Paul-R. Dufour, seconded by alderman Leonidas Levesque and unanimously resolved that a by-law be adopted and, hereby, a by-law bearing number SIX HUNDRED AND TEN (610) is adopted in first reading to annex to the Town of Rimouski part of the territory of the municipal corporation of Ste-Odile-sur-Rimouski, as follows;

1 — It is ordained and decreted by the present by-law that, be annexed to the Town of Rimouski, a territory now part of the municipal corporation of Ste-Odile-sur-Rimouski, County of Rimouski, including, with reference to the official cadastre for the parish of St-Germain of Rimouski, the lots with their present and future subdivisions, as well as the roads, streets, alleys, rivers, streams or part of them within the following limits, namely: Starting at the point of intersection of the left Shore or the nord-west shore of the Rimouski river with the prolongation of the north-east line of lot 220; thence passing successively by the following lines and boundaries; following the actual limits of the Town of Rimouski, the said prolongation and the said northeast line of lot 220; the prolongation of the north-east line of lot 219 and the said line to the west corner of lot 218; the north-west line of lots 218, 217, 216, 215 and 214; an irregular line separating lot 214 from lots 212 and 363 extended to the axis of the road between ranges II and III; the said axis of the said road going southwest to the prolongation of the irregular line dividing ranges II and III; the said prolongation and the said irregular line dividing ranges II and III and limiting to the southwest part of lot 217, lots 218, 219, 227, 228, 233, 238, 239, 241, 242 and 245 and, to the east lots 260, 267, 271, 272 and 273; the line dividing lots 273 and 274 from one side, and lots 275 and 276 from the other side, prolongated to the axis of the Rimouski river; the said axis of the said river going down its course to the prolongation of the dividing line of lots 241 and 242; the said prolongation going northwest to the left shore or northwest shore of the Rimouski river and, finally, the said left shore or northwest shore of the river going northeast to the starting point; such territory being detached from the municipality of the parish of Ste-Odile-sur-Rimouski, Rimouski Counuty, and to be annexed to the Town of Rimouski.

2 — At the coming into force of the present by-law, the inhabitants and the taxpayers of the annexed territory and their successors shall be submitted to the by-laws, ordinances, resolutions, rolls and all other municipal proceedings now in force in the Town of Rimouski and shall become in force in the future, and the mayor, the councillors and the municipal officers of the municipal corporation of Ste-Odile-sur-Rimouski shall cease, as so, to have a jurisdiction over the said territory.

3 — All the assets of the annexed territory shall be, at the becoming in force of the present by-law, the property of the Town of Rimouski.

4 — The Town of Rimouski shall pay, after the becoming in force of the present by-law, to the discharge of the municipal corporation of Ste-Odile-sur-Rimouski, the long-dated maturity bonds with their accruing interests on the loans raised by the said municipal corporation for the construction of a water and sewage system in the said annexed territory; said long-dated maturity bonds being as follows:

a) BY-LAW No 31 DUE BALANCE: $118,800.00)

YEAR	INTEREST	CAPITAL	TOTAL	BALANCE
1962	5,940.00	2,800.00	8,740.00	116,000.00
1963	5,800.00	2,900.00	8.700.00	113,100.00
1964	5,655.00	3,100.00	8,755.00	110,000.00
1965	5,500.00	3,200.00	8,700.00	106,800.00
1966	5,340.00	3,400.00	8,740.00	103,400.00
1967	5,170.00	3,600.00	8,770.00	99,800.00
1968	4,990.00	3,800.00	8,790.00	96,000.00
1969	4,800.00	4,000.00	8,800.00	92,000.00
1970	4,600.00	4,200.00	8,800.00	87,800.00
1971	4,390.00	4,400.00	8,790.00	83,400.00
1972	4,170.00	4,600.00	8,770.00	78,800.00
1973	3,940.00	4,900.00	8,840.00	73,900.00
1974	3,695.00	5,100.00	8,795.00	68,800.00
1975	3,440.00	5,400.00	8,840.00	63,400.00
1976	3,170.00	5,700.00	8,870.00	57,700.00
1977	2,885.00	6,000.00	8,885.00	51,700.00
1978	2,585.00	6,300.00	8,885.00	45,400.00
1979	2,270.00	6,600.00	8,870.00	38,800.00
1980	1,940.00	6,900.00	8,840.00	31,900.00
1981	1,595.00	7,200.00	8,795.00	24,700.00
1982	1,235.00	7,600.00	8,835.00	17,100.00
1983	855.00	8,000.00	8,855.00	9,100.00
1984	455.00	9,100.00	9,555.00	—0—

b) BY-LAW No 37 (DUE BALANCE: $18,800.00)

YEAR	INTEREST	CAPITAL	TOTAL	BALANCE
1962	940.00	900.00	1,840.00	17,900.00
1963	895.00	900.00	1,795.00	17,000.00
1964	850.00	900.00	1,750.00	16,100.00
1965	805.00	1,000.00	1,805.00	15,100.00
1966	755.00	1,000.00	1,755.00	14,100.00
1967	705.00	1,000.00	1,705.00	13,100.00
1968	655,00	1,100.00	1,755.00	12,000.00
1969	600.00	1,100.00	1,700.00	10,900.00
1970	545.00	1,200.00	1,745.00	9,700.00
1971	485.00	1,300.00	1,785.00	8,400.00
1972	420.00	1,300.00	1,720.00	7,100.00
1973	355.00	1,400.00	1,755.00	5,700.00
1974	285.00	1,500.00	1,785.00	4,200.00
1975	210.00	1,500.00	1,710.00	2,700.00
1976	135.00	1,600.00	1,735.00	1,100.00
1977	55.00	1,100.00	1,155.00	—0—

c) BY-LAW No. 42 (TO THE AMOUNT OF $16,500.00)

YEAR	CAPITAL	INTEREST	TOTAL	BALANCE
June 1 1962		495.00	495.00	16,500.00
Dec. 1 1962	400.00	495.00	895.00	16,100.00
June 1 1963		483.00	483.00	
Dec. 1 1963	500.00	483.00	983.00	15,600.00
June 1 1964		468.00	468.00	
Dec. 1 1964	500.00	468.00	968.00	15,100.00
June 1 1965		453.00	453.00	
Dec. 1 1965	500.00	453.00	953.00	14,600.00
June 1 1966		438.00	438.00	
Dec. 1 1966	600.00	438.00	1,038.00	14,000.00
June 1 1967		420.00	420.00	
Dec. 1 1967	600.00	420.00	1,020.00	13,400.00
June 1 1968		402.00	402.00	
Dec. 1 1968	600.00	402.00	1,002.00	12,800.00
June 1 1969		384.00	384.00	
Dec. 1 1969	700.00	384.00	1,084.00	12,100.00
June 1 1970		363.00	363.00	
Dec. 1 1970	700.00	363.00	1,063.00	11,400.00
June 1 1971		342.00	342.00	
Dec. 1 1971	800.00	342.00	1,142.00	10,600.00
June 1 1972		318.00	318.00	
Dec. 1 1972	800.00	318.00	1,118.00	9,800.00
June 1 1973		294.00	294.00	
Dec. 1 1973	900.00	294.00	1,194.00	8,900.00
June 1 1974		267.00	267.00	
Dec. 1 1974	900.00	267.00	1,167.00	8,000.00
June 1 1975		240.00	240.00	
Dec. 1 1975	1,000.00	240.00	1,240.00	7,000.00
June 1 1976		210.00	210.00	
Dec. 1 1976	1,000.00	210.00	1,210.00	6,000.00
June 1 1977		180.00	180.00	
Dec. 1 1977	1,100.00	180.00	1,280.00	4,900.00
June 1 1978		147.00	147.00	
Dec. 1 1978	1,100.00	147.00	1,247.00	3,800.00
June 1 1979		114.00	114.00	
Dec. 1 1979	1,200.00	114.00	1,314.00	2,600.00
June 1 1980		78.00	78.00	
Dec. 1 1980	1,300.00	78.00	1,378.00	1,300.00
June 1 1981		39.00	39.00	
Dec. 1 1981	1,300.00	39.00	1,339.00	—0—
TOTAUX:	16,500.00	12,270.00	28,770.00	

It shall be taxed and levied, each year, over all taxable properties in the Town of Rimouski, a special tax at a sufficient rate, according to the valuation roll in force each year, to provide for the payment in capital and interests of the long-dated maturity bonds that are above described;

5 — The Town of Rimouski shall pay, after the becoming in force of the present by-law, to the discharge of the municipal corporation of Ste-Odile-sur-Rimouski, the following sums according to the terms of notarial deeds passed with Joseph Labbe, Albert Parent and J.-B. St-Pierre & Fils Inc. for the installation of water and sewage services in Labbe and Parent streets and in an unnamed street; said sums to be paid being described as follows:

Joseph Labbe	$ 499.28
Albert Parent	459.95
J.-B. St-Pierre & Fils Inc.	1,200.00
TOTAL:	$2,179.23

Said sum of $2,179.23 to be paid from and out of the general funds of the Town of Rimouski;

6 — The Town of Rimouski shall not pay any other debt that could have been contracted by the said municipal corporation of Ste-Odile-sur-Rimouski;

7 — All the new annexed territory shall be part and parcel of St-Joseph ward, in the Town of Rimouski.

8 — The present by-law shall become in force according to Law.

(Signed)
Maurice Tessier,
Mayor
(Signed)
Armand Gagnon,
Town clerk

Certified a true copy
Armand Gagnon,
Town Clerk.

95% des commerçants de Forestville dans la Ch. de Commerce

Pour la première fois depuis sa fondation, en 1956, la Chambre de Commerce de Forestville a organisé son comité du Commerce sur de nouvelles bases et ce, grâce à la participation à 95% des commerçants des deux municipalités.

En effet, sur 62 commerçants, 60 sont devenus membres du comité des Commerces. Ce résultat encourageant est dû au travail des deux vice-présidents de la Chambre, MM. Camille Constantin et Raymond Dion. Ces deux officiers ont rencontré pendant un mois tous les commerçants pour leur expliquer les avantages de joindre les rangs de la Chambre.

Il est important de souligner également le travail de M. Roland Verreault qui s'est chargé de présider aux activités de cet important comité. Toute la vie de la Chambre en dépend.

Dans une lettre de félicitation et de bienvenue que le président de la Chambre, M. Conrad-H. Charbonneau, adressait à chacun des marchands, il soulignait l'importance pour ces derniers de travailler au bien-être économique de la région tout en se protégeant collectivement.

Nous sommes des plus heureux de souligner cet événement à toute la population et de demander à cette dernière d'encourager les marchands qui affichent leur adhésion à la Chambre de Commerce de Forestville.

St-Jean de Dieu

Caisse Populaire

La caisse populaire de St-Jean célébrera son 25e anniversaire de fondation en 1963. Elle débuta, en effet, le 13 novembre 1938. On pense déjà aux préparatifs nécessaires à cette célébration. Cette caisse n'est pas de moindre importance, puisque sur les 97 caisses faisant partie de l'Union régionale de caisses populaires, celle de St-Jean s'est classée la 3e en importance par son chiffre d'affaires, l'an dernier. Le président est M. Clément Veilleux et le secrétaire et gérant est M. Antoine Jean qui a d'ailleurs rempli ces fonctions sans interruption depuis la fondation de la caisse.

Construction d'école

Les démarches relatives à la construction d'une école de 12 classes, devant remplacer le couvent actuel, sont menées fermement par les membres de la Commission Scolaire. Une nouvelle, attendue prochainement, à ce sujet, laisse prévoir que les autorités du Département de l'Instruction publique seront favorables au projet.

Projet de patinoire

Notre association sportive travaille pour l'organisation d'une patinoire locale. Une souscription est actuellement en cours sous la direction de M. Camillien Charron. Les résultats obtenus à date laissent prévoir que le projet connaîtra d'heureux résultats.

Caisse scolaire

Une caisse scolaire a été organisée dans trois écoles de la paroisse, soit le couvent, le collège et une école de rang. Vu le succès obtenu on s'attend à ce que les autres écoles de la paroisse feront de même dans un avenir prochain.

Baptême

Le 27 novembre, fut baptisé Joseph-Fernand-Daniel, fils de M. et Mme Antonio Bernier (Aline Poirier). Parrain et marraine, M. Maurile Bernier, cousin de l'enfant, et Mme Bernier, de St-Médard; porteuse, Mlle Isabelle Bernier, cousine de l'enfant.

St-Léon-le-Grand

BAPTEMES

Octobre

1er, Joseph-Jean-Robin, fils d'Emériс Lefrançois et de Rose-Aline Boudreau. Parrain et marraine, M. Alfred Rochon et Mlle Roselane Rochon.

3, Marie-Rose, fille d'Adolphe Bérubé et de Cécile Pigeon. Parrain et marraine, M. Gérard Gagnon et Mlle Lisette Audy.

15, Marie-Martine, fille de M. et Mme Conrad Charest (Jacqueline Lefrançois). Parrain et marraine, M. Jean-Paul Lefrançois et Mlle Lina Lefrançois.

15, Régine-Paline, fille de M. et Mme Wilfrid Madore (Aline Perron). Parrain et marraine, M. Camille Veilleux et Mlle Régina Madore.

15, Marie-France, fille de M. et Mme André Michaud (Marie-Anne Deroy). Parrain et marraine, M. Richard Bouchard et Mlle Jeanne-Marie Michaud.

22, Marie-Suzie, fille de M. et Mme Albert Bélanger (Jeannine Guimond). Parrain et marraine, M. et Mme Léopold Guimond.

22, Joseph-Stéphane, fils de M. et Mme Jacques Lévesque (Gisèle Bélanger). Parrain et marraine, M. et Mme Camilien Bélanger.

Novembre

1er, Angela-René, fils de M. et Mme Evangéliste Fournier (Denise Brousseau). Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Albert.

12, Marie-Danielle, fille de M. et Mme Gonzague Lefrançois (Blanche Gingras). Parrain et marraine, M. et Mme Noël Girard.

23, Marie-Lucie, fille de M. et Mme Jean Ayotte (Carmen Lebrun). Parrain et marraine, M. et Mme Aurèle Joncas.

26, Marcel-Henri, fils de M. et Mme Fernand Michaud (Thérèse Boudreault). Parrain et marraine, M. et Mme Léon Michaud.

Après 17 ans en Chine, le Rév. Père A. Caouette, originaire de Matane, va au Chili



M. l'abbé Alphonse Caouette, de la Société des Missions Etrangères, missionnaire en Chine pendant 17 ans et expulsé de ce pays par le régime communiste, reprendra son apostolat missionnaire au Chili, dans le diocèse de Temuco, où la Société des Missions Etrangères acceptait, il y a quelque temps, un nouveau territoire d'apostolat.

Ce vétéran des missions, âgé de 49 ans, est parti le 10 janvier à destination du Honduras où il passera quelques mois à l'étude de la langue espagnole, avant de se rendre au Chili.

M. l'abbé Caouette est le fils de Mme Alphée Caouette, domiciliée à 64, rue Thibault, à Matane. Il a fait ses études classiques au Séminaire de Rimouski, et sa théologie au Grand Séminaire de Pont-Viau. Ordonné prêtre en juillet 1936, il partait à l'automne de la même année pour la mission de Mandchourie, dans la partie nord de la Chine, où il se consacra au ministère paroissial.

En 1952, comme curé de la cathédrale de Szepingkai, il eut la tâche délicate d'assister son évêque, Son Ex. Mgr L.-A. Lapierre, p.m.é., dans sa dernière maladie et sa mort.

Interné comme ses confrères pendant la guerre du Pacifique, l'abbé Caouette dut vivre ensuite durant près de 8 ans sous le terrible régime communiste. Finalement, il fut incarcéré, et à la suite d'un odieux procès, il fut expulsé de Chine pour avoir, selon ses propres paroles, "défendu les droits de l'Eglise, et n'avoir pas voulu reconnaître que La Légion de Marie (qu'il avait fondée à Szepingkai) était un mouvement subversif et réactionnaire".

L'abbé Caouette a été le missionnaire des Missions Etrangères qui resta le plus longtemps en Chine sans revenir au Canada, soit 17 ans, et il fut l'un des derniers à quitter la Chine (le 17 décembre 1953).

Au Canada, il fut directeur spirituel et professeur d'Ecriture Sainte à Québec, à la maison de Probation des Missions Etrangères. En 1956, il devenait aumônier des Rév. Soeurs de la Charité, à Québec.

Trinité-des-Monts

Tableau d'honneur de l'école No 3 A-B

Titulaire : Mlle Réjeanne Sénéchal.

7e année : Michelle Berger, 88%; Jocelyne Duchesne, 885%; Jocelyne Devost, 74%.

6e année : Francine Dubé, 68%; Monique Pouliot, 66%; Patricia Gagnon, 64%.

5e année : Yvon Devost, 76%; Nicole Berger, 74%; Ghislain Côté, 71%.

Titulaire : Mlle Nicole Côté.

4e année : Andrée Duchesne, 89%; Renée Duchesne, 81%; Véronique Denis, 81%.

3e année : Robert Lavoie, 78%; Armande Bouillon, 75%; Daniel Devost, 75%.

2e année : Alain Devost, 91%; Dominique Berger, 82%; Christian Gagnon, 80%.

1ère année : Bruno Devost, Yvon Beaulieu, Réjean Beaulieu.



Kateri béatifiée en 1962?

Par Henri Béchard, s.j.,
vice-postulateur de la cause de la vén. Kateri Tekakwitha

Regardez du côté de l'an neuf. Au joyeux souvenir de Noël, peut-être se mêle-t-il une vague crainte de l'avenir. A chaque jour suffit sa peine. Comme Dieu a enveloppé de sa forte tendresse la jeune Kateri d'il y a presque trois siècles, si vous le laissez faire, il vous entourera de cette même tendresse.

1962 sera, espère-t-on, une année très importante pour la cause de Kateri. Il est même possible qu'elle y soit béatifiée. Même si elle ne l'était pas, sans jouer au prophète je crois qu'il est pour le moins vraisemblable que sa béatification ne se fasse pas trop attendre. La force de l'amour divin suscite de plus en plus d'amis désireux de voir élevée à la gloire des autels, cette héroïque petit fille si intimement liée à notre histoire.

Pendant l'année qui vient de finir, le dossier médical de deux 'guérisons" a été soumis à la Congrégation des Rites. Il fallait prouver que cette documentation était authentique. L'année qui va commencer, verra peut-être les douze médecins spécialistes attachés à cette Congrégation romaine, se pencher sur ces documents pour en juger la teneur. Plus tard, j'espère pouvoir vous en dire beaucoup plus long.

Demandez votre exemplaire gratuit du dernier numéro de KATERI. Vous adresser au Centre Kateri, a/s Rév. Pères Jésuites, à Caughanawaga, Qué.

Naissances

Hôpital N.-D. de l'Espérance Amqui

A M. et Mme Albert Thériault (Jeanne Dubé), de Ste-Marguerite-Marie, un garçon né le 12 décembre.

A M. et Mme Moïse Chrétien (Liliane Potvin), de St-Léon-le-Grand, un garçon né le 14 décembre.

A M. et Mme Edgar Bélanger (Rose-Aima Jomphe), de Lac-au-Saumon, un garçon né le 13 décembre.

A M. et Mme Pierre Leclerc (Marie-Paule Pelletier), de Causapscal, un garçon né le 13 décembre.

A M. et Mme Robert Gaudreau (Germaine Verreault), de Lac-au-Saumon, un garçon né le 14 décembre.

A M. et Mme Guy Garon (Thérèse Blais), de Lac-au-Saumon, un garçon né le 19 décembre.

A M. et Mme Yves Fournier (Thérèse Caron), de Val-Brillant, une fille née le 18 décembre.

A M. et Mme Roger Pelletier (Pierrette Gasse), d'Amqui, un garçon né le 17 décembre.

A M. et Mme Georges Tremblay (Bertrande Lavoie), de Lac-au-Saumon, une fille née le 18 décembre.

A M. et Mme Roland Chabot (Jeannette Grenon), d'Albertville, un garçon né le 18 décembre.

A M. et Mme Julien Gagné (Rose-Aimée St-Onge), d'Amqui, une fille née le 18 décembre.

A M. et Mme Georges Horth (Berthe Lemieux), de Causapscal, un garçon né le 16 décembre.

A M. et Mme Edmond Turbide (Raymonde Lapierre), de Lac-au-Saumon, une fille née le 19 décembre.

CARTE DE CREDIT

Il suffit aujourd'hui de brandir une carte de crédit pour obtenir, sans débourser d'argent liquide, un billet d'avion pour Paris, participer à une chasse aux grands fauves en Afrique ou s'offrir une agréable soirée à Tokyo. Sélection du Reader's Digest de janvier note que ces cartes sont valables auprès de 170,000 entreprises dans plus de 100 pays. Le montant des sommes facturées à crédit, grâce à ce système de paiement, s'élève chaque année à plusieurs milliards de dollars.

SCOUTS du Séminaire pour la seconde fois à l'honneur

Cueillette de plantes pré-glaciaires sur le mont Logan, en Gaspésie

La conquête de l'ANNAPURNA, degré or, par les scouts de la 1ère du Séminaire de Rimouski, fondée en 1933, vaut à ceux-ci des honneurs fort convoités.

Et c'est la deuxième fois que la badge Annapurna est remportée par la 1ère du Séminaire de Rimouski. C'est un fait sans précédent dans les annales scoutes de la province de Québec. Il pourrait bien valoir à nos intrépides scouts du Séminaire le titre de Scouts de la Province.

Aucune troupe scoute de la Fédération des Scouts Catholiques ne s'est jamais mérité la badge Annapurna, degré or.

Il fallait, cette année, faire l'ascension du mont Logan, en Gaspésie, vivre et travailler pour dénicher et cataloguer des plantes pré-glaciaires. Chaque scout devait être auparavant possesseur de la badge de botaniste pour faire partie de l'expédition. Il avait dû dresser un herbier de 80 plantes bien identifiées, cueillies par lui-même au cours d'expéditions diverses.

Les trois patrouilles, les Castors, les Ecureuils et les Cerfs de la 1ère, quittèrent Rimouski, le 15 juin, avec leurs chefs Jean Morissette, Lucien Roy, Georges Demers, Michel Pelletier (des gagnants de la première décoration ANNAPURNA en 1959). L'aumônier diocésain, l'abbé Louis-Georges Lamontagne, les accompagnait.

L'ascension du mont Logan, pour atteindre le sommet à quatre mille pieds d'altitude, n'a pas été un pique-nique, particulièrement quand il fallut franchir la rude passe Fernald. Les 24 scouts de la 1ère Rimouski durent camper dans la neige même si on était en juin.

Cette expédition botanique se terminait le 22 juin avec des rapports précis et détaillés et la cueillette abondante de plantes pré-glaciaires.

Lorsque les aiguilles commencent à tomber, enlever les décorations et sortez l'arbre à l'extérieur.

André Thériault
Manufacturier de MONUMENTS FUNERAIRES
Lettrage, polissage de pierre, etc... etc...
Spécialité : Pierre de construction et d'ornementation.
Pierre naturelle au prix de la pierre artificielle
Atelier : 18, Bellavance — **Tél. : 723-2744** RIMOUSKI, Qué. — **Résidence :** 35, Belzile

A VENDRE
Comptoirs, armoires murales à portes vitrées avec ou sans miroir; système d'intercommunicateur avec 4 stations, bustes pour hommes (têtes de caoutchouc), supports de toutes sortes, générateur 7½ kilowatts horloge électrique. Pour information, appeler
TELEPHONE : 723-7538

DEVENEZ PROPRIETAIRE
Modèles de maisons à votre choix ainsi que terrains. Prêts acceptés et inspectés par la Société Centrale d'Hypothèque et de Logement LEGER COMPTANT.
2 maisons, genre bungalow, 6 pièces.
ROLAND LEVESQUE
Entrepreneur général
Téléphone : RA 3-3772
200, Cathédrale — RIMOUSKI

LES MEILLEURS PRIX
A L'EST DE QUEBEC
MATERIAUX DE CONSTRUCTION
- PLANCHES MURALES
- PAPIER EN ROULEAUX
- BARDEAUX D'ASPHALTE
- PLYWOOD
- CIMENT
- BRIQUES
- PORTES
- CLOUS
- AMIANTE

LA FERRONNERIE
BERUBE
62, Evêché — RIMOUSKI — Tél. 723-2157
Plan de finance accepté

Conseil des Rhétoriciens du Séminaire



Apparaissent sur cette photo, les membres du conseil des Rhétoriciens, du Séminaire de Rimouski, nommés au début de l'année scolaire 1961-62. Ce sont, en haut, de g. à d., MM. Carol Amiot, de Rimouski, archiviste; Marcel Bélanger, de Ste-Angèle de Mérici, secrétaire-trésorier; René Roy, de Cap-Chat, secrétaire-correspondant; au bas, MM. Guy-Marcel Veilleux, de St-Eloi, 2e vice-président; Jean-Guy Tremblay, de St-Clément, 1er vice-président; Pierre St-Pierre, de Ste-Rose-du-Dégelis, président.

Banquet annuel de l'AJC de Nazareth au couvent

Le souper annuel de l'AJC de Nazareth a été servi, jeudi dernier, sous la présidence de M. le curé Elphège Bouchard et de M. Jean Laliberté, président de l'AJC. Parmi les invités d'honneur, on remarquait M. Edmond Lévesque, maire de N.-D. du Sacré-Coeur, et Mme Lévesque; Me Maurice Tessier, maire de la ville de Rimouski; M. Jos.-M. Leblanc, président de la SSJB, et Mme Leblanc; M. Jean-Paul Legaré, président de l'Echo du Bas St-Laurent; M. Hormisdas Isabelle, président de l'OTJ; le Rév. Frère Marois, c.s.v., directeur de l'Ecole Dominique Savio; M. l'abbé Jean-Guy Roy, vicaire, aumônier de l'AJC; M. Gaston Guy, professeur à l'Ecole Normale Tanguay.

Le souper, servi au couvent de l'Annonciation, réunissait les membres de cet organisme, leurs parents et leurs amis.

M. le curé remercia chaleureusement les jeunes membres et anciens membres présents, qui s'occupent activement d'oeuvres patriotiques, sociales et nationales; M. le vicaire pour son dévouement à toutes les bonnes causes. Il remercie les généreux donateurs des mets succulents, Mlle Lévesque, technicienne, qui avait assumé la responsabilité, et les jeunes filles qui l'ont aidée, et tous ceux et celles qui ont contribué au succès de ce souper.

La vision au bureau

Une vision puissante est d'une extrême importance dans le rendement à l'ouvrage de l'homme de bureau. Cependant, on se contente trop facilement d'une vision assez convenable et peu confortable.

Une enquête optométrique récente a démontré que 53% des employés de bureau ont des problèmes visuels qui réduisent leur efficacité à l'ouvrage. Comme l'employé de bureau travaille avant tout à 13 ou 16 pouces, ce qu'il y a d'important pour lui, c'est l'examen de ses habilités visuelles au point rapproché.

L'employé de bureau doit non seulement voir son texte, mais il doit posséder une capacité de fixation qui lui donnera de travailler durant des heures avec une clarté de vision constante. Il lui faut de plus une vision confortable et très efficace.

Pour atteindre ces buts, l'optométriste saura prescrire lunettes ou entraînement visuel ou les deux à la fois afin de donner à la vision une puissance nouvelle dans l'exécution des différents travaux.

J. Michaud

Est-ce ton cas ?

Si tu veux boire et le peux,
C'est ton affaire.
Si tu ne veux pas boire
et ne le peux,
C'est notre affaire.

Alcooliques Anonymes
Case postale 13
RIMOUSKI
Tél. 723-6224

St-Gabriel

La paroisse de St-Gabriel compte 340 familles totalisant 2,370 âmes. Durant l'année 1961, il y eut 14 mariages, 60 baptêmes et 22 sépultures.

Dimanche soir, le 31 décembre, M. Florian Morin se rendait à la salle de quilles quand, au stationnement de sa voiture, l'automobile qui le suivait, ne pouvant plus freiner sur la chaussée glissante, vint donner contre l'arrière du véhicule. Les dommages sont d'environ $200 à chaque voiture. Aucun blessé.

Mariages

Le 26 décembre, fut bénit le mariage de Mlle Violaine Lechasseur, fille de M. et Mme Xavier Lechasseur, de St-Gabriel, avec M. Rodrigue Lévesque, fils de feu Michel Lévesque, de Les Hauteurs.

Le 26 décembre, fut bénit, à St-Omer de Gaspé, le mariage de Mlle Jacqueline Bois avec M. Antonio Rioux, de St-Gabriel.

Cours de survivance nationale

C'est dans la deuxième semaine de l'année nouvelle que débute le deuxième cours de l'entrainement spécial de la Survivance nationale à tous les manèges militaires du Secteur de l'Est du Québec.

Le recrutement va bon train puisque toutes les circonscriptions ont atteint le cent pour cent d'engagement des six semaines requises pour ce cours.

Funérailles de M. P. Palasse

Le 22 décembre est décédé M. Pierre Palasse, au sanatorium St-Georges, de Mont-Joli, où il était hospitalisé depuis octobre. Il était âgé de 64 ans et l'époux de dame Anna Vézina.

Ses funérailles, qui furent imposantes, eurent lieu en la cathédrale de Rimouski, mardi, le 26 décembre, en présence de nombreux parents et amis.

M. l'abbé Emmanuel Gagnon officiait au service funèbre. Il était assisté du Rév. Père H. Dupuis, P.B., de Québec, et de M. l'abbé Laurentin Lévesque, comme diacre et sous-diacre.

Plusieurs Pères Blancs de Québec avaient pris place dans les stalles du sanctuaire.

M. Palasse laisse, dans le deuil, outre son épouse, cinq fils et trois filles : Fernand, de Lac-au-Saumon, Jean-Marie et Lucien, de Rimouski, le Rév. Frère Jacques Palasse, p.b., de Likuni, Nyassaland, Afrique, M. Georges-Henri Palasse, de l'ARC, de Metz, France, Mme Gérard Gagné (Madeleine), de St-Robert Bellarmin, Mme Gérard Lizotte(Lucienne), Mlle Berthe Palasse, de Rimouski; ses gendres MM. Gagné et Lizotte; ses brus Mme Fernand Palasse (Fernande Bouchard), Mme Jean-Marie Palasse (Antoinette Rioux), Mme Lucien Palasse (Marcelle Lepage). Il était le frère de M. Joseph Palasse, de Price, et de M. Georges Palasse, de Lac-au-Saumon, de Mme Hector Fournier (Régina), de Price, de Mme Maurice Roy (Imelda), de Rimouski. Lui survivent également sa belle-mère Mme Vve Frédéric Vézina, de Rimouski; ses beaux-frères et belles-soeurs M. et Mme Joseph Vézina, M. Odilon Vézina, la Rév. Mère Ste-Octavie, des Soeurs du St-Rosaire, Mlle Lucia Vézina, tous de Rimouski, Mme Vve Charles Lavoie, de Lac-au-Saumon, et autres.

Nos sincères condoléances à Mme Palasse et à la famille en deuil.

POUR VOS
TOILES...
•DE CAMIONS, TENTES•SACS
RÉPARATION
TARPAULINS
COUVERTURES pour ENTREPRENEURS



Voyez
J. ALLEYN LTÉE
225, RUE ST-PAUL
QUEBEC
tél: La 2-1889
75 ANS AU SERVICE DU PUBLIC

Votre PROTECTION

OBTENEZ LA PLEINE VALEUR DE VOTRE DOLLAR EN SERVICES ET EN MARCHANDISES

CHAQUE SEMAINE

UN SPECIAL

Une marchandise offerte à un prix défiant toute concurrence

VENEZ NOUS VOIR ou TELEPHONEZ-NOUS !

TELEPHONES { RIMOUSKI : 723-7464 / LUCEVILLE : 739-4630

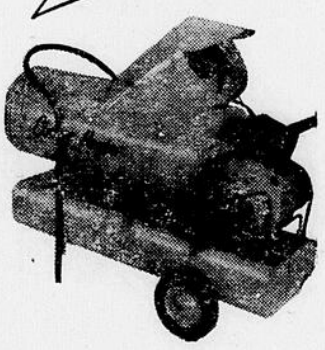
LA COMPAGNIE DE BOIS DE LUCEVILLE, LTEE

LUCEVILLE, Qué.

Pour tous vos besoins en bois de charpente et matériaux de construction, consultez-nous. L'expérience et l'intégrité de notre personnel sont votre garantie de satisfaction.

Pour une chaleur instantanée où et quand vous en avez besoin

TERRY



Chaleur propre et instantanée
Ni fumée, ni odeur

Demandez une démonstration gratuite dès maintenant

RECHAUD CHAMPION

120,000, 200,000, 400,000 b.t.u.

- Idéal pour usage sur la ferme, séchage récolte, poulaillers et étables
- Pour les contracteurs, chauffage temporaire pour construction en hiver
- Pour les garagistes comme système de chauffage
- Entièrement portatif et utile autant à l'intérieur qu'à l'extérieur
- Economique. Opère avec huile de charbon ou huile à chauffage ordinaire

Rimouski Chain Saw Reg'd.

129, Cathédrale — RIMOUSKI — Tél. : 723-5132



TERRAZZO
MARBRE
CIMENT FINI
MOSAIQUE
TUILE
CERAMIQUE
et PLASTIQUE

LES ENTREPRISES G. ROY LTEE

TERRAZZO — TUILES — PRELARTS
POSEURS D'EXPERIENCE — ESTIMES GRATUITS
65-A, DE LEVECHE RIMOUSKI TEL. 723-7858

TUILES vinyl et de caoutchouc
PRELART à la verge
VENTE et POSE

Tuile Prélart SPECIAL
11¢ pièce

MERCI !

La direction de

TALON Limitée RIMOUSKI

NE TROUVE PAS DE MOT

POUR REMERCIER SES NOMBREUX CLIENTS QUI ONT CONTRIBUE
A SON SUCCES EN 1961

POUR LUI EXPRIMER DE FACON TANGIBLE

TOUTE SA SATISFACTION, ELLE LUI OFFRE ENCORE CETTE ANNEE SA

GRANDE VENTE
de
RECONNAISSANCE

QUI DEBUTERA LE MERCREDI 17 JANVIER POUR NE SE TERMINER QUE
LE 31 JANVIER

A NOTER

NOTRE MAGASIN SERA FERME 2 JOURS
SOIT LES 15 ET 16 JANVIER, POUR PREPARER
CONVENABLEMENT CETTE FORMIDABLE VENTE.

SURVEILLEZ BIEN
NOS SPECIAUX
de Reconnaissance